Le Quotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI
19 AVRIL
2019

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 46e ANNÉE, N° 139 | DÉPÔT 1,20 $ + TAXES

app lequotidien.com

# DRAME ÉVITÉ

Une pierre géante se détache d'un talus, au chantier du complexe La Romaine, et s'immobilise près d'une camionnette occupée par deux travailleurs PAGES 2 ET 3

PHOTO COURTOISIE

## Un autre match sans lendemain

Les Marquis font face à l'élimination

PAGE 46

## « Je suis tanné de les entendre pleurer »

Jean Tremblay ne prend pas le blâme dans le dossier du système d'assainissement des eaux

PAGE 9

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

5374556

# UN PROJET COMMERCIAL SUR MELLON

PAGE 6

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

ARCHIVES LA PRESSE

HYDRO-QUÉBEC

# La direction du chantier n'a pas été avisée du risque

**LOUIS TREMBLAY**
*ltremblay@lequotidien.com*

**La direction du chantier de La Romaine 4 n'a jamais été avisée qu'il y avait un risque élevé sur la route d'accès à des sites de travaux qui a été le théâtre de l'éboulis d'une roche géante qui a failli écraser deux travailleurs dans une camionnette, le 3 avril dernier.**

Le porte-parole d'Hydro-Québec pour ce dossier, Francis Labbé, assure qu'aucune communication officielle n'a été faite en ce sens de la part des travailleurs ou représentants d'entrepreneurs qui devaient emprunter cette route. « Ça ne veut pas dire que des personnes n'ont pas fait état de cette situation sur le chantier. Mais nous pouvons assurer que la direction de chantier n'a pas été avisée officiellement. »

L'événement de l'éboulis est le plus important à survenir à La Romaine depuis qu'Hydro-Québec a adopté le virage sur la gestion de la santé et sécurité. Selon ce que la société d'État relève de cet événement, la camionnette et ses deux occupants n'auraient normalement pas dû se retrouver à cet endroit pendant qu'il y avait des travaux d'excavation dans le haut du talus bordant la route.

« Il faut savoir pourquoi la camionnette s'est retrouvée à cet endroit puisqu'il y a des mesures lorsque nous effectuons des travaux de cette nature », reprend le porte-parole d'Hydro-Québec.

Dès que l'événement s'est produit, Hydro-Québec a dépêché sur les lieux les spécialistes pour évaluer la situation. Ils ont établi qu'il n'y avait plus de risques dans le secteur après l'éboulis de la pierre géante. Malgré cette conclusion, la société d'État a entrepris des travaux correctifs pour sécuriser le secteur et rassurer les travailleurs.

Tout au long de l'entrevue qu'il accordait au *Quotidien*, le porte-parole d'Hydro-Québec a répété qu'aucun échéancier ne justifiait de mettre en péril la santé et la sécurité des travailleurs. Toutefois, il signale qu'il est impossible d'arriver à un niveau garanti de risque 0 sur un tel chantier et qu'il fallait gérer les risques avec les meilleures politiques.

> L'événement de l'éboulis est le plus important à survenir à La Romaine depuis qu'Hydro-Québec a adopté le virage sur la gestion de la santé et sécurité. Selon ce que la société d'État relève de cet événement, la camionnette et ses deux occupants n'auraient normalement pas dû se retrouver à cet endroit pendant qu'il y avait des travaux d'excavation dans le haut du talus bordant la route.

Hydro-Québec croit que la réaction des travailleurs après l'éboulis de la pierre géante aurait pu être accentuée par le fait que les conditions météorologiques étaient difficiles. Il a donc fallu un certain temps aux professionnels pour se rendre sur le site. Depuis, la société d'État ne ménage pas les efforts pour bien comprendre l'événement et prendre les mesures appropriées.

« Il n'y a aucun échéancier qui justifie de mettre en péril la sécurité des travailleurs », reprend Francis Labbé. Hydro-Québec comprend qu'il puisse exister un sentiment de méfiance de la part des travailleurs en raison de l'historique des quatre accidents mortels survenus depuis le début des travaux du complexe hydroélectrique.

Selon ce que *Le Quotidien* a pu reconstituer comme histoire, l'événement du 3 avril a constitué la goutte qui a fait déborder le vase pour les travailleurs. Il y avait eu quelques jours plus tôt une coulée de béton où les travailleurs ont œuvré pendant 22 heures. Hydro-Québec n'a pas été en mesure de répondre à cet événement.

Dans les mesures adoptées pour assurer une reprise des activités bien structurée et surtout éviter que des événements comme celui de la roche géante se reproduisent, la direction de La Romaine a été confiée au gérant de chantier qui cumule la fonction de chef de chantier. Celui qui occupait cette fonction au moment de l'événement est toujours associé au projet et n'aurait pas été « tassé », suivant les commentaires formulés par le porte-parole d'Hydro-Québec.

## Enquête publique demandée

La FTQ a demandé, après le quatrième accident mortel à La Romaine, la tenue d'une enquête publique afin de faire le point sur les problèmes de santé et sécurité au travail sur ce chantier. Le gouvernement du Québec n'a jamais donné suite à cette demande. Hydro-Québec avait décidé de procéder à l'embauche d'une firme spécialisée pour évaluer ses pratiques en matière de santé et sécurité afin d'apporter des correctifs. **LOUIS TREMBLAY**

Hydro-Québec a de nouveau frôlé la catastrophe au chantier de La Romaine 4 quand cette pierre géante s'est immobilisée juste derrière une camionnette occupée par deux travailleurs. — PHOTO COURTOISIE

CHANTIER LA ROMAINE

# Une catastrophe évitée

**LOUIS TREMBLAY**
*ltremblay@lequotidien.com*

**Le 75e anniversaire d'Hydro-Québec est passé à deux cheveux d'être assombri par un autre accident grave au chantier du complexe de La Romaine. Une pierre géante s'est détachée d'un talus et s'est immobilisée à quelques pouces d'une camionnette occupée par deux travailleurs. Selon les informations obtenues, la société d'État avait pourtant été avisée de cette situation dangereuse.**

Ce sont des travailleurs de la construction en colère contre Hydro-Québec « et son lourd bilan en matière de santé et sécurité sur les chantiers de La Romaine » qui ont informé *Le Quotidien* de cette situation. Les travailleurs ont encore frais à la mémoire l'accident qui a coûté la vie à l'opérateur de pelle mécanique Pierre Arpin qui a été écrasé dans la cabine de la pelle qu'il opérait par l'effondrement d'une paroi de pierres.

La FTQ Construction, qui représente les opérateurs d'équipement lourd sur le chantier, a confirmé au *Quotidien* l'événement de la pierre survenu le 3 avril.

« Les travailleurs ont immobilisé leur camionnette à un feu de sécurité pour attendre avant de passer. La pierre a déboulé la pente et s'est immobilisée quelques pouces derrière eux. Ils ont eu la peur de leur vie. Il y avait eu des recommandations pour le creusage d'une tranchée au bas du talus afin d'arrêter les pierres en cas d'éboulis et, finalement, Hydro-Québec a refusé et a érigé un mur de soutènement en contreplaqué. La pierre a passé à travers du mur et s'est immobilisée derrière les travailleurs », a raconté au *Quotidien* une source fiable.

Ce seraient des travaux réalisés avec une pelle mécanique par l'entreprise EBC Construction dans le haut du talus qui ont provoqué l'éboulis de la pierre géante. « Tout le monde a dit que c'était dangereux de faire des travaux à cet endroit, mais personne n'a allumé et la suite des choses a donné raison aux travailleurs », reprend la même source.

Une pierre géante s'est détachée d'un talus et s'est immobilisée à quelques pouces d'une camionnette occupée par deux travailleurs.

Malgré l'incident, Hydro-Québec considérait que les travailleurs pouvaient continuer à circuler sur cette route le lendemain matin.

La nouvelle s'est propagée comme une traînée de poudre sur le chantier. Pour démontrer leur insatisfaction, les travailleurs ont systématiquement marqué en rouge les bulletins de tâches qu'ils doivent remplir sur une base quotidienne. Devant cette protestation généralisée, Hydro-Québec a décidé de suspendre le chantier afin d'évaluer les différents problèmes.

## AUTRE ÉVÉNEMENT

« Il faut dire que l'événement de la pierre est comme la goutte qui a fait déborder le vase. Il y avait de nombreux problèmes sur le chantier alors que les sites de travaux étaient recouverts de glace. Les travailleurs se plaignaient, mais rien ne se faisait. L'autre incident, encore plus sérieux que ceux provoqués par les problèmes de météo, est survenu lors d'une coulée de béton et a aussi provoqué beaucoup de frustration », poursuit une autre source du *Quotidien*.

Des travailleurs affectés à des opérations de bétonnage réalisé par Cegerco sur l'un des sites seraient demeurés en poste pendant 22 heures. Ils sont montés dans l'autobus de chantier pour retourner au campement. Mais sur le chemin du retour, les policiers de la route d'Hydro-Québec ont donné une contravention au conducteur de l'autobus qui faisait partie de l'équipe ayant travaillé pendant 22 heures.

« Une coulée de béton est une opération qui comporte des risques en permanence. Un travailleur qui est debout pendant aussi longtemps en arrive à éprouver les mêmes problèmes qu'une personne avec les facultés affaiblies. Certains s'effondraient de fatigue. On donne une contravention pour quelques kilomètres de trop sur la route du chantier et on laisse un travailleur debout pendant 22 heures », insiste notre interlocuteur pour illustrer « le manque de logique dans la gestion de la santé et sécurité » sur le chantier.

L'incident de la pierre aurait été assez grave pour qu'Hydro-Québec procède au remplacement du chef de chantier pour le site de La Romaine 4, qui est le grand patron sur les sites. Des travailleurs ont indiqué au *Quotidien* qu'il y avait aussi un problème avec le grand responsable de la santé et sécurité du chantier qui a été recruté chez Rio Tinto. Selon les informations fournies, ce dernier sera toutefois maintenu en poste malgré les événements des dernières semaines.

De plus, Hydro-Québec aurait décidé d'ouvrir une nouvelle route d'accès pour permettre aux travailleurs d'éviter de circuler dans le secteur à risque.

SIÈGES D'APPOINT

# Période de grâce pour les automobilistes

**STÉPHANE BÉGIN**
*sbegin@lequotidien.com*

**Les policiers de Saguenay accorderont une période de grâce aux parents et grands-parents quant à la nouvelle réglementation sur les sièges d'appoint. Pour quelques jours, les patrouilleurs n'émettront pas de billets d'infraction, mais uniquement des avertissements.**

La toute nouvelle mesure de la Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ) vient d'entrer en vigueur et elle prévoit que tous les enfants de moins de neuf ans ou de moins de 145 centimètres, des pieds à la tête, doivent être installés dans un siège d'appoint.

Par le passé, la règle précisait que l'enfant assis devait mesurer 63 centimètres (de la fesse au-dessus de la tête) pour quitter son siège d'auto.

« La nouvelle mesure est en vigueur depuis le jeudi 18 avril. Au cours des prochains jours, nous allons surtout faire de la prévention auprès des parents et des grands-parents de Saguenay. On se doit de donner le temps nécessaire aux gens de comprendre la réglementation et de se munir d'un siège d'appoint et de l'installer si cela est nécessaire », précise Bruno Cormier, porte-parole du Service de police de Saguenay (SPS).

« La SAAQ a fait des études, au fil des années, et il a été déterminé que cette façon de faire assurerait une meilleure sécurité pour les enfants. Les gens qui ne se conformeront pas à la réglementation pourraient recevoir une amende de 80 $ plus les frais pour une facture totale de 128 $, sans oublier l'ajout de trois points d'inaptitude au dossier du conducteur fautif », ajoute M. Cormier.

La SAAQ souligne qu'un enfant installé sur la banquette de la voiture peut subir des blessures graves en cas de collision si la ceinture de sécurité n'est pas ajustée adéquatement pour la grandeur de l'enfant.

Le fait de surélever l'enfant sur un siège d'appoint lui permettra d'être mieux protégé avec la ceinture de sécurité qui doit passer au niveau de l'épaule et des hanches, puisque la clavicule et les os du bassin sont en mesure de mieux absorber le choc d'un accident.

**La nouvelle mesure prévoit que tous les enfants de moins de neuf ans ou de moins de 145 centimètres, des pieds à la tête, doivent être installés dans un siège d'appoint.** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

M. Cormier mentionne que les parents qui ne savent pas comment installer le siège d'appoint peuvent communiquer avec le Quartier général (418 699-6000) pour prendre un rendez-vous et des policiers pourront procéder à l'installation gratuitement.

La SAAQ offre aussi des points de service où il est possible de le faire installer gratuitement. Il suffit de consulter le site Internet de l'organisme au *saaq.gouv.qc.ca*.

## EN BREF

- Selon le bilan routier 2017 fourni par la SAAQ, 1159 enfants de 10 ans et moins — 651 d'entre eux étaient âgés de 5 à 9 ans — ont été impliqués dans un accident de la route alors qu'ils prenaient place dans un véhicule.
- Il est important de savoir qu'une voiture taxi conventionnelle n'est pas obligée d'avoir un siège d'appoint pour transporter des enfants, mais les taxis UBER, eux, doivent en avoir un étant donné qu'il s'agit de véhicule de promenade.
- Il n'est pas interdit d'installer un enfant sur le siège passager avant d'un véhicule, mais la SAAQ et les services de police recommandent de le faire à partir de l'âge de 12 ans. « L'impact, lors d'un accident, est plus grand pour une personne assise à l'avant du véhicule plutôt qu'à l'arrière », souligne M. Cormier. **STÉPHANE BÉGIN**

## Joyeuses Pâques!

Veuillez prendre note qu'en raison de la fête de Pâques, il n'y aura pas d'édition lundi. Nos bureaux administratifs seront également fermés lors du congé pascal. Par contre, vous pouvez joindre le service de la rédaction en tout temps via notre page Facebook, par courriel (*redaction@lequotidien.com*) ainsi qu'au (418) 690-8800.

— PHOTO 123F

## NOUS JOINDRE

**Vous avez une nouvelle ou une opinion?**
*redaction@lequotidien.com*

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

**RÉDACTION**
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

**ABONNEMENTS**
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
**Sans frais**
1 (800) 866-3658

**PUBLICITÉ**
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

**PETITES ANNONCES**
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| arts | 33 |
| bandes dessinées | 35 |
| détente | 34 |
| décès | 40 |
| économie & bourse | 36 |
| horoscope | 35 |
| météo | 37 |
| petites annonces | 37 |
| télévision | 35 |
| sports | 41 |


**Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)**
*Le Quotidien* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
*Le Quotidien* est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal**.

**LE MOT DU JOUR ANTIDOTE** OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

**CORPORATIF**, *adjectif*

**Définition** – Qui se rapporte à une corporation, soit à l'ensemble des personnes qui exercent un même métier. *Esprit corporatif des artisans vignerons.*

**Famille** – corporant, corporation, corporatisme, corporatiste, nécocorporatisme.

**Difficulté** – Anglicisme (faux ami) dans le sens « de l'entreprise » ou de « relatif à l'entreprise, aux entreprises » *(affaires *corporatives, clients *corporatifs, image *corporative).*

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5368538

UNE NOUVELLE PROPRIÉTAIRE

# Dénouement heureux pour la chatte micropucée

**MÉLISSA VIAU**
*Collaboration spéciale*

La chatte errante, retrouvée sur le territoire de Saguenay le 10 avril dernier, et dont la micropuce affichait les coordonnées de sa première adoptante, a finalement connu un dénouement heureux.

Fanny Bisaillon Gendron est la propriétaire de Dali. Il y a six ans, la femme de Montréal confiait sa chatte à sa tante du Lac-Saint-Jean. « Mon conjoint était allergique et j'étais sur le point d'accoucher. Je ne pensais plus du tout à cette micropuce et nous n'avons jamais fait le transfert d'informations », se remémore Fanny.

Jusqu'à Noël 2018, c'était toujours sa tante qui avait Dali. « Mais dernièrement, elle est partie vivre dans un foyer et mon cousin s'est occupé de trouver une famille à celle que j'appelais encore ma chatte », raconte Fanny.

De toute évidence, la nouvelle famille ne semble pas avoir pris bien soin de l'animal qui a erré deux jours chez un homme qui a eu le souci de confier l'animal au Refuge des animaux de Chicoutimi.

Depuis ce temps, comme c'est légalement Fanny qui est responsable de Dali, elle a entrepris des recherches pour trouver une nouvelle famille à son animal.

**« À partir d'aujourd'hui, pour inciter les propriétaires à faire les transferts d'informations, il n'y aura plus de frais. »**

— Vianney Locas, d'Identrac

« Comme elle n'a pas été réclamée, je suppose que c'est un abandon volontaire », remarque Marc Villeneuve, du Refuge des animaux.

Le 17 avril, une dame débarquait au refuge en sanglots. Elle venait de faire euthanasier sa vieille chatte trois couleurs et elle cherchait une nouvelle compagne féline pour combler ce triste départ. « J'ai appelé Fanny pour lui demander si elle acceptait que cette dame adopte Dali », poursuit Marc.

Les deux femmes, très émotives, ont échangé quelques mots au téléphone et d'un commun accord, Diane Corneau a accueilli Dali sans sa vie ! « M^me^ Corneau m'a rappelée pour me dire combien elle aimait Dali. Elle est presque identique à son autre chatte », ajoute Marc.

Le 18 avril, Fanny contactait la compagnie américaine de la micropuce, *24petwatch.com*, pour donner les coordonnées de la nouvelle propriétaire de Dali. « Un service en français était offert et ça ne m'a pas coûté de frais », mentionne-t-elle.

« La micropuce m'a rappelé ma responsabilité et a surtout servi d'outil pour communiquer et coopérer pour finalement permettre de savoir que Dali est entre bonnes mains. Merci au refuge, merci à celui qui est allé la conduire au refuge et merci à sa nouvelle maîtresse », conclut Fanny. Comme la femme était toujours responsable de son animal, elle a payé des frais de 50 $ au Refuge, des frais qu'elle trouve très bien justifiés.

### IDENTRAC NE CHARGERA PLUS DE FRAIS

À la suite de cette histoire, l'entreprise québécoise Identrac, qui assure l'identification des animaux, notamment sur le territoire de Saint-Honoré, a revu son fonctionnement.

Jusqu'à aujourd'hui, si le propriétaire d'un animal, identifié d'une micropuce Identrac, voulait vendre son animal, il lui coûtait 17 $ pour faire le transfert des informations de la micropuce vers le nouvel adoptant.

« À partir d'aujourd'hui, pour inciter les propriétaires à faire les transferts d'informations, il n'y aura plus de frais », annonce Vianney Locas, de l'entreprise Identrac. D'ici trois semaines, les gens pourront faire eux-mêmes le transfert d'information, d'un propriétaire à l'autre, directement sur le site Internet d'Identrac.

« Avant, on chargeait des frais aux particuliers parce qu'ils devaient nous appeler et on faisait le changement de façon manuelle. Par contre, le service a toujours été gratuit pour les refuges », précise M. Locas.

Conscient que certaines personnes auraient pu négliger de faire ce transfert, pour éviter de payer les frais, l'homme a cru bon d'amener ce changement.

EN BREF

## Pornographie juvénile : un Dolmissois arrêté

Un homme de Dolbeau-Mistassini a comparu, au Palais de justice de Roberval, mercredi, relativement à de la pornographie juvénile. Mario Brassard, 55 ans, a été arrêté par le Service des enquêtes sur les crimes majeurs en collaboration avec les enquêteurs spécialisés en matière d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet de la Sûreté du Québec. L'individu fait face à des accusations de production, possession et distribution de pornographie juvénile. Du matériel informatique a été saisi à son domicile lors d'une perquisition. Depuis la mise en place de la stratégie provinciale de la Sûreté du Québec en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en 2012, près de 500 arrestations ont été réalisées. Plusieurs centaines de victimes ont ainsi pu être identifiées. **ANNE-MARIE GRAVEL**

5387498

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Zone ferroviaire
Schéma d'aménagement

batissons.saguenay.ca

Ville de Saguenay

5394796

## › LE LAC SAINT-JEAN VU DE L'ESPACE

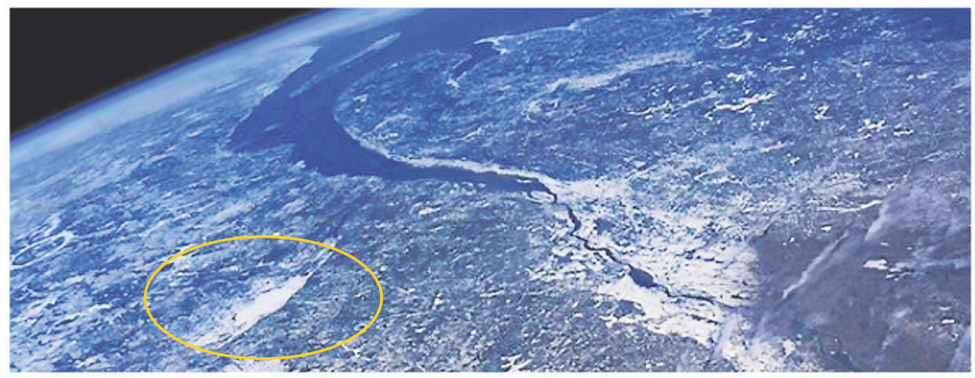

L'astronaute David Saint-Jacques, qui se trouve actuellement dans la Station spatiale internationale, a partagé une photo de la Terre sur laquelle on voit très bien le lac Saint-Jean. La photo a été publiée jeudi sur Instagram. Bien que l'astronaute décrivait plutôt la neige et le verglas qui tombaient sur la région de la Montérégie, l'oeil des Jeannois a vite aperçu le lac (encerclé en jaune sur la photo), qui est toujours recouvert de glace. Le 3 décembre 2018, David Saint-Jean s'est envolé vers la Station spatiale, où il réalise des expériences scientifiques et des démonstrations technologiques pour le Canada et d'autres pays. David Saint-Jacques appuie aussi les opérations essentielles et les activités de maintenance de la Station, ce qui comprend des tâches de robotique et des sorties dans l'espace. **PATRICIA RAINVILLE** — PHOTO TIRÉE D'INSTAGRAM

Le promoteur Marc Saint-Gelais a travaillé de concert avec le conseiller municipal Carl Dufour pour l'achat de la bâtisse. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

PROJET DE L'HOMME D'AFFAIRES MARC ST-GELAIS

# Démolition sur Mellon

**PATRICIA RAINVILLE**
*prainville@lequotidien.com*

**Des travaux de démolition sont en cours sur le boulevard Mellon, à la hauteur du Carré Davis d'Arvida. L'homme d'affaires Marc Saint-Gelais a fait l'acquisition de l'ancien Resto Chic, une bâtisse qui était dans un piteux état depuis plusieurs années. Un nouveau bâtiment, qui pourrait abriter des bureaux et un restaurant, sera construit d'ici l'an prochain.**

La bâtisse, sise au 2015 boulevard Mellon et située face à l'ancien PFK, tombe présentement sous le pic des démolisseurs. « Ça faisait longtemps que j'espérais un projet dans ce coin-là. C'était vraiment un secteur affreux, qui défigurait le Carré Davis », a affirmé le conseiller municipal du secteur, Carl Dufour. *Le Quotidien* a rencontré l'élu et l'investisseur Marc Saint-Gelais sur place, jeudi en fin d'après-midi.

« Ça fait deux ans que je négociais avec le propriétaire de l'immeuble. Disons que j'ai travaillé fort. Finalement, la transaction a eu lieu et les travaux de démolition sont débutés. Vendredi prochain, la bâtisse devrait être à terre. Nous voudrions commencer le projet de construction autour du mois d'août », a expliqué Marc Saint-Gelais, qui prévoit loger des bureaux, mais qui est également en pourparlers avec des restaurateurs. « C'est sûr que la nouvelle bâtisse aura une vocation commerciale. Un restaurant serait une bonne idée, mais il n'y a rien de confirmé pour le moment », souligne celui qui a également d'autres projets dans le secteur.

**« Disons que ça bouge enfin. Ça fait du bien, parce que ça faisait longtemps que la bâtisse de l'ancien Resto-Chic était dans un état lamentable. Il y a eu de beaux investissements dans le Carré Davis, mais ce coin-là ne bougeait pas trop. Je suis vraiment content. »**

— Carl Dufour

« Le Carré Davis est l'un des centres-villes les plus dynamiques de Saguenay. Il y a de la place pour de beaux projets », a ajouté M. Saint-Gelais, qui est notamment propriétaire du Sorrento de Chicoutimi et de Peinture L.S.B.

Le conseiller municipal Carl Dufour se réjouit de ses nouveaux investissements. Au cours des dernières années, l'ancien Ultramar a été démoli dans le secteur et un projet de construction a été annoncé. Le PFK a fermé et le bâtiment est présentement à louer.

« Disons que ça bouge enfin. Ça fait du bien, parce que ça faisait longtemps que la bâtisse de l'ancien Resto-Chic était dans un état lamentable. Il y a eu de beaux investissements dans le Carré Davis, mais ce coin-là ne bougeait pas trop. Je suis vraiment content », a affirmé le conseiller municipal.

La bâtisse en cours de démolition avait été construite en 1940. Elle n'avait pas le statut patrimonial.

Le bâtiment était situé au 2015 boulevard Mellon. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

QUATRE PROJETS APPROUVÉS DANS LA RÉGION

# 150 131 $ pour le quad

**ANNE-MARIE GRAVEL**
*amgravel@lequotidien.com*

**Le Saguenay-Lac-Saint-Jean bénéficiera de 150 131 $ des 635 886 $ octroyés dans le cadre d'un programme d'aide financière aux véhicules hors route. Vingt nouveaux projets ont été approuvés à travers la province en 2018-2019 dont quatre dans la région.**

La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de vingt nouveaux projets dans le cadre du Programme d'aide financière aux véhicules hors route (volet II – protection de la faune et des habitats fauniques) du ministère des Transports. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a droit à près du quart de l'enveloppe pour la concrétisation de quatre projets sur son territoire.

Le Club quad du Fjord obtient le plus important montant des 20 acceptés, soit une somme de 82 131 $. L'argent servira à la caractérisation écologique du futur sentier de quad Trans-Québec 70 qui reliera le sentier provincial en provenance de la Réserve faunique des Laurentides aux services d'hébergement, de restauration et d'essence de cinq municipalités du Bas-Saguenay. Le projet permettra de limiter les impacts du sentier sur la faune.

Le Club quad du Fjord recevra également une enveloppe de 15 000 $ pour faire de même dans le secteur Laterrière-Jonquière.

Le Club quad Saguenay mettra quant à lui la main sur une enveloppe de 43 000 $ pour la caractérisation écologique et les recommandations pour atténuer les retombées sur l'environnement des sentiers quads. Les travaux recommandés permettront de réparer les sentiers de façon permanente en respectant les normes pour une meilleure surface de roulement et la diminution de la récurrence des travaux annuels.

Finalement, l'Association sportive Mars-Moulin/Zec Mars-Moulin recevra 10 000 $ afin de procéder à la réfection et l'amélioration de trois sections de chemins de la zec Mars-Moulin (chemin principal, sentier Trans-Québec 50 et sentier VHR régional 665). Les travaux visent à limiter l'apport de sédiments dans les cours d'eau en plus d'améliorer la sécurité des usagers.

Le programme d'Aide financière vise à réduire les impacts de la circulation des VHR sur les habitats fauniques, tout en conscientisant les utilisateurs à une pratique plus responsable de leurs activités.

« Le programme répond à un véritable besoin en matière de protection de la faune et des habitats fauniques, car les utilisateurs de véhicules hors route circulent partout sur le territoire québécois. Loin de nous sentir brimés par les projets que nous finançons, nous observons de plus en plus de collaboration entre des organismes de protection de milieux naturels et des clubs de quads ou de motoneiges pour réaliser les projets », affirme Annie Lebel, coordonnatrice de projets à la Fondation de la faune du Québec.

Quatre projets pour le quad au Saguenay-Lac-Saint-Jean se partageront 150 131 $. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Équipements à vendre

Armoires pour produits inflammables
(plusieurs grandeurs)
Échelles de sécurité roulantes
Palettes Poly-Slim Line MC6000

Aussi disponible

- Presse Goss Urbanite 36 pouces avec convoyeurs et dérouleurs à papier Martin
- Assembleuse brocheuse Omega Bender II
- Emballeuse
- Couteau programmable Polar 115ED
- Encercleuse électrique Signode LBX2300
- Chariots auto basculeurs
- Dépoussiéreur Dust X de Cascade Technologie
- Compresseur d'air Kaeser SPC30S et réservoir
- Assécheur d'air Kaeser TD51
- Baril de récupération sur roues Overpack

Équipements de qualité, très bien entretenus

Plusieurs autres équipements industriels et commerciaux

Pour toutes informations contacter
François Couture
418-690-8810
fcouture@lequotidien.com

5391044

Véritable chocolat Belge
BELGIAN CHOCOLATE
YOMA
CHOCOLAT BELGE

VASTE SÉLECTION À PRIX COMPÉTITIF

ARACHIDES DÉPÔT
971, AV. DU PONT NORD
ALMA G8B 7B6

ARACHIDES DÉPÔT
3600, BOUL. HARVEY
JONQUIÈRE G7X 3B3

5378906

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

IL VA ÉTUDIER LE DOSSIER PROCHAINEMENT

# Michel Potvin pourfend la STS

**ANNE-MARIE GRAVEL**
*amgravel@lequotidien.com*

**Le maire suppléant de Saguenay pourfend la Société de transport du Saguenay (STS). Michel Potvin a questionné la pertinence de l'organisation ainsi que son fonctionnement, jeudi matin, sur les ondes de KYK 95,7.**

« La STS, comment parler de la STS positivement. C'est probablement l'organisation la plus "questionnable" que j'ai », a-t-il affirmé d'emblée, lorsque questionné sur l'idée de déménager le terminus sur la zone ferroviaire de Chicoutimi. « On met de l'argent, pis on met de l'argent pis tout le monde chiale. C'est à peu près ça le résultat », a-t-il ajouté.

Michel Potvin a confirmé ne pas s'être penché encore sur le dossier de la STS. Il estime toutefois qu'une évaluation doit être faite.

« Les gens qui sont là font tout leur possible, mais je suis comme tout le monde. Les autobus, je les vois tout le temps vides. À un moment donné, va falloir se poser des vraies questions. »

Le maire suppléant se questionne notamment sur les coûts d'opération de la STS. Il estime que le service engendre une grande insatisfaction même si des sommes importantes sont investies.

« Je ne comprends pas comment ça fonctionne. Ce que je comprends par exemple, c'est que pour 2019, ç'a m'a coûté, ça nous a coûté 850 000 $ de plus, pis le résultat c'est qu'on reçoit beaucoup beaucoup beaucoup de plaintes et de chialage. Peut-être qu'on devrait inverser, donner moins d'argent pis avoir moins de plaintes. Tout le monde se questionne là-dessus. »

Michel Potvin est allé encore plus loin en critiquant l'efficacité des services.

« Ils m'ont demandé de prendre l'autobus pour aller à l'hôtel de ville. Je serais arrivé deux jours plus tard, a-t-il dit. Je ne critique pas M. Roberge [directeur général de la STS]. Il fait ce qu'il peut avec ce qu'il a. La ville est extrêmement grande, je crois que c'est une ultra mauvaise idée de desservir toute la ville partout, jusqu'au fin fond de je ne sais pas quel rang. En ce moment, nous autres on met 12 M$, le gouvernement du Québec en met huit, ça fait 20 et les usagers en paye quatre, donc l'État subventionne à 85 % pis la belle réussite de ça, c'est que tout le monde est mécontent. »

Le maire suppléant a assuré qu'il étudierait le dossier prochainement.

« Je vais m'attarder au niveau financier sur la STS. Ce n'est pas vrai que ça va continuer comme

JEAN TREMBLAY NE SE SOUVIENT PAS DES AVIS DU MINISTÈRE

# « Je suis tanné de les entendre pleurer »

**PATRICIA RAINVILLE**
*prainville@lequotidien.com*

**« Je commence à être tanné de les entendre pleurer. » L'ex-maire de Saguenay, Jean Tremblay, ne prend pas le blâme concernant le retard des travaux dans le réseau d'assainissement des eaux. Il ne nie pas avoir reçu des avis du ministère de l'Environnement, mais dit ne pas s'en souvenir. « De toute façon, ce n'est pas la fin du monde non plus. Des travaux de quinze millions sur cinq ans, ça fait partie de la vie. C'est ça, une ville. Ce n'est pas grave, qu'ils le réparent », a affirmé l'ancien maire, qui est une fois de plus sorti de sa retraite pour réagir aux propos du maire suppléant Michel Potvin. Ce dernier, expliquant le retard des travaux, a mis la faute sur l'ancienne administration municipale.**

« Je vais être bien honnête, je ne m'en souviens plus de cet avis. Ça arrive souvent qu'une ville reçoive des avis, c'est normal. Je ne dis pas qu'on ne l'a pas reçu, mais je ne m'en souviens pas. Là, je commence à être pas mal tanné de les entendre pleurer et de toujours mettre ça sur le dos de l'ancienne administration », a souligné Jean Tremblay, lors d'un entretien accordé au *Quotidien*.

« Êtes-vous allé à Montréal dernièrement ? C'est le plus gros chantier que j'ai vu depuis longtemps. Est-ce que la mairesse Valérie Plante met ça sur le dos de Denis Coderre ? Non. On ne l'a jamais entendue se plaindre. Gérer une ville, c'est faire des travaux. Il [Michel Potvin] parle de travaux de 15 millions sur cinq ans, c'est rien ça, il n'y a pas de quoi tomber sur le dos. Nous avions mis 30 millions pour rénover l'usine d'assainissement des eaux à Jonquière, on n'en a pas fait tout un plat. Le conseil a pris une ville en bonne condition, Saguenay a un budget de 350 millions par année et c'est justement à ce genre de travaux que ça sert. Ils font quoi, avec cet argent ? », a souligné Jean Tremblay, ajoutant qu'il réagirait chaque fois que le conseil de Saguenay parlerait de l'ancienne administration.

Jean Tremblay dit avoir fait quelques appels, jeudi, afin de savoir si quelqu'un se souvenait avoir reçu les mémos du ministère. « Personne ne s'en souvient », a-t-il répondu.

En fouillant dans les procès verbaux du comité exécutif de Saguenay, le sujet avait été abordé le 25 août 2017. La Ville s'engageait alors à « fournir un plan de gestion des débordements conformément à la stratégie pancanadienne sur la gestion des affluents d'eaux usées municipales pour approbation auprès du MDDELCC (ministère de l'Environnement) d'ici le 15 novembre 2017 », est-il écrit dans le procès verbal.

Le maire Jean Tremblay participait à la rencontre du comité via téléphone.

**Jean Tremblay dit avoir fait quelques appels, jeudi, afin de savoir si quelqu'un se souvenait avoir reçu les mémos du ministère. « Personne ne s'en souvient », a-t-il répondu.** — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

REVUE INDÉPENDANTISTE

# Lancement régional pour *Oui je le veux*

La fondatrice du Mouvement Québec indépendant et ex-chef du Bloc québécois, Martine Ouellet, était de passage à Chicoutimi pour le lancement du magazine indépendantiste *Oui je le veux*, dont elle est l'éditrice. Pour Martine Ouellet, un arrêt à Chicoutimi allait de soi.

Après des lancements à Montréal, Gatineau et Québec, le nouveau magazine a été dévoilé au public saguenéen, jeudi soir, à l'Érudit Café. « C'était important pour moi de venir à Chicoutimi, puisque les régions sont en quelque sorte le poumon du Québec. Et pour être venue quelques fois ici, j'ai un attachement pour Chicoutimi », a affirmé Martine Ouellet.

La revue *Oui je le veux* est une publication 100 % indépendantiste, qui offrira quatre numéros par année. « Nous voulions mettre l'indépendance au goût du jour. Les arguments de 1980 sont toujours bons et ceux de 1995 aussi, mais il y en a qui se sont ajoutés. On a qu'à penser à l'environnement, à la mondialisation, à ce qui se passe à la Davie, au transport de pétrole et à l'immigration. Ce sont toutes de bonnes raisons pour que le Québec devienne une république », a affirmé Martine Ouellet.

**La fondatrice du Mouvement Québec indépendant, Martine Ouellet, est éditrice du magazine indépendantiste *Oui je le veux*.** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

La première revue propose d'ailleurs un clin d'œil à la région, en caricature. On y voit un serpent baptisé Énergie Saguenay, qui entoure un béluga.

Une quarantaine de personnes étaient présentes au lancement, dont l'ancien député péquiste, Stéphane Bédard. **PATRICIA RAINVILLE**

## › 35 ANS DE NORDEX

Le 35e anniversaire de l'entrepreneur général Nordex coïncide avec la venue de trois nouveaux actionnaires. L'entreprise, qui compte près de 200 employés, accueille Michel Duquette, Guillaume Gagnon-Girard et David Painchaud qui assureront la relève des actuels propriétaires, Yvon Potvin, Jean-Marc Potvin et Richard Gaudreault. Yvon Potvin compte rester au sein de l'entreprise encore quelques années afin d'assurer la transition. L'entreprise Nordex a été fondée en 1984 par les frères Alain, Yvon et Jean-Marc Potvin ainsi que Richard Gaudreault. L'entrepreneur général a invité ses employés, clients et fournisseurs, jeudi soir, au Dooly's d'Alma, afin de lancer les festivités entourant le 35e anniversaire de l'entreprise. C'était également l'occasion de présenter officiellement la relève de Nordex. Sur la photo, Michel Duquette, David Painchaud, Guillaume Gagnon et Yvon Potvin.

**ANNIE-CLAUDE BRISSON** — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

# « Évacuez, sortez de là ! »

## Les fortes pluies attendues d'ici samedi suscitent de l'inquiétude

**PIERRE SAINT-ARNAUD**
*Presse canadienne*

Les citoyens de plusieurs municipalités du Québec, dont ceux de Rigaud, se préparent à la crue importante et aux inondations probables à venir dans les prochains jours. — PHOTOS LA PRESSE, PATRICK SANFAÇON

**« Le message est très simple: évacuez, sortez de là ! »**

C'est avec ces mots, qui auraient pu provenir de la bouche de plusieurs de ses homologues, que le maire de Rigaud, Hans Grunwald, a averti ses citoyens d'une crue importante et d'inondations probables à venir avec les pluies torrentielles attendues au cours des trois prochains jours.

Le maire Grunwald a cependant été clair : des sacs de sable sont disponibles, mais la Ville ne fera ni la livraison ni le remplissage.

« Les sacs de sable, à moins de savoir exactement la hauteur (de l'eau), ça ne donne rien parce qu'il manque toujours deux pouces. J'ai vu en 2017 des gens s'arracher le cœur à travailler 24 heures sur 24 pendant deux semaines pour réaliser qu'en dernier, il manquait deux pouces et (ils ont eu) les mêmes dommages que s'il n'y avait pas eu de sacs de sable », a-t-il dit.

La ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, avait elle-même lancé un appel similaire à l'échelle provinciale un peu plus tôt, s'adressant aux citoyens des nombreuses régions à risque de voir dame Nature se déchaîner au cours des prochaines heures.

« Le message que je veux passer aujourd'hui à tous les citoyens, à toutes les municipalités qui sont dans des zones à risque : ne prenez aucun risque inutile, (…) collaborez avec les autorités si on vous demande de quitter votre résidence, si on vous demande de prendre des mesures préventives », a lancé la ministre lors d'une mêlée de presse jeudi matin à l'Assemblée nationale.

À Gatineau, ville durement éprouvée en 2017, le maire Maxime Pedneaud-Jobin a expliqué avoir agi très rapidement, car on n'y bénéficiera pas du luxe du temps, comme ce fut le cas il y a deux ans.

« En 2017 on avait eu plusieurs semaines pour se préparer parce qu'on avait eu un premier épisode et ensuite un deuxième. (…) Ce qu'on a vécu en quelques semaines, on pourrait être obligés de le vivre en quelques jours », a-t-il fait valoir.

La Ville a déjà commencé une distribution de sacs de sable, les centres de services d'urgence sont déjà prêts et les équipes déployées. On a même amorcé l'enrochement de certaines rues pour endiguer un éventuel débordement de la rivière des Outaouais.

### MONTRÉAL ET LAVAL À PIED D'ŒUVRE

La sécurité civile rapporte déjà des inondations mineures dans la grande région de Montréal ainsi qu'en Estrie.

À Laval, quelque 800 résidences sont menacées et les autorités municipales ont amorcé une distribution de sacs de sable et on annonce déjà l'ouverture d'un centre de services pour d'éventuels sinistrés samedi. Le maire Marc Demers a déclaré l'état d'urgence en invoquant les « inondations imminentes ».

Les prévisions d'une hausse des niveaux d'eau et des débits sur les rivières des Mille-Îles et des Prairies se concrétisent de plus en plus et la Ville de Montréal s'est également mise à l'œuvre dans l'immédiat en érigeant des digues dès jeudi.

L'expérience de 2017 a évidemment été mise à profit et les trois secteurs les plus touchés la dernière fois sont au cœur de l'intervention municipale, soit Pierrefonds, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et L'Île-Bizard.

### BEAUCEVILLE: PREMIÈRE D'UNE SÉRIE À VENIR

C'est la ville de Beauceville qui a été la première à avoir son baptême de feu mardi et mercredi et elle demeure en état d'alerte, alors que les dégâts du sévère débordement de la Chaudière sont encore présents partout en plein cœur de la municipalité, particulièrement sous forme de blocs de glace qui jonchent non seulement les rues, mais bien l'intérieur et les sous-sols des maisons et bâtiments inondés par la débâcle de mardi matin.

Tout le bassin de la rivière Chaudière est mobilisé, puisque l'embâcle qui a provoqué l'inondation de Beauceville s'est déplacé en aval de la ville, mais menace toujours celle-ci s'il reste bloqué et que le niveau de l'eau monte. L'embâcle menace également les municipalités en aval, notamment Saint-Joseph, Vallée-Jonction, Sainte-Marie, Scott et Saint-Étienne-de-Lauzon, en cas de rupture. Pour ajouter à l'incertitude, les prévisions révisées d'Environnement Canada dans le secteur de la Beauce font état de précipitations attendues à hauteur de 40 à 70 millimètres de pluie.

### QUAND LE CIEL NOUS TOMBE SUR LA TÊTE

De nombreuses autres rivières des régions de Montréal, de l'Outaouais et de l'Estrie qui ne sont pas sorties de leur lit, ainsi que celles d'autres régions, notamment en Montérégie, dans le Centre-du-Québec, dans Laurentides-Lanaudière et en Mauricie, sont menaçantes.

L'inquiétude tourne autour des prévisions d'Environnement Canada et un survol fait état, d'ici à samedi, d'une possibilité de 25 à 50 millimètres de pluie dans les régions du sud du Québec, soit de l'Outaouais à l'Estrie en passant par Montréal, la Montérégie, les Laurentides et le Centre-du-Québec.

Plus au Nord et à l'Est, soit dans les régions de Lanaudière, de la Mauricie et de Québec, on parle plutôt de quantités allant de 30 à 60 millimètres de pluie et, plus à l'Est, dans Chaudière-Appalaches, dans le Bas-du-Fleuve, en Gaspésie et sur la Haute-Côte-Nord, les prévisions font état de 30 à 65 millimètres et possiblement jusqu'à 80 millimètres de pluie d'ici samedi soir.

Dans les régions plus au Sud, les rivières sont déjà gonflées par la fonte des neiges et des glaces, mais plus on se dirige vers l'Est et le Nord, la fonte est loin d'être terminée et s'ajoutera aux précipitations.

## Niveau normal au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Bien que le niveau de plusieurs cours d'eau soit à la hausse, la Sécurité publique du Québec ne signalait pas de débordement dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, jeudi. Le niveau des cours d'eau, comme le lac Kénogami, le lac Saint-Jean, la rivière aux Sables et la rivière Chicoutimi, pour ne nommer que ceux-là, est toujours considéré « normal », selon le site de la surveillance de la crue des eaux de la Sécurité publique du Québec. De fortes précipitations sont attendues au cours des prochains jours. Un avertissement de pluie est d'ailleurs en vigueur et on prévoyait de 15 à 30 millimètres de pluie jusqu'à vendredi matin. **PATRICIA RAINVILLE**

# politique

## Urgent de régler le cas des travailleurs temporaires

Simon Jolin-Barrette sera très occupé, au cours des prochaines semaines, parce qu'il veut aussi faire adopter sa réforme de l'immigration d'ici le 14 juin.

Le ministre de l'Immigration est persuadé que le projet de loi 9, qui vise à mieux arrimer l'immigration aux emplois disponibles au Québec, permettra de mettre un baume sur la pénurie de main-d'œuvre vécue par de nombreuses entreprises.

L'adoption de ce projet de loi permettra de « décaisser » les 146 millions$ prévus au budget pour la francisation et l'accompagnement personnalisé des nouveaux arrivants. Mais pour que la vision caquiste de l'immigration puisse réellement se concrétiser, M. Jolin-Barrette doit aussi réussir à obtenir de nouveaux pouvoirs du gouvernement fédéral.

« On veut sélectionner la quasi-totalité de l'immigration », explique le ministre en entrevue au *Soleil*. Le Québec choisit ses immigrants économiques, mais le gouvernement de la CAQ souhaite aussi s'occuper de la réunification familiale et obtenir des assouplissements au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). « À court terme, ce qui est le plus urgent, c'est le PTET », indique M. Jolin-Barrette.

Le ministre veut obtenir trois assouplissements : qu'il n'y ait plus de limite de 10 % de travailleurs étrangers à bas salaire engagés dans une même entreprise, que la durée du permis de travail passe d'un an à deux ans et que le fédéral laisse tomber l'étude d'impact sur le marché du travail que doivent produire les entreprises, afin de réduire la paperasse et les délais. Seule l'étude d'impact québécoise resterait en vigueur.

L'objectif du ministre est d'accueillir davantage de travailleurs temporaires au Québec et de leur offrir des services de francisation et d'intégration. « Ultimement l'objectif, c'est de les conserver au Québec. »

Pour l'heure toutefois, M. Jolin-Barrette n'a encore obtenu aucune concession d'Ottawa. Il espère pouvoir faire des gains avant les élections fédérales d'octobre.

**PATRICIA CLOUTIER**

SIMON JOLIN-BARRETTE AU *SOLEIL*

# Six jours de débats sur la laïcité

**PATRICIA CLOUTIER**
*pcloutier@lesoleil.com*

**L'Assemblée nationale entendra 36 intervenants débattre pendant six jours du projet de loi sur la laïcité de l'État. Une consultation assez large pour faire le tour de la question, juge le ministre Simon Jolin-Barrette, qui se dit ouvert à modifier des « modalités » de son projet de loi, sans préciser lesquelles.**

Avant de s'avancer sur les changements qu'il pourrait apporter au projet de loi sur la laïcité, Simon Jolin-Barrette veut entendre les groupes et les partis d'opposition. Il avertit toutefois que son gouvernement ne reculera pas sur ses grands principes. — PHOTO LE SOLEIL

Du 7 au 16 mai, des organisations représentant les policiers, les enseignants, les avocats et d'autres figures d'autorité visés par l'interdiction de porter des signes religieux défileront à l'Assemblée nationale. L'historien Gérard Bouchard et le philosophe Charles Taylor, qui ont publié le rapport Bouchard-Taylor il y a 11 ans, seront entendus. La mairesse de Montréal Valérie Plante et l'ex-députée libérale Fatima Houda-Pepin seront également de la partie. « C'est quand même substantiel, c'est une large consultation », commente le ministre Jolin-Barrette en entrevue au *Soleil*.

Le Parti libéral du Québec et Québec solidaire auraient préféré une consultation plus longue, ayant chacun proposé une soixantaine de groupes. Mais le gouvernement caquiste ne souhaite pas que le débat s'étende sur de nombreuses semaines, comme ça avait été le cas lors de l'étude de la Charte des valeurs du Parti québécois, en 2013.

Au *Soleil*, le ministre Jolin-Barrette se montre déterminé à adopter le projet de loi d'ici le 14 juin, dernier jour de la session parlementaire. Serait-il prêt à prolonger la session de quelques semaines pour arriver à ses fins ? « J'envisage tout. Mais je pense qu'à l'intérieur des semaines de travaux réguliers, on a en masse de temps pour l'adopter. »

Son gouvernement ira-t-il jusqu'à imposer un bâillon ? « Ça va dépendre de l'attitude des oppositions », répond-il. Chose sûre, M. Jolin-Barrette n'a pas le goût d'étirer le débat jusqu'en septembre. « Je pense que la société québécoise aurait intérêt, d'ici le mois de juin, à tourner la page sur cette question-là. Ça fait longtemps qu'on en débat. »

Avant de s'avancer sur les changements qu'il pourrait apporter au projet de loi, M. Jolin-Barrette veut entendre les groupes et les partis d'opposition. Il avertit toutefois que son gouvernement ne reculera pas sur ses grands principes, comme le fait d'inclure les enseignants dans le lot des personnes qui ne pourront pas porter de signe religieux.

### PAS DE *TAPE* À MESURER

M. Jolin-Barrette n'a pas non plus l'intention d'élargir le droit acquis prévu dans le projet de loi ou de permettre le port d'un signe religieux de façon discrète ou sous les vêtements. « La grosseur [du signe religieux], le *tape* à mesurer, on n'est pas là-dedans ».

Après avoir entendu des propos virulents contre son projet de loi ces dernières semaines et avoir vu des manifestants le dénoncer, le ministre Jolin-Barrette persiste à le qualifier de « modéré », d'« applicable » et de « rassembleur ». Il a été surpris par certains « propos extrêmes », que son gouvernement a dénoncés. « Il y a des paroles qui ont été dites qui n'ont pas leur place dans le débat public. »

**« Je pense que la société québécoise aurait intérêt, d'ici le mois de juin, à tourner la page sur cette question-là. Ça fait longtemps qu'on en débat »**

— Le ministre Simon Jolin-Barrette, déterminé à adopter le projet de loi sur la laïcité d'ici le 14 juin, dernier jour de la session parlementaire

Malgré ce vent de face, M. Jolin-Barrette entrevoit les prochaines semaines de façon positive. « Je ne suis pas tanné. Je pense que c'est un dossier important pour la société québécoise. » Le ministre est particulièrement fier que le projet de loi inscrive pour la première fois la laïcité comme « une valeur fondamentale de la société québécoise ».

# chronique

Éditeur
**CLAUDE GAGNON**
*cgagnon@lesoleil.com*

Directeur général et éditeur adjoint
**DENIS BOUCHARD**
*dbouchard@lequotidien.com*

## L'artiste et son oeuvre

### UNE SURPRISE DE QUINZE MILLIONS $....

***Le Quotidien*, Mario Lacroix**

## CARREFOUR DES LECTEURS

### Montréal la souriante

Avec son sourire de prestidigitatrice, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, a sorti les sophismes de circonstance pour donner du poids à la déclaration du conseil municipal qui s'oppose au projet de loi 21 et propose plutôt une « laïcité ouverte ».

Encore une fois, un personnage public ou un porte-parole reconnu de la « région montréalaise » déforme grossièrement la réalité sociodémographique et urbaine de Montréal. La déclaration prêche pour un traitement particulier du gouvernement au nom du caractère de la société montréalaise « qui est riche et unique en termes de culture et de diversité ».

Valérie Plante « a fait valoir que la région métropolitaine représentait quelque 4 millions de personnes ». Presque la moitié de la population du Québec, a-t-elle ajouté dans une passe arithmétique. Ce faisant, la mairesse s'impose comme la porte-parole des 82 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (4200 km2). La ville de Montréal, elle, compte 1,7 million d'habitants, 1,9 million avec les anciennes villes reconstituées qui, avec 12 % de la population de l'île, en occupent 27 % de la superficie. Faudrait-il rappeler à M^me^ Plante les résultats incontestables de la dernière élection québécoise, qui ont porté au pouvoir de nombreux caquistes en dehors de l'île de Montréal ? Comment la mairesse peut-elle prétendre parler au nom de 2 millions de personnes en dehors de l'île, et surtout nier leur choix démocratique ?

En fait, l'appel du conseil municipal au nom du caractère unique de la société montréalaise est en porte-à-faux avec les tensions et les blocages qui minent la métropole. Depuis les fusions-défusions du début du siècle, la gouvernance municipale est paralysée dans des structures irrationnelles et enchevêtrées dans un indigeste partage de l'autorité et des champs de compétences. La métropole est en déficit d'efficience. La faiblesse de la cohésion et l'absence de cohérence dans les interventions des corporations publiques et privées locales et québécoises créent un vacuum qu'occupent sans contrainte et sans imputabilité des intérêts financiers canadiens et internationaux. À cela s'ajoutent, avec insistance, les enjeux collectifs de l'intégration culturelle des immigrants, le recul inquiétant de la langue française, l'étalement urbain et les importants investissements dans les infrastructures de mobilité de la région métropolitaine.

En fait, trop souvent malheureusement, les leaders politiques de la région métropolitaine revendiquent un statut particulier « au nom des valeurs d'inclusion, de solidarité et d'ouverture qui caractérisent la métropole », le propos laissant entendre que la menace qui les mettrait en péril proviendrait de l'extérieur de Montréal.

Je crois le contraire.

Au terme d'une tournée du Québec, Boucar Diouf insistait récemment sur l'accueil, l'ouverture et les qualités de cœur qui, partout dans

# *Errare humanum est*

**PASCAL GAXET**
ÉTUDIANT EN ATM

Acceptons l'idée que l'essence même de l'homme, c'est d'être imparfait. Ne dit-on pas que l'erreur est humaine ? Mais que faire du génie artistique d'un homme qui commet des erreurs immorales ? J'ai choisi ! Louer le génie des artistes, mais condamner leurs mauvais actes. C'est ce que je fais. Les amalgames entre l'œuvre et son auteur, c'est ce que bien des gens font.

Les artistes mis au bûcher de la vindicte populaire sont récurrents. Juste pour ces derniers mois, pensons à Michael Jackson, à R-Kelly ou à Rammstein.

Dois-je avoir honte de rigoler aux spectacles de Dieudonné, soupçonné d'antisémitisme ?

Dois-je mépriser quelqu'un qui aime les toiles d'Adolf Hitler, l'être le plus répugnant de l'histoire ?

Puis-je encore regarder *Le Pianiste* de Roman Polanski alors qu'il est soupçonné de pédophilie ?

Que faire de *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline alors qu'il a aussi produit des pamphlets antisémites ?

Décider de ne pas écouter tel ou tel artiste est un choix, alors qu'imposer aux autres de ne pas écouter tel ou tel artiste est une censure. Lorsque des organismes décident, a priori, de ne pas diffuser un artiste, ils censurent. C'est ce qu'ils font.

Comme s'ils ne savaient pas faire la différence entre une œuvre et son auteur.

Comme s'ils pensaient que le peuple ne savait pas faire la différence entre une œuvre et son auteur.

Comme si, chaque repas, on me présentait une assiette déjà triée de toutes les choses soi-disant mauvaises pour moi. « Mange et tais-toi. »

Je veux goûter toutes les saveurs que nous offrent nos cultures. Épicées, piquantes, suaves, brutes. Je veux que ça goûte quelque chose. Enlever, moi-même, toutes les cochonneries de mes ingrédients, arômes artificiels, additifs et produits toxiques. C'est ce que JE fais.

Concernant le Roi de la pop, le cas qui suscite les réactions les plus épidermiques qui soient, il est clair que Michael Joseph Jackson, l'homme, est pour moi quelqu'un de très ambigu dans sa relation avec les enfants, et le documentaire *Leaving Neverland* est venu conforter des suspicions. Il a toujours été tendancieux dans l'attirance qu'il a de la période enfantine. Ce n'est pas sans raison que son immense ranch s'appelle Neverland, le pays de l'univers de *Peter Pan,* où les enfants ne grandissent jamais.

Michael Jackson, l'artiste, est un génie. Ce travail de dissociation presque schizophrénique est difficile, mais largement faisable. L'œuvre peut suivre son propre chemin et se détacher de son auteur. L'homme a une date de péremption, pas l'œuvre. Aduler et détester en même temps une personne, c'est possible. C'est ce que JE fais.

Le temps d'écouter ses chansons, je l'adule. Une fois terminé, adieu le génie. Et pour ceux qui seraient perdus par ce travail de dissociation, il existe un organisme qui s'en occupe depuis des centaines d'années ; c'est la justice. C'est elle qui a le pouvoir d'interdire.

L'album *Thriller* est l'album le plus vendu de tous les temps avec plus de 66 millions d'unités. On peut aisément parier que chaque foyer canadien a cet album rangé quelque part. Ces objets sont-ils, eux aussi, imprégnés des soupçons de pédophilie ?

Doit-on brûler nos biens culturels parce que la bien-pensance le veut ? Les nazis l'ont fait lors des « autodafés allemands de 1933 » et ont brûlé des milliers de livres contraires à leurs idées. Rien ne les obligeait à le faire. Je ne brûlerai pas mes biens culturels parce que les auteurs qui les ont créés sont soupçonnés de délits, voire coupables. Ça ne veut aucunement dire que j'approuve leurs actes, bien au contraire, je déteste au plus haut point l'homme fautif, vicié, mais je vénère l'artiste et son œuvre.

Un livre que je ne veux pas lire, je ne le lis pas.

Un film que je ne veux pas regarder, je ne le regarde pas.

Une chanson que je ne veux pas écouter, je ne l'écoute pas.

La liberté est, toujours, la règle et la restriction, l'exception. C'est prodigieusement simple.

L'artiste est la version parfaite de l'être humain, une version dont le casier judiciaire sera toujours vierge. Laisser s'exprimer cet artiste, c'est ce que JE fais.

Comme nous l'avons fait l'an passé, nous accueillons deux étudiants de deuxième année au programme Art et technologie des médias (ATM), Pascal Gaxet et Antoine Pelland-Ratté , qui s'expriment sur le documentaire *Leaving Neverland,* lequel prétend que le chanteur Michael Jackson abusait de jeunes enfants.

Directeur de l'information et de l'éditorial
**MARC ST-HILAIRE**
*mst-hilaire@lequotidien.com*

# chronique

# L'art, comme une tranche de bacon

**ANTOINE PELLAND-RATTÉ**
ÉTUDIANT EN ATM

L'art, c'est comme une tranche de bacon. On en consomme parce que c'est beau, bon, pas cher et accessible. Mais lorsqu'on demande à quelqu'un s'il sait comment son bacon a été fait, il répondra qu'il ne veut rien savoir. Voilà où est le problème ; les consommateurs ne se rendent pas compte qu'il est de leur responsabilité individuelle de connaître l'éthique de production de leurs produits avant de les acheter. Dissocier l'artiste de son art, c'est fermer les yeux sur sa consommation, afin de prioriser son confort personnel.

« La vedette pop de mon enfance est peut-être un pédophile. Devrais-je continuer d'écouter sa musique ? » C'est la question que se sont posée beaucoup d'Américains le soir du 25 janvier, à la suite de la première de l'accablant documentaire *Leaving Neverland*. Pendant quatre heures, le réalisateur Dan Reed a donné la parole à deux présumées victimes de Michael Jackson, l'accusant de les avoir agressées sexuellement alors qu'elles n'étaient encore que des enfants.

Deux mois plus tard, à la suite de la sortie du documentaire à la télévision, le *Hollywood Reporter* a annoncé que les diffusions à la radio des chansons du Roi de la pop ont diminué de 13 % ; les achats en ligne de 5 %. Mais que s'est-il passé dans la tête des chefs d'antennes des radios qui continuent de diffuser la musique de ce roi déchu ? Qui sont ces gens qui continuent de donner leur argent à un mort ayant probablement abusé de son pouvoir ? Il semble que le principe de consommation morale ne soit pas encore saisi par certains.

Les artistes populaires de notre époque ont un lourd fardeau sur leurs épaules. Ils sont des leaders, des modèles, des symboles ; ils donnent l'exemple ! Pour certains, ils incarnent l'idéal humain de l'homme en société. Continuer de donner notre attention et notre argent à un de ces leaders qui a commis l'irréparable, c'est dire en l'air à tout le monde que « ce n'est pas grave », et « qu'on peut passer à autre chose ». C'est carrément montrer à la face du monde qu'il est possible qu'un geste aussi répréhensible que celui d'agresser sexuellement une personne puisse être banalisé.

Oh, je n'oserais tout de même pas m'acharner sur le cas d'un pauvre chanteur pop pour justifier mon argumentaire, puisque Michael Jackson n'a jamais été officiellement prouvé coupable d'agressions sexuelles sur des mineurs. Il suffit de regarder au Québec pour réaliser que le débat s'étend bien au-delà de la pop.

Éric Salvail ne fait pas exception. Son cas est d'autant plus complexe, puisque s'ajoute à cela un aspect financier ne concernant que les vivants. Si toutes les chaînes de télé et de radio l'ont banni, ce n'est pas simplement pour une question d'image, mais aussi pour une question de bon sens ! Écouter une émission d'Éric Salvail revenait à donner de la valeur aux publicités qui allaient contribuer à la survie de son émission, et du même coup, lui permettre de faire son œuvre ! Encore une fois, le consommateur est le responsable, mais financièrement.

Séparer l'artiste de son art, c'est comme séparer le produit de son mode de fabrication. Faut-il encore rappeler la triste histoire de l'effondrement du Raza Plaza, une usine de vêtements au Bangladesh, le 24 avril 2013 ? Après tout, les véritables responsables de cet effondrement et des conditions d'esclavage des employés ne sont pas uniquement des Bangladais ! Ce sont aussi les consommateurs de ces chemises, de ces polos et de ces jeans qui sont dans nos vitrines.

Or, il faut parfois savoir faire du cas par cas ! Je ne crois aucunement qu'encourager Joël Legendre à jouer dans un *Bye bye* encourage la masturbation dans les parcs. Ce que je crois fondamentalement, c'est que nous avons tous, en tant que consommateurs, l'énorme responsabilité individuelle de nous informer du chemin que fera notre argent. L'art, c'est comme une tranche de bacon.

**PHOTO DU JOUR**

Le pape François a célébré pour la cinquième fois une messe du Jeudi saint dans une prison, en lavant et en baisant les pieds de douze détenus à Rome, geste de « fraternité » et de « service ». Le souverain pontife a été très chaleureusement applaudi à son entrée par quelque 200 détenus de cette prison de Velletri, dans la grande banlieue sud-est de Rome, qui compte au total près de 600 prisonniers et 200 surveillants. — PHOTO AFP, LE VATICAN

## CARREFOUR DES LECTEURS

### Les enfants des cathédrales

Au lendemain de ce drame surréaliste, la France est déjà à pied d'œuvre. Remercions le Ciel de l'avoir faite ainsi. Si brillante, si travaillante, si courageuse, si sensible à la beauté, si résiliente, si riche d'humanité. La France a élevé l'art et la beauté du génie humain à des sommets. Victor Hugo a de quoi être fier, lui qui a écrit l'une des plus belles odes à sa magnificence. Plus d'un milliard de dollars canadiens déjà ramassés en 24 heures pour s'attaquer à l'énorme défi qui se présente. C'est bien parti ! Un tel élan de générosité réconforte ! Notre premier ministre, M. Legault, a offert l'aide du Québec. Je n'en attendais pas moins. J'aime la France, car la France coule dans mes veines et vit en moi.

Oui, nous avons nos propres soucis de conservation et, à cet égard, nos ressources financières sont catastrophiquement endémiques. Mais l'argent n'est pas la seule option. L'important, c'est d'être là, tout de suite, pour serrer les coudes avec notre ancienne mère patrie, avec nos amis, nos frères, nos sœurs. Nous pouvons le faire de différentes façons. Le Québec dispose de ressources naturelles qui seront nécessaires à sa restauration. Je pense au bois, à l'or, à l'acier, aux spécialistes en différentes disciplines, etc. Et vu que nous y sommes, profitons-en pour nous rappeler que la très grande majorité des Québécois de souche, dont je suis, sont nés de la France du Moyen-Âge. De Saint-Louis à Louis XV en passant par François Premier et Louis XIV. Ces rois sont aussi les nôtres. C'est quand même formidable de savoir cela ! Au fil des siècles, nous avons participé aux mêmes processions et défilés, contribué à la même histoire, combattu dans les mêmes régiments, et même donné le sang de nos enfants par milliers dans les conflits du XX$^{e}$ siècle. Par nos ancêtres partis de Saint-Malo, Honfleur, La Rochelle et Dieppe pour fonder un monde nouveau en Amérique, nous avons été baptisés, mariés et inhumés aux sons des mêmes cloches. Dans cette Notre-Dame brisée, meurtrie, brûlée, chauffée à blanc, il y a des pierres qui nous appartiennent. Remettons-les en place à côté des autres. Soyons fiers et solidaires de nos origines...

***Russel-Aurore Bouchard***
*Saguenay*

les régions, particularisent le peuple québécois. Des Québécois et des Québécoises qui voyagent, qui viennent souvent à Montréal pour visiter leur parenté, des amis, par affaires, pour se divertir, pour participer à des événements ou profiter de la métropole. Des Québécois et des Québécoises qui ressentent aussi un Montréal sous pression, en proie à une mobilité congestionnée. Un Montréal pacifique et multiculturel certes, mais clivé, segmenté, et à ce point fébrile dans sa fragilité qu'il s'impose un (sou) rire forcé en quête de reconnaissance, dans la crainte d'être rejeté dans ses prétentions internationales.

***Laval Gagnon***
*Chicoutimi*

# de lac & de fjord

facebook/LeQuotidienProgres @ redaction@lequotidien.com

## › DESJARDINS ET CENTRAIDE

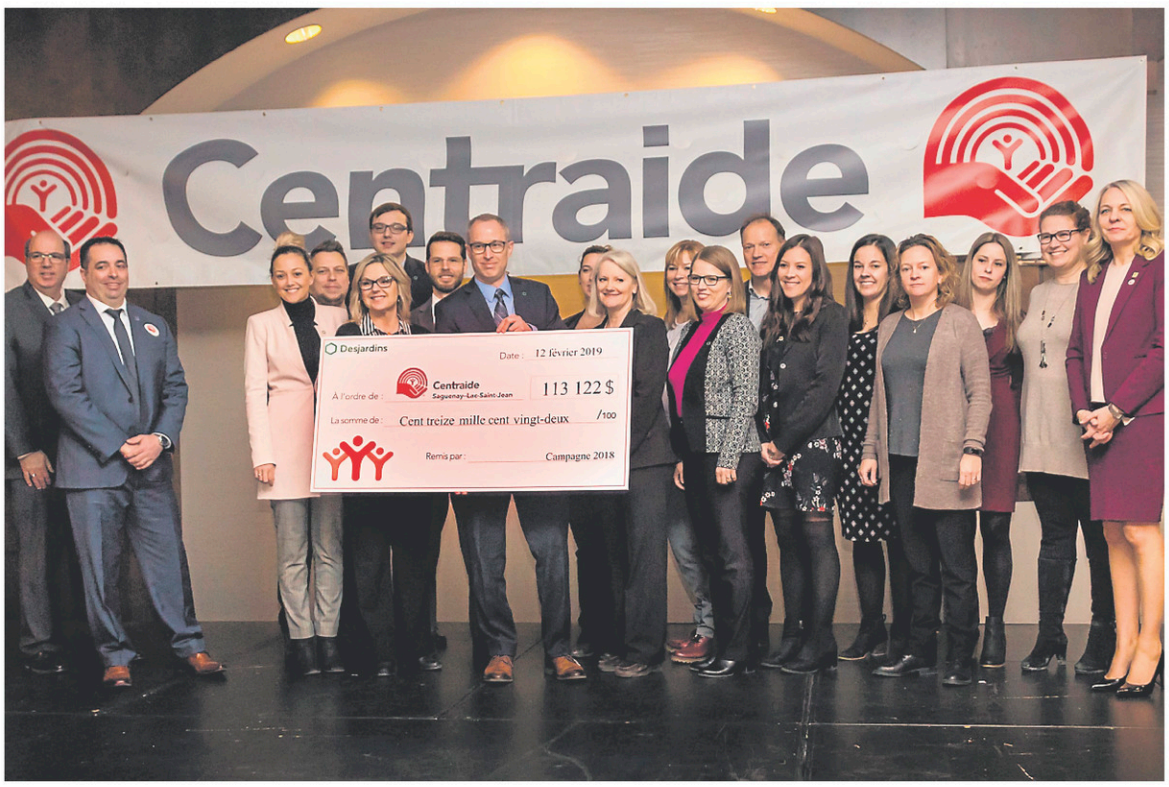


Partout en région, les dirigeants et les employés des Caisses Desjardins et de leurs filiales ont fait preuve de solidarité et de générosité. La mobilisation exemplaire qu'a connue la campagne Centraide de Desjardins a permis la remise de dons totalisant 113 122 $ à Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean. Martin St-Pierre, directeur général; Louis-Philippe Lavigne, vice-président des services financiers commerciaux Saguenay–Lac-Saint-Jean/Abitibi/Côte-Nord, RBC Banque Royale, et coprésident de la campagne 2018; Monika Fillion, adjointe à la direction générale, Caisse Desjardins de Jonquière; Patrice Vachon, directeur des communications et des stratégies d'affaires, Caisses Desjardins de Saguenay, et membre du comité des communications de Centraide; Josée Tremblay, Caisse Desjardins de Chicoutimi; Guillaume St-Pierre, Caisse Desjardins de La Baie; Charles Blackburn, conseiller en finances personnelles et représentant en épargne collective, Caisse Desjardins de Chicoutimi, et membre du comité des Grands donateurs de Centraide; Olivier Longpré, vice-président des services aux membres et clients, Grande région de l'Est, Desjardins; Sue-Hélène Belzile, Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami; Ghislaine Dionne, Desjardins Entreprises Saguenay; Manon Tremblay, Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay; Anne-Julie Martel, Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay; Denis Guay, directeur général, Caisse Desjardins de Chicoutimi, et responsable des institutions financières au cabinet de campagne de Centraide; Carol-Ann Murray, Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami; Bianca Audet, Groupe de services partagés Desjardins; Mélissa Nault, Groupe de services partagés Desjardins; Émilie Beaulieu, Desjardins Entreprises Saguenay; Marie- Karlynn Laflamme, UQAC, présidente du conseil d'administration Centraide Saguenay–Lac- Saint-Jean; et Annick McLelland, vice-présidente régionale Marché Nord et Est du Québec, RBC Banque Royale, et coprésidente de la campagne 2018, sont heureux des résultats. — PHOTO COURTOISIE

## › GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

Le rendez-vous des petits entrepreneurs est de retour pour une 6e édition. La Grande journée des petits entrepreneurs, qui invite les enfants de 5 à 12 ans à créer leur entreprise d'un jour, se tiendra le samedi 15 juin. L'activité vise à permettre aux enfants de vivre une première expérience entrepreneuriale. Depuis six ans, les enfants font preuve de créativité et de débrouillardise afin de proposer aux clients des produits variés au cours de cette journée. Ils peuvent offrir leurs produits devant leur résidence ou dans l'un des rassemblements prévus un peu partout au Québec. Les parents sont invités à encourager leur enfant à développer son esprit d'entrepreneur. Un coffre à outils est mis à leur disposition afin de les aider à bien les accompagner. Le 15 juin, la population pourra à son tour encourager les enfants en visitant leurs différents kiosques. L'application mobile Petits entrepreneurs permettra de repérer les petits entrepreneurs près de chez vous. En 2018, plus de 5555 petits entrepreneurs ont pris part à l'événement au Québec. Il est actuellement possible pour les enfants de s'inscrire en ligne au *www.petitsentrepreneurs.ca*. Une vidéo disponible au *https://youtu.be/GZ_8h9OfOAc* permet également d'obtenir plusieurs informations. — PHOTO COURTOISIE

## › POUR LA SANTÉ MENTALE

Le Café du Clocher a remis un chèque de 3850 $ au centre de rétablissement Le Renfort pour supporter les services en santé mentale sur le territoire de Lac-Saint-Jean-Est, lors d'un 5 à 7 clôturant leur partenariat pour l'édition 2019. Concrètement, le Café du Clocher a proposé un menu midi à l'effigie du Renfort du lundi au vendredi, sur une période de neuf semaines. « Le choix du Renfort » donnait automatiquement 1 $ à l'organisme. De plus, les clients avaient la chance de gagner un chèque cadeau du Café du Clocher chaque mois en prenant en photo leur assiette et en la publiant sur leurs réseaux sociaux avec le mot-clic *#Biendansmatête*. — PHOTO COURTOISIE

## › BRUNCH DE PALLI-AIDE

Le 24 mars a eu lieu le brunch-bénéfice annuel de Palli-Aide, sous la présidence d'honneur de Me Stéphane Bédard. Toute l'équipe tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la réussite de l'événement, qui a permis d'amasser 14 750 $. Palli-Aide est un organisme communautaire sans but lucratif offrant des services d'accompagnement en soins palliatifs à domicile, en foyer privé, en CHSLD et en centre hospitalier sur le territoire de Chicoutimi, de La Baie, de Jonquière et des environs. Les services sont gratuits. — PHOTO COURTOISIE

# Indemnisation rehaussée: les chauffeurs de taxi seront consultés

Six groupes qui représentent des chauffeurs de taxi annoncent qu'ils vont consulter leurs membres, au cours des prochains jours, sur la dernière offre du ministre des Transports François Bonnardel rehaussant l'indemnisation qui leur serait versée.

Entre-temps, ils prévoient prendre une pause des moyens de pression durant le congé de Pâques.

Ils annonceront mercredi prochain leur décision à la suite de cette consultation, ont-ils fait savoir jeudi.

Le ministre a annoncé qu'en plus des dédommagements de 500 millions $ sur deux ans déjà annoncés, les chauffeurs pourront toucher l'équivalent du coût de leur permis, selon la valeur qu'il avait lorsqu'ils l'ont acheté, grâce à une nouvelle redevance sur les courses en taxi.

Ces six regroupements – à savoir l'Association des taxis des régions du Québec, l'Association haïtienne des travailleurs du taxi, le Regroupement des intermédiaires du taxi du Québec, le Regroupement des travailleurs autonomes métallos, le Comité de concertation et de développement de l'industrie du taxi et Taxis du Grand Montréal – estiment que la nouvelle offre ministérielle est « perçue à la fois comme très importante et très insuffisante ».

Cette indemnisation est rendue nécessaire par la déréglementation de l'industrie, annoncée par le gouvernement du Québec, qui fera chuter la valeur des permis de taxi.

Selon eux toutefois, la nouvelle indemnisation basée sur la valeur du permis lors de l'achat, plutôt que sur sa valeur marchande, « fait en sorte que des milliers de travailleurs âgés se verront retirer leur fonds de pension et devront vivre une retraite dans la pauvreté et la précarité ».

Ils illustrent leur raisonnement par un exemple: « c'est comme si on vous exproprait et qu'on vous donnait la valeur de votre maison en 1990, en disant que vous avez spéculé ».

Plus tôt cette semaine, des organismes qui représentent des personnes handicapées se sont aussi inquiétés de ce qu'il adviendra de leur moyen de transport adapté avec cette réforme. Le transport adapté est souvent assuré par l'industrie du taxi.

L'industrie du taxi compte 9000 détenteurs de permis de taxi et 12 000 chauffeurs. **PRESSE CANADIENNE**

TVA SPORTS

# Le CRTC ordonne le maintien du signal

**LINA DIB**
*La Presse canadienne*

**OTTAWA — C'est par une ordonnance que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lie les mains de Québecor dans son conflit avec Bell.**

Le CRTC a annoncé jeudi après-midi qu'il impose une ordonnance afin que Québecor se conforme à sa réglementation et ne coupe plus le signal de TVA Sports aux abonnés de Bell.

Comme l'ordonnance sera enregistrée à la Cour fédérale, y contrevenir pourrait mener à des poursuites pour outrage au tribunal, menace le CRTC.

Le conseil avertit également Québecor, son pdg Pierre Karl Péladeau et ses entreprises que si le signal de TVA Sports devait être coupé à nouveau avant la fin de cette querelle, la licence du réseau spécialisé en sports « sera automatiquement suspendue ».

« Le CRTC est très préoccupé par le geste de Groupe TVA. Non seulement leurs actions constituent une violation grave de nos règlements, des centaines de milliers de Canadiens ont été privés d'un service auquel ils sont abonnés. Nous avons clairement signifié à Groupe TVA que nous allions prendre toutes les mesures nécessaires afin de mettre un terme à cette pratique déloyale », a écrit le président du CRTC, Ian Scott, dans le communiqué annonçant sa décision.

Dans un communiqué, Québecor dit évaluer ses recours face à cette décision du CRTC et rappelle que le « problème demeure entier ».

« Le profond déséquilibre qui règne en matière de rétribution des chaînes spécialisées entraîne de considérables conséquences sur la pérennité et la viabilité de notre télévision francophone », a déploré M. Péladeau

« Nous tenons à informer le Conseil de notre entière collaboration pour arriver à la réalisation d'un cadre réglementaire permettant d'assurer la viabilité de notre activité. »

De son côté, Bell s'est réjoui de cette décision.

« Le CRTC a indiqué clairement que les radiodiffuseurs doivent respecter la loi et que les actions irresponsables et injustes comme celles de Québecor entraîneront des résultats très graves. Prendre les téléspectateurs en otage en coupant unilatéralement son service n'est pas une façon de changer des règlements que l'on n'aime pas », a souligné Martine Turcotte, présidente, direction du Québec, chef Bell.

## UNE SUSPENSION RÉCLAMÉE

Mercredi matin, le conseil avait convoqué Québecor afin d'entendre ses justifications pour l'interruption du signal de TVA Sports aux abonnés de Bell le premier soir des séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey (LNH). Un juge de la Cour supérieure du Québec a forcé le retour du signal vendredi dernier.

Devant les commissaires du CRTC à Gatineau, Bell a réclamé comme punition la révocation de la licence de TVA Sports, sinon, au moins sa suspension jusqu'au 30 juin, date de la fin des séries éliminatoires de la LNH.

M. Péladeau, présent à l'audience, avait dénoncé la demande, la qualifiant de bâillon.

« On se croirait dans les meilleures années de l'Union soviétique », avait-il lancé.

Un de ses avocats avait, de son côté, souligné l'ironie d'une suspension de licence qui conduirait à une suspension du signal comme punition pour avoir suspendu le signal.

Le CRTC choisit néanmoins de maintenir l'épée de Damoclès de la suspension de licence non seulement jusqu'à la fin des séries, mais bien jusqu'à « la résolution de ce différend ».

Lors de son passage devant les commissaires mercredi, M. Péladeau n'a rien fait pour les amadouer. Bien au contraire. Il a remis en question leur pouvoir dans cette querelle et a laissé entendre qu'ils seraient responsables de l'éventuelle disparition de TVA Sports.

« Si le conseil n'est pas en mesure de pouvoir procurer des tarifs qui sont raisonnables (...), les probabilités de la fermeture de TVA Sports sont très élevées », avait-il affirmé.

## QUERELLE SUR LES REDEVANCES

Le bras de fer entre les conglomérats Québecor et Bell a été provoqué par une querelle sur les redevances à être versées aux chaînes spécialisées.

Québecor reproche à Bell de ne pas lui accorder des redevances qui reflètent la juste valeur de ses chaînes spécialisées, notamment LCN, mais surtout TVA Sports, qui encaisse des pertes depuis sa création.

Selon Québecor, tous les câblodistributeurs au Québec ont accepté le tarif proposé pour TVA Sports.

L'entreprise affirme que son concurrent Bell ne le fait pas, car il est propriétaire de RDS, une autre chaîne spécialisée en sport.

Québecor et son pdg Pierre Karl Péladeau disent évaluer les recours face à cette décision du CRTC . — PHOTO PC

## Demande d'action collective

Une demande d'action collective a été déposée jeudi matin contre le Groupe TVA et Québecor concernant les abonnés de Bell qui ont été privés du signal de TVA Sports pendant trois jours dans la foulée de la querelle entre les deux géants des télécommunications.

La citoyenne Catherine Valiquette a fait la demande d'action collective, qui serait intentée au nom de tous les abonnés de Bell qui n'ont pas eu accès au signal des chaînes de TVA Sports du 10 au 12 avril dernier. Le Groupe TVA, Québecor Média et Québecor sont visés.

Dans le document déposé en Cour supérieure, le cabinet d'avocats montréalais Calex souligne que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) avait enjoint les deux entreprises à maintenir leurs services respectifs malgré leur litige, qui porte sur les redevances que réclame Québecor à Bell.

Toutefois, Québecor avait contrevenu à cet avertissement.

« En agissant ainsi, les défenderesses ont manqué à leur devoir d'agir en personne morale prudente et diligente en refusant de respecter les règles de conduite de l'industrie, les usages, et les dispositions du Règlement sur la diffusion de radiodiffusion du CRTC et ont ainsi commis une faute extracontractuelle au sens de l'article 1457 du Code civil du Québec », souligne la demande.

L'article 1457 du Code civil indique que « toute personne a le devoir de respecter les règles de conduite qui, suivant les circonstances, les usages ou la loi, s'imposent à elle, de manière à ne pas causer de préjudice à autrui ». **PRESSE CANADIENNE**

NOUVEL ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

# Des gains modestes pour l'économie des États-Unis

**MIKE BLANCHFIELD**
*Presse canadienne*

**Le nouvel accord commercial nord-américain qui doit remplacer l'ALÉNA n'entraînera que des gains modestes pour l'économie américaine, révèle un nouveau rapport indépendant.**

Selon l'analyse de la Commission du commerce international des États-Unis, le nouvel accord ajouterait 0,35 pour cent au produit intérieur brut (PIB) américain – ou 68,2 milliards $ US – et créerait 176 000 emplois six ans après son entrée en vigueur. Ce n'est qu'une infirme partie de l'économie américaine de 21 000 milliards $ US par année, qui compte environ 151 millions de travailleurs.

Le rapport est important, puisqu'il a été réalisé par un organisme indépendant qui peut fournir un examen approfondi des impacts économiques de ce nouvel accord suscitant l'opposition, notamment des démocrates à Washington.

L'analyse a aussi prédit que les exportations américaines au Canada et au Mexique augmenteraient de 19,1 milliards $ - exactement le même montant que la hausse des importations américaines provenant des deux pays.

Cyndee Todgham Cherniak, une avocate en commerce international établie à Toronto, croit que ces chiffres discréditent les arguments utilisés par l'administration Trump pour renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). L'enjeu du déficit commercial brandi par les Américains est ainsi « neutralisé », selon la spécialiste.

La ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, n'a pas manqué de souligner ces données, elle qui critiquait souvent ses vis-à-vis américains qui évoquaient constamment l'argument du déficit commercial.

« Selon ce rapport des États-Unis, le nouvel ALÉNA profite aux deux pays (...). Je pense que c'est un résultat gagnant-gagnant », a-t-elle déclaré aux journalistes lors d'un point de presse à l'usine Algoma Steel, à Sault Ste. Marie, où elle a continué à dénoncer les tarifs américains « illégaux » sur l'acier et l'aluminium canadiens.

## IMPACTS SUR LE SECTEUR AUTOMOBILE

Dans le secteur crucial de l'automobile, le rapport souligne des retombées positives, mais avec un bémol : le nouvel accord pourrait rendre les voitures plus chères pour les consommateurs en raison de nouvelles règles sur le contenu qui empêcheraient l'utilisation de pièces étrangères moins dispendieuses.

La formule complexe du contenu de ce qui constitue une automobile construite en Amérique du Nord - connue sous le nom de « règles d'origine » - et la mise à jour des dispositions relatives au travail, visant le Mexique, ont été des éléments clés dans la renégociation litigieuse de l'ALÉNA.

Dan Ujczo, avocat spécialisé dans le commerce canado-américain établi à Columbus, dans l'Ohio, estime que l'analyse confirme que les États-Unis ne pourront jamais conclure un meilleur accord avec le Canada et le Mexique que l'accord actuel.

Mais il a laissé entendre que les conclusions du rapport pourraient passer inaperçues en cette journée faste en actualités aux États-Unis, avec la publication du rapport Mueller, qui enquêtait sur une potentielle collusion entre l'équipe de campagne de Donald Trump et la Russie lors de l'élection présidentielle de 2016.

« Malheureusement, l'autre rapport d'aujourd'hui va mobiliser Washington pour le reste du printemps et va probablement capter toute l'attention du Congrès en 2019 », a souligné M. Ujczo.

## OPÉRATION CHARME DE WASHINGTON

L'administration Trump a anticipé la publication de ce rapport en lançant une nouvelle offensive de charme pour vanter les mérites du nouveau pacte de libre-échange nord-américain afin de contrer le scepticisme croissant quant à ses avantages économiques.

Le représentant américain au Commerce a affirmé que le nouvel accord, qui n'a pas encore été ratifié, ramènerait des emplois dans l'industrie automobile du Mexique aux États-Unis.

Dans un nouveau document de neuf pages, le département fait valoir que le nouvel accord commercial continental générera 57 milliards $ d'investissements dans la construction automobile et créera 76 000 nouveaux emplois dans le secteur automobile américain au cours des cinq prochaines années.

Un haut responsable du département américain du Commerce, qui a informé les journalistes sous le couvert de l'anonymat, a rejeté le rapport publié le mois dernier par le Fonds monétaire international, selon lequel les nouvelles règles d'origine et les dispositions en matière de travail entraîneraient une baisse de la production de véhicules dans les trois pays.

Le nouveau rapport du département ne mentionne toutefois pas les tarifs imposés par le président Donald Trump sur les importations d'acier et d'aluminium canadiens et mexicains - des droits de douane que les deux pays considèrent comme un obstacle à la ratification du nouvel accord. **AVEC L'ASSOCIATED PRESS**

ARRÊTÉ AVEC DE L'ESSENCE ET DES BRIQUETS DANS LA CATHÉDRALE DE NEW YORK

# L'homme interpellé devait partir à Rome

*Associated Press*

Un professeur de philosophie arrêté après être entré dans la cathédrale Saint-Patrick, à New York, alors qu'il transportait de l'essence, du liquide d'allumage, ainsi que des briquets au butane, avait également été interpellé par les autorités au New Jersey cette semaine et devait partir à Rome jeudi.

Marc Lamparello, âgé de 37 ans, fait face à des accusations de tentative d'incendie criminel et de mise en danger d'autrui dans la foulée de son arrestation mercredi soir, a indiqué John Miller, commissaire adjoint au renseignement et à la lutte antiterroriste au sein de la police de New York.

L'arrestation est survenue quelques jours après que la cathédrale Notre-Dame de Paris eut été ravagée par un incendie, qui pourrait avoir été causé par un court-circuit.

## PAS DE LIEN TERRORISTE

M. Miller n'a pas voulu dévoiler ce qu'a dit le suspect aux policiers après son arrestation, mais il a souligné qu'il ne semblait y avoir « aucun lien avec un groupe terroriste ou avec une intention terroriste ».

Marc Lamparello demeurait détenu jeudi et n'avait pas été formellement accusé. L'individu est un professeur de philosophie qui a enseigné aux collèges Lehman et Brooklyn, à New York, et à l'Université Seton Hall, au New Jersey.

## COMPORTEMENT SUSPECT

Selon M. Miller, l'homme a été aperçu dans une camionnette en train de faire le tour de la cathédrale plusieurs fois, avant de garer son véhicule sur la 5e Avenue.

Il s'est promené dans le secteur, avant de retourner à son véhicule pour aller chercher l'essence et le liquide d'allumage.

Lorsqu'il est entré dans l'église, il a été confronté par un agent de sécurité, qui a contacté les policiers à l'extérieur. M. Lamparello s'est justifié en disant que sa voiture manquait d'essence, ce qui n'était pas le cas, selon les policiers.

Avant de se rendre à la cathédrale, mercredi, l'individu avait acheté un billet d'avion pour se rendre en Italie.

Il avait aussi été arrêté lundi à la cathédrale basilique du Sacré-Cœur de Newark, au New Jersey, parce qu'il avait refusé de partir à l'heure de fermeture.

Un homme de 37 ans est soupçonné d'avoir tenté de mettre le feu à la cathédrale Saint-Patrick de New York.—PHOTO AP

5391375

PRÉSENTÉ PAR

RioTinto

# GALA
## DU MÉRITE ÉCONOMIQUE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE SAGUENAY–LE FJORD

# 15E ÉDITION

ÉDITION SPÉCIALE

leQuotidien

*15E ÉDITION DU GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE 2019*

# LA RECONNAISSANCE À L'HONNEUR

**Les entrepreneurs de la région ont répondu en grand nombre à cette 15e édition du Gala du mérite économique 2019, organisé par La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) et présenté Rio Tinto, en collaboration avec la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay. C'est devant une salle comble de 750 personnes que la troupe Québec Issime a donné le coup d'envoi à cette soirée vibrante visant à souligner l'apport des entreprises du Saguenay.**

**VALÉRIE LEFEBVRE**
*Rédactrice publicitaire*
vlefebvre@lequotidien.com

## UN HOMMAGE AU PATRIMOINE ENTREPRENEURIAL

Afin de souligner le 15e anniversaire du Gala, un volet reconnaissance a été ajouté cette année. 15 personnalités ou familles, qui ont marqué le paysage économique de la région, ont été présentées. Ces entreprises flamboyantes sont de véritables sources d'inspiration pour la région. Bravo à ces entrepreneurs !

**Le chef du conseil de bande de Mashteuiatsh, Cliffor Moar, a livré un vibrant témoignage.**
*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

## UNE PARTICIPATION RECORD

Le Gala du mérite économique de la CCISF est sans contredit le plus grand rassemblement de gens d'affaires de tout l'Est-du-Québec. Le taux de participation record pour cette 15e édition en est d'ailleurs la preuve irréfutable. Avant même la confirmation de la présence de M. Trudeau, le gala affichait déjà complet depuis deux semaines. Les membres du jury ont analysé 71 candidatures, ce qui représente 30 de plus que l'an dernier. Mentionnons le nombre accru de jeunes finalistes qui étaient présents dans la salle. Ces agents de changement dans leur milieu témoignent d'une relève dynamique qui souhaite innover et participer à la croissance économique d'une région.

## UN INVITÉ DE RENOM

Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, avait accepté l'invitation lancée par la directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord, Mme Sandra Rossignol. Son discours, empreint d'optimisme, se voulait rassurant pour les gens de la région. M. Trudeau a en effet mentionné qu'il serait de toutes les batailles pour tenter d'annuler les tarifs imposés par les États-Unis pour ce qui est de l'exportation d'aluminium. Il a d'ailleurs souligné l'initiative environnementale du projet Elysis, un procédé révolutionnaire visant à produire de l'aluminium sans émissions de carbone. Il a aussi réitéré son appui aux producteurs laitiers, en plus de rappeler la contribution financière de 100 M$ injectée dans le secteur forestier l'automne dernier. « Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est l'épine dorsale de l'économie de notre pays. Vous pouvez compter sur nous, car vos priorités sont aussi les nôtres », a-t-il clamé devant une foule attentive.

Soulignons également la présence du chef du conseil de bande de Mashteuiatsh, Clifford Moar, qui a reçu une ovation debout à la suite de son touchant discours. Il a notamment mentionné la nécessité de continuer à partager les racines ancestrales de notre territoire pour assurer une prospérité au Saguenay–Lac-Saint-Jean. « C'est une grande marque de respect qu'on me sert ce soir et je vais m'assurer de la partager avec les gens de chez nous. Tout ce qu'on a pu faire dans la région, c'est grâce aux partenariats. Ce que vous représentez est important et je pense qu'on a un bel avenir devant nous », a-t-il affirmé avec émotion.

**Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, s'est adressé à la foule avec un discours empreint d'optimisme.**
*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

**La troupe Québec Issime a donné le ton à la soirée avec une prestation renversante.**
*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

5392071

PARCE QUE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SAGUENAY NOUS TIENT À CŒUR.

En tant que partenaire du Gala du mérite économique de la CCISF, Cain Lamarre est fier de souligner le dévoilement des 15 personnalités qui ont marqué le développement économique du Saguenay.

CAIN LAMARRE

PRÈS POUR ALLER LOIN | CAINLAMARRE.CA

## LA PERMANENCE DE LA CCISF

- Claude Boutin, coordonnateur aux événements
- Ketsia Guillaume, adjointe exécutive
- Marlène Gaudreault, coordonnatrice service aux membres et développement des affaires
- Louis-Martin Leclerc, responsable des projets spéciaux
- Karyna Tremblay, coordonnatrice communication et projets économiques
- Sandra Rossignol, vice-présidente exécutive et directrice générale

**Les animateurs de la soirée, Youcef Tadjer de 96,9 Rouge ainsi que Catherine Doucet d'Ici Radio-Canada.**
*Crédit photo: Marc-André Couture Photographie*

# LA CCISF : LA RÉFÉRENCE RÉGIONALE DANS LE MILIEU ÉCONOMIQUE

**La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord cumule plus de 120 ans d'histoire et d'influence régionale. Elle regroupe près de 1000 membres de la communauté d'affaires du Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Les relations entre les différents partenaires sont basées sur la confiance et l'entraide pour que chacun contribue au meilleur de ses compétences à l'optimisation des forces complémentaires vers l'atteinte de buts communs. Ayant comme mission d'être un acteur incontournable du milieu économique régional, la CCISF endosse un rôle-conseil auprès des gens d'affaires pour les appuyer en termes de formation, d'information, de développement des affaires et de réseautage.**

**VALÉRIE LEFEBVRE**
*Rédactrice publicitaire*
vlefebvre@lequotidien.com

Étant l'un des plus grands regroupements de gens d'affaires du Québec, la CCISF est un vecteur économique sur tout le territoire Saguenay-Le-Fjord. Son rôle d'influence lui permet de favoriser le développement et le maillage des gens d'affaires sur tout le territoire qu'elle dessert. Sandra Rossignol a profité du Gala pour lancer un appel à la solidarité économique.

**Le cocktail de bienvenue était une gracieuseté de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest.**
*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

5392264

RioTinto

Rio Tinto est fier de contribuer au rayonnement des entreprises d'ici.

Nous félicitons l'ensemble des récipiendaires du Gala du mérite économique de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay–Le Fjord.

# MOT DU PARTENAIRE PRINCIPAL

C'est avec plaisir que Rio Tinto est encore cette année, présentateur du Gala annuel du mérite économique. Au fil des ans, ce rendez-vous est devenu incontournable dans la communauté d'affaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean et nous sommes très fiers d'y être associés. Cette année est une année particulièrement importante, car nous soulignons ensemble la 15e édition du Gala. Au cours des dernières semaines, j'ai eu la chance de rencontrer les 15 personnalités et familles d'affaires qui sont mises en lumière dans le cadre de ce 15e anniversaire du Gala du mérite économique. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement envers notre belle région et souligner tout le travail des générations de pionniers qui ont marqué le développement socioéconomique du Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'aluminium que nous produisons dans la région depuis près de 100 ans est possible grâce à l'esprit d'innovation, du savoir-faire et de la passion des gens d'ici. C'est un véritable honneur de contribuer à reconnaître les réalisations et l'expertise des entreprises de la région.

*Jean-François Nadeau, Directeur général du Complexe Jonquière Rio Tinto*

## DEUX COLLABORATEURS DE CHOIX

En plus de Rio Tinto, fier présentateur du Gala mérite du Gala économique 2019, deux autres précieux collaborateurs ont participé activement à la tenue de cet événement. Il s'agit de Ville de Saguenay ainsi que de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

**M. Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.**
*Crédit photo: Marc-André Couture Photographie*

**M. Michel Potvin, maire suppléant et président du comité exécutif.**
*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

5394578

Complice de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

hydro quebec .com

# MODE CHOC

## HABILLE VOTRE UNIVERS

GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD

GAGNANT

CATÉGORIE | COMMERCE | ENTREPRISE DE L'ANNÉE

. MODE . DÉCO . PLAISIRS DE VIVRE .

*Merci !*

MODE CHOC TIENT À REMERCIER SA FIDÈLE CLIENTÈLE DU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN.

**VOUS FAITES PARTIE DE NOTRE SUCCÈS !**

JONQUIÈRE CHICOUTIMI ALMA DOLBEAU-MISTASSINI ROBERVAL

MODE CHOC.CA

# DES COLLABORATEURS HORS PAIRS

**(VL) Le succès d'un tel événement repose sur la précieuse collaboration de plusieurs personnes qui ont participé activement à faire de cette 15e édition une soirée grandiose. Ces gens de cœur ont travaillé sans relâche afin de faire briller la région de mille feux en mettant la lumière sur les entrepreneurs régionaux.**

## LE JURY

- André Tremblay, Président du comité, Avocat conseil
- Charles-Olivier Potvin, BDC
- Imen Latrous, UQAC
- Isabel Auclair, CREPAS
- Jocelyn Fortin, Ministère de l'Économie et de l'innovation Québec
- Joëlle Bernier, Promotion Saguenay
- Malika Cherry, AluQuébec
- Marc-Antoine Tremblay, M.R.C. du Fjord-du-Saguenay
- Nathalie Gauthier, Deloitte Sociétés privées
- Nadine Brassard, SERDEX International

## LE COMITÉ ORGANISATEUR

- Sébastien Renaud, Président du comité, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
- Claude Boutin, CCISF
- André Tremblay, Avocat conseil
- Dominic Tremblay, M.R.C. du Fjord-du-Saguenay
- Karyna Tremblay, CCISF
- Marie-Claire Blackburn, Promotion Saguenay
- Marlène Gatudreault, CCISF
- Miville Tremblay, Avocat médiateur
- Sandra Rossignol, CCISF
- Stéphane Riverin, Agence Polka
- Virginie Boulianne, Télénet communications

**La CCISF tient à remercier ses nombreux partenaires de leur soutien :**

- Rio Tinto
- Ville de Saguenay
- M.R.C du Fjord-du-Saguenay
- Métaux BlackRock
- SADC du Haut-Saguenay
- Le Quotidien/ Le Progrès
- Groupe Gilbert
- LCR
- Bell
- Kiliex
- Bell Media
- Hydro-Québec
- Raymond Chabot Grant Thornton
- Cain Lamarre avocats & notaires
- PCP Aluminium
- Les Pro de la Copie
- Andrée Laforest, députée de Chicoutimi, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- Soluson
- UQAC
- Air Canada
- Niobec
- Polka
- Énergie Saguenay
- Coupesag
- Arsenal Web
- Hôtel Delta Saguenay par Marriot et Centre des Congrès
- L'Usine LAbrasserie
- Martel Fleuriste
- Mallette
- Dery Telecom
- Laflamme&Cie
- Laflamme pour L
- La beauté en tête

**MERCI AUX MEMBRES DU COMITÉ DES MISES EN CANDIDATURES! GRÂCE À EUX, NOUS AVONS REÇU UN NOMBRE RECORD DE 71 CANDIDATURES.**

5393283

CONTACT NATURE

Gagnante de la catégorie « entreprise touristique »

Fière de protéger et de mettre en valeur le corridor de la Rivière-à-Mars

Rivière-à-Mars • Centre plein air Bec-Scie • Villages de pêche blanche

Okwari aventures • Camping Au jardin de mon père

www.contact-nature.ca ◇ La Baie

Crédit photo Rocket Lavoie

# 15 PERSONNALITÉS MISES EN LUMIÈRE

**À l'occasion de sa 15e édition, le Gala du mérite économique a salué le travail de 15 personnalités ou familles qui contribuent à forger notre patrimoine économique. Ces gens passionnés représentent une belle fierté régionale, car ils sont la preuve irréfutable que le Saguenay–Lac-Saint-Jean est un tremplin de développement pour le milieu des affaires. Félicitations à toutes les personnes et familles qui contribuent, de par leur rayonnement à rendre la région plus attractive !**

**VALÉRIE LEFEBVRE**
*Rédactrice publicitaire*
vlefebvre@lequotidien.com

## LES PERSONNALITÉS/ FAMILLES

- Famille Boivin, Fromagerie Boivin
- Famille Boivin, Groupe Alfred Boivin
- Famille Bouchard, STAS
- Famille Couture, Hôtel Le Montagnais
- Éric Larouche, Hôtel Chicoutimi, RL Énergies
- Famille Gagnon, Gagnon Frères
- Famille Gilbert, Groupe Fernand Gilbert
- Famille Gilbert, Intercar
- Famille Harvey, Cegerco
- Laval Boulianne, Hôtel Delta Jonquière, Mercedes-Benz Saguenay
- Famille Perron, Les immeubles Perron
- Rémy Roy, Canmec
- Famille Riverin, Intercité
- Robert Doré, Québec Issime
- Robert Hakim, Productions Hakim

5392879

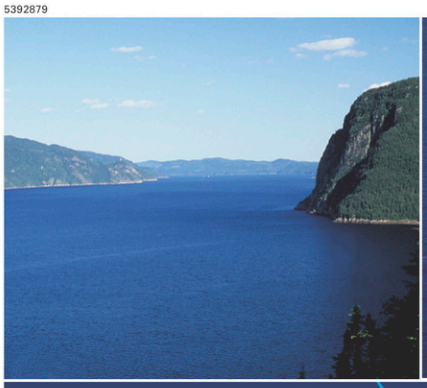

ÉNERGIE SAGUENAY

GNL QUÉBEC

UTILISER LES ATOUTS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET DU QUÉBEC, COMME LE CLIMAT FROID ET L'HYDROÉLECTRICITÉ, POUR LUTTER CONCRÈTEMENT CONTRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR LA PLANÈTE. C'EST L'ENGAGEMENT ET LA RAISON D'ÊTRE DU PROJET ÉNERGIE SAGUENAY.

Chaque année, le gaz naturel liquéfié produit dans notre usine **permettra de réduire de 28 millions de tonnes** les GES émis dans le monde. De plus, nous sommes engagés à faire de notre usine une usine carboneutre.

Informez-vous sur notre projet et voyez comment nous agissons localement afin de produire des effets positifs globalement!

**ÉNERGIE SAGUENAY, UN PROJET D'AVENIR DÉVELOPPÉ DANS LA RÉGION AVEC LA RÉGION**

energiesaguenay.com

# LES FINALISTES DU GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE 2019

**(VL) Voici les finalistes du Gala du mérite économique 2019, présenté par Rio Tinto, en collaboration avec la MRC du Fjord-du-Saguenay et Ville de Saguenay. Merci à tous et à toutes de contribuer, par le biais de vos entreprises, à l'essor économique de la région et d'optimiser le développement de nos ressources.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

### ATTRACTION ET RÉTENTION DE MAIN-D'ŒUVRE

•BC Assur
•Devicom
•STI Maintenance

### COMMERCE

- Camions Avantage
- Chocolaterie Au Cœur fondant
- Mode Choc

### DÉFI TERRITORIAL (MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY)

- Ateliers de Fabrication du Saguenay
- Distillerie du Fjord
- Ferme Michel Rivard et fille

### ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

- Distillerie du Fjord
- Dynamic Concept
- Les Industries GRC

### ENTREPRISE TOURISTIQUE

- Contact Nature
- Ferme Michel Rivard et fille
- OrganisAction

### SERVICE

- Bistro Café Summum
- Résidence funéraire du Saguenay
- Unimédic

### STARTUP

- Le Petit Monde des Arts et des Sports
- Les toitures d'ici
- Médecine podiatrique Justine Leduc

### TRANSFERT D'ENTREPRISE ET RELÈVE

- Charl-Pol
- Mode Choc
- STI Maintenance

5394251

M. Laval Boulianne
Fier d'avoir été honoré à titre d'acteur économique régional et heureux de féliciter tous les lauréats de cette soirée.

*Merci*
à tous mes collaborateurs et amis sans qui tous ces projets ne verraient pas le jour.

DELTA HOTELS MARRIOTT
SAGUENAY CENTRE DE CONGRÈS

Alma Volkswagen
www.almavw.ca
665, Avenue du Pont Sud
Alma · 418 662-7070

Saguenay Volkswagen
www.saguenayvw.ca
1910 Boulevard St-Paul
Chicoutimi · 418-545-7575

Mercedes-Benz

Hôtel Universel
Centre des congrès • Alma

NOLICAM
AXCIO · SECUR · NOLICAM MÉCANIQUE

Travelodge WYNDHAM
ALMA

PACINI

# UN TROPHÉE 100 % RÉGIONAL

**VALÉRIE LEFEBVRE**
*Rédactrice publicitaire*
vlefebvre@lequotidien.com

**Au total, dix Dubucs ainsi qu'un prix coup de coeur ont été remis au cours de la soirée.**
*Crédit photo: Marc-André Couture Photographie*

### DUBUC, LE TROPHÉE

L'artiste baieriverain Giuseppe Benedetto de l'Atelier d'Art Touverre, en collaboration avec Coupesag, a créé un véritable chef-d'œuvre en aluminium poli représentant un personnage brandissant une fleur qui tournoie.

Ce personnage dégage la force, la puissance, la ténacité et la fierté de la réussite que l'homme ou la femme d'affaires doit posséder pour se réaliser dans son entreprise. Il tient dans ses mains avec fierté la fleur de l'ingéniosité représentée par une gaillarde, emblème floral du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette fleur symbolise le dynamisme, la créativité et l'innovation.

De l'aluminium coulé dans les installations de Rio Tinto dans la région jusqu'aux mains de l'artiste en passant par PCP Canada et Coupesag, le trophée est un produit 100 % régional.

### J.E.A.DUBUC

Julien-Édouard-Alfred Dubuc, âgé de seulement 26 ans à l'époque et déjà ultimement considéré comme un homme d'affaires important, s'implique dans la création de la Chambre de commerce du Saguenay en 1897 et dans la Chambre de commerce du Québec en 1921. Propriétaire de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, il possède, en plus, 60 sociétés diverses. Nommé maire de la ville de Chicoutimi en 1930, il détient, à partir de 1925 et ce, jusqu'en 1945, le titre de député fédéral pour le comté. Monsieur Dubuc décède en 1947. Ce grand homme a laissé derrière lui un héritage colossal à cette ville naissante qui, par la suite, n'a cessé de croître malgré les hauts et les bas. La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay–Le Fjord est fière de remettre un trophée qui porte son nom à tous les lauréats qui ont contribué, eux aussi, à développer notre région.

5394100

# LES LAURÉATS

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

**La soirée a débuté en grand avec la prestation éclatante de la troupe Québec Issime.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographie*

**Mode Choc a raflé les honneurs en remportant le prestigieux titre d'Entreprise de l'année. L'entreprise a également remporté le Dubuc Le Quotidien/ Le Progrès dans la catégorie Commerce.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

**La table d'honneur de cette 15e édition comptait pas moins de 25 convives.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

5393729

DISTILLERIE DU FJORD
MONTS-VALIN, QC

GAGNANT DU PRIX
DÉFI TERRITORIAL

FIÈREMENT DISTILLÉ AU
PIED DES MONTS-VALIN

Famille Bouchard

km 12
Monts-Valin
Gin
de la forêt boréale
750ml
40% alc/vol

# MODE CHOC COURONNÉE ENTREPRISE DE L'ANNÉE

**La boutique Mode Choc, a connu au cours des dernières, années une croissance fulgurante. Toujours portée par des valeurs familiales, l'équipe s'est donnée les moyens de développer de nouvelles opportunités d'affaires et d'aller à la conquête du marché. C'est avec enthousiasme et étonnement que l'équipe est montée sur scène pour recevoir le Dubuc Entreprise de l'année, qui se veut une belle reconnaissance du milieu économique régional.**

**VALÉRIE LEFEBVRE**
*Rédactrice publicitaire*
vlefebvre@lequotidien.com

Le tout premier magasin Mode Choc, appelé à l'époque Aubaine Choc, a vu le jour en 1983 à Dolbeau. Dirigée par Monsieur Raymond Roussy et Mme Marlène Hudon, la boutique comptait alors six employés. Quelques années plus tard, la 2e génération se joint à l'actionnariat de la compagnie et assure la relève familiale.

Ayant gagné de nouveaux marchés au Québec et au Nouveau-Brunswick, l'entreprise compte à ce jour 550 employés, 11 magasins, ainsi qu'une boutique en ligne. La grande famille Mode Choc a accueilli cette reconnaissance des pairs avec honneur. « C'était la toute première fois que nous soumettions notre candidature pour participer à un événement comme celui-ci. Cette distinction était plutôt inattendue, mais nous en sommes très fiers puisque nous avons travaillé très fort. Le commerce au détail n'est pas un domaine facile et la concurrence est farouche, c'est pourquoi nous nous efforçons d'offrir des produits diversifiés de qualité à des prix abordables », raconte avec fierté Jessika Roussy, directrice générale adjointe et copropriétaire.

Depuis 2015, l'entreprise a rejoint le phénomène Web avec la création de sa boutique en ligne qui comprend également un blogue. L'équipe design, basée au siège social d'Alma, est quant à elle passée de quatre à onze employés afin de continuer à offrir à la clientèle des morceaux uniques à des prix concurrentiels. « Notre vision demeure la même au fil des ans. Notre démarche est en lien avec nos valeurs et nous souhaitons être à l'écoute des familles et répondre à leurs besoins en proposant des produits accessibles », ajoute-t-elle.

Tout récemment, l'entreprise a acquis une nouvelle place d'affaires dans la grande métropole et a ouvert son tout premier Mode Choc déco dans la région de Québec. Pour la suite, l'équipe désire consolider ses actifs tout en restant à l'affût de nouveaux défis.

La boutique Mode Choc a aussi remporté le Dubuc Le Quotidien/Le Progrès – catégorie Commerce et était en lice pour le prix transfert d'entreprise et relève.

Deux fois bravo pour cette belle réussite d'équipe!

**La famille Roussy composée de Jessika Roussy, Raymond Roussy, Marlène Hudon ainsi que Christel Roussy, a reçu cet honneur avec fierté.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

5393747

« SANS L'APPUI DE NOTRE CLIENTÈLE, CE PRIX NE M'AURAIT PAS ÉTÉ RENDU. MERCI DE FAIRE LE PLEIN D'EXPÉRIENCES RÉGIONALES ! »

**Éric Larouche**, président
et l'une des 15 personnalités
ayant contribué au développement
économique de Saguenay

HÔTEL CHICOUTIMI ★ ★ ★ ★
AUBERGE DES ÎLES RESORT
MON ADRESSE À LOUER .COM
Hébergements d'expérience
Fabbrica GELATO
RESTAURANT INTER
ROUGE BURGER BAR
RL ÉNERGIES

ET DE NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS À VENIR !

# LES RÉCIPIENDAIRES DU GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE 2019

*DUBUC PRÉSENTÉ PAR HYDRO-QUÉBEC ET RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON*

**Catégorie Transfert d'entreprise et relève**

## CHARL-POL
**remporte le Dubuc**

**Éric Dufour de Raymond Chabot Grant Thornton, Jean-Sébastien Michaud, Marlène Gauthier, Jonathan Lalande, Lyson Potvin, Richard Tremblay, Marie-Claude Lachance d'Hydro-Québec.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

Depuis 1921, Charl-Pol est un leader en tant qu'équipementier et fabricant de pièces mécano-soudées pour l'industrie lourde. L'entreprise compte deux usines, une à La Baie et une à Portneuf et œuvre dans des créneaux de pointe dont la fabrication mécano-soudée et l'usinage de pièces de composantes. Employeur de choix riche de ses 100 ans d'histoire, Charl-Pol s'appuie sur des technologies à l'avant-garde, une solidité financière et une équipe chevronnée, lui permettant de se donner une vision ambitieuse, être le numéro un dans la fabrication d'équipements pour l'industrie navale, de l'énergie, de l'aluminium, des mines et métaux et des pâtes et papiers. Charl-Pol compte sur une équipe de professionnels constituée de plus de 200 ressources aux compétences variées qui contribuent à bâtir une entreprise qui accompagne ses clients à devenir meilleurs dans leurs secteurs d'activité.

*DUBUC PRÉSENTÉ PAR VILLE DE SAGUENAY*

**Catégorie Startup**

## MÉDECINE PODIATRIQUE JUSTINE LEDUC
**remporte le Dubuc**

La clinique de médecine podiatrique Justine Leduc a pour mission de traiter toutes les affections podiatriques tout en préservant les valeurs qu'elle s'est imposées, soit : l'intégrité, la modernité, la qualité et le dynamisme. Implantée à Arvida depuis septembre 2017, Justine Leduc, podiatre et propriétaire de la clinique, a comme vision de devenir le leader en podiatrie sportive au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

**Dre Justine Leduc, Michel Potvin maire suppléant, conseiller et président du comité exécutif à Ville Saguenay et France Audet.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

*DUBUC PRÉSENTÉ PAR LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY*

**Catégorie Défi territorial**

## DISTILLERIE DU FJORD
**remporte le Dubuc**

Fondée en 2016 par la Famille Bouchard, La distillerie du fjord est la toute première microdistillerie dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Spécialisée dans la fabrication artisanale de spiritueux, l'entreprise s'est faite connaître sur les tablettes de la SAQ grâce à son gin Km12, un gin unique, inspiré par la richesse de la forêt boréale. Classé parmi les meilleurs gins québécois et récipiendaire de distinctions à l'international, déguster le Km12 représente une expérience et le plaisir de découvrir les arômes typiques de la région.

**Serge Bouchard, Jean-Philippe Bouchard ainsi que Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

5394522

Gagnon Frères
est fier
de faire partie du développement régional depuis 115 ans.

Frédéric Gagnon
*président*

L'une des 15 personnalités honorées

GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD

gagnon frères

gagnonfreres.com

*DUBUC PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE FERNAND GILBERT ET LCR VÊTEMENTS ET CHAUSSURES*

**Catégorie Entreprise de construction**

# AR CONSTRUCTION

**remporte le Dubuc**

**Messieurs Roger et Raphaël Dumais (respectivement 3e et 5e sur la photo) entourés de membres de la famille Gilbert du Groupe Gilbert.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

AR Construction est un entrepreneur général en construction et rénovation résidentielle et commerciale basé dans l'arrondissement de Jonquière. Fondée en 2001 par Roger Dumais et son fils Raphaël, l'entreprise compte plus de 40 employés. Leader régional dans son créneau d'excellence, l'expertise d'AR Construction est reconnue partout au Québec. L'entreprise est renommée pour son professionnalisme, la qualité de ses travaux et son approche client. Elle offre un produit sur mesure destiné à une clientèle variée, qui va de l'autoconstructeur à l'acheteur désirant une construction clé en main. Voilà pourquoi tant de résidents du Saguenay ont réalisé que leur rêve se mariait parfaitement avec la vision d'AR Construction.

**Marc-André Galbrand, Marilou Tremblay, Pierre-Luc Champagne et Réal Vachon de Kiliex Sublimart.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

*DUBUC PRÉSENTÉ PAR KILIEX*

**Catégorie Entreprise touristique**

# CONTACT NATURE

**remporte le Dubuc**

Contact Nature, c'est la destination plein air incontournable au Saguenay–Lac-Saint-Jean! Avec ses 5 divisions, soit la Rivière-à-Mars, le Centre plein air Bec-Scie, les villages de pêche blanche de La Baie, Okwari aventures et le camping Au jardin de mon père, l'OBNL Contact Nature propose une offre touristique diversifiée qui répond aux besoins de sa clientèle. D'ailleurs, sa division Okwari aventures offre entre autres, l'observation de l'ours noirs, la pratique du rabaska, la visite d'un site amérindien, de la pêche blanche et du traîneau à chiens, activités qui font le bonheur de sa clientèle locale et internationale.

5393736

Merci

Et félicitations
à tous nos employés
de bureau et de chantiers,
sans lesquels ce succès
ne serait pas possible.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
AR CONSTRUCTION
l'Art de Construire

RBQ : 8271-8974-17

ar-construction.ca

2485, Alexis-le-Trotteur
Jonquière (Québec) G7X 0E4

418.695.6646

ENTREPRISE EN CONSTRUCTION
GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE 2019

*DUBUC PRÉSENTÉ PAR MÉTAUX BLACK ROCK ET SADC DU HAUT-SAGUENAY*

**Catégorie Attraction et rétention de main-d'œuvre**

## STI MAINTENANCE

**remporte le Dubuc**

Fondée en 1992, STI Maintenance est une entreprise spécialisée en gestion des actifs. Son équipe, constituée de plus de 90 professionnels, offre une approche totalement intégrée, allant de la gestion des actifs à l'intégration de nouvelles technologies, en passant par l'offre de main-d'œuvre qualifiée. Le personnel multidisciplinaire de STI Maintenance composé de conseillers, ingénieurs, techniciens, analystes-programmeurs et formateurs, vise l'optimisation des services de maintenance basée sur les meilleures pratiques d'affaires ainsi que sur l'utilisation d'outils technologiques performants.

**Germain Grenon, Guy Boudreault, Éric Trudel, Xavier Zwingmann, Dominique Privé, Serge Gagnon, Amélie Bergeron-Deschênes, Alain Poudrier, Mario Bergeron, Josée Lajoie, Sébastien Bouchard et David Dufour.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

*DUBUC PRÉSENTÉ PAR LE JOURNAL LE QUOTIDIEN/LE PROGRÈS*

**Catégorie Commerce**

## MODE CHOC

**remporte le Dubuc**

Mode Choc est une entreprise familiale originaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, où se trouve toujours le siège social composé des équipes marketing, Ecommerce, design de mode, importation, achats et ressources humaines. Depuis maintenant 35 ans, Mode Choc offre dans ses magasins et désormais sur son site Web, des vêtements, accessoires et articles de décoration de qualité et tendance, à des prix accessibles, contribuant à accroître le plaisir de magasiner. L'entreprise, qui compte plus de 550 employés, est administrée par les fondateurs et leurs 2 filles, qui prennent la relève graduellement. L'expansion de Mode Choc, qui ne ménage aucun effort pour être un employeur de choix, est orchestrée selon une liste de valeurs comme l'humanisme, l'ouverture, la créativité, l'engagement et la passion.

**Tierno Ba et Stéphane Riverin de l'agence Polka & Arsenal Web, entourent Christel Roussy, Jessyka Roussy et Raymond Roussy.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

*DUBUC PRÉSENTÉ PAR BELL*

**Catégorie Entreprise manufacturière**

## LES INDUSTRIES GRC

**remporte le Dubuc**

Plus qu'une usine de transformation du métal en feuille, les Industries GRC fabriquent des produits respectant différentes normes et exigences pour ses clients, fidèles depuis plus de 30 ans. Toujours à la fine pointe de la technologie, c'est avec fierté que son équipe de professionnels constituée de plus de 60 experts, transforme différents métaux, allant de la conception à la finition de produits mécano-soudés peints. La rapidité d'exécution de sa main-d'oeuvre qualifiée fait des Industries GRC, le partenaire clé reconnu par plusieurs grandes industries aux quatre coins du Québec.

**Vicky Allard, Patrick Bourgeois et Valérie Turcotte de Bell Marché Affaires.**

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

5393737

Charl-Pol

La direction et toute la grande famille CHARL-POL sont très fières de remporter le prix

**TRANSFERT D'ENTREPRISE ET RELÈVE**

Voilà tout un gage de confiance en l'avenir qui s'annonce des plus prometteurs. Faites partie de l'équipe! cv@charlpol.com

Jonathan Lalande, Directeur d'usine pour notre usine du Saguenay – Marlène Gauthier, Directrice finances et administration – Jean-Sébastien Michaud, Directeur des ressources humaines – Richard tremblay, PDG

Dominic Girard, Maxence Raymond, Bénédict Morin, David Boivin, MélissaJane Gauthier, Joanie Vaillancourt, Karine Leblanc, Ève Brodeur. Alassane Karama,Stéphane Riverin et Tierno Ba (tous deux de Polka & Arsenal web), ainsi que Stephan Tremblay de Bell Média.

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

*PRIX COUP DE CŒUR*

**L'entreprise le**

## DOMAINE LE CAGEOT

**se voit remettre le prix coup de cœur**

L'entreprise s'est démarquée avec son dossier de candidature étoffé et s'est donc vue remettre le prix de coup de cœur par M. André Tremblay, président du comité jury. Fondée en 1977, l'entreprise familiale, dont une partie de sa clientèle est internationale, ne cesse d'innover. Il s'agit du premier centre régional de production artisanale de boissons alcoolisées à base de petits fruits, ainsi que le premier vignoble reconnu au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Depuis sa fondation, le Domaine cumule médailles, prix et hommages qui lui confèrent une renommée internationale. L'année 2019 s'annonce  fleurissante pour le Domaine Le Cageot qui prévoit un projet d'investissement de plus de trois millions $.

André Tremblay, président du Comité jury a remis le prix à Pierre-Philippe Tremblay et Yan-David T. Gagnon, respectivement président et vice-président du Domaine le Cageot.

*Crédit photo: Marc-André Couture Photographe*

*DUBUC PRÉSENTÉ PAR BELL MÉDIA*

**Catégorie Service**

## BISTRO CAFÉ SUMMUM

**remporte le Dubuc**

Le Bistro Café Summum prône une culture d'entreprise d'avant-garde où on laisse libre court à l'expression et à la nature propre de la personnalité des gens qui nous entourent. Alliant bistronomie et culture émergente, l'établissement se veut un repaire audacieux pour ceux qui osent s'aventurer là où ils ne seront pas attendus. On devrait toujours être légèrement improbable!

5394124

# GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD

# 15E ÉDITION

# FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SAGUENAY-LE FJORD

DEVENEZ MEMBRE

DE VOTRE CHAMBRE DE COMMERCE ET CONTRIBUEZ
AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL!

INSCRIPTIONS
CCISF.CA

THÉÂTRE D'ÉTÉ À LA DAM-EN-TERRE

# *Deux hommes tout nus* pour le 30e

**ANNIE-CLAUDE BRISSON**
*acbrisson@lequotidien.com*

**Les relations qui perdurent pendant trois décennies relèvent presque du miracle. L'union entre le Centre de villégiature Dam-en-Terre d'Alma et le théâtre d'été fait partie de ces exceptions. Après avoir présenté plusieurs créations, dont *Le dîner de cons*, *Le Gai Mariage* et *Le prénom*, l'équipe du Théâtre Dream Team est de retour pour une septième année afin de présenter *Deux hommes tout nus*. La comédie de Sébastien Thiéry, dont la mise en scène est assurée par Nicolas Létourneau, sera présentée lors de cette trentième saison de théâtre d'été, soit du 28 juin au 24 août.**

Dans le plus grand des mystères, Alain Boivin, un avocat sérieux, se retrouve nu dans son lit en compagnie d'un collègue de bureau. Incapables d'expliquer ce qui s'est passé, les deux hommes nus seront surpris, au salon, par la femme de l'avocat. Le mari fidèle qu'est Alain Boivin est prêt à inventer n'importe quelle histoire pour sauver son couple.

Contrairement aux saisons précédentes, le codirecteur du Théâtre Dream Team, Nicolas Létourneau, ne fait pas partie de la distribution. Il assurera la mise en scène de la création alors que les textes seront livrés par Blanche Gionet-Lavigne, Nadia Girard Eddahia, Gabriel Cloutier Tremblay et Réjean Vallée.

« Cela nous fait immensément plaisir de venir jouer avec vous et pour vous. C'est notre septième année et, par le fait même, le trentième anniversaire du théâtre. On tentera de vous gâter avec une pièce qui est un peu plus dans les traditions du théâtre d'été. On veut vous présenter des textes de qualité. Celle-ci aura beaucoup d'humour », a mentionné Nicolas Létourneau. Celui-ci compare le niveau d'humour de *Deux hommes tout nus* à celui de la pièce *Les meilleurs amis du monde* présentée à l'été 2017.

Nicolas Létourneau est d'avis que l'ouverture sur le monde permet au milieu du théâtre de se renouveler sur le plan des textes. Le Théâtre Dream Team travaille avec des textes français et en assure une adaptation qui permet de coller aux réalités québécoises. « C'est du jamais vu. Ce sont des situations qui ne sont pas traditionnelles pour les Québécois. Étant donné qu'on les adapte pour le Québec, les gens s'y identifient vraiment facilement », assure-t-il.

La prochaine saison de théâtre d'été permettra de présenter la pièce *Deux hommes tous nus*. Les codirecteurs Nicolas Létourneau et Emmanuel Bédard entourent le président du Centre de villégiature Dam-en-Terre, François Carrier. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

« Déjà 30 ans de théâtre à la Dam-en-Terre. L'an dernier, on attendait avec impatience le 30e anniversaire, et on n'a pas vu l'année passer. Il faut mentionner qu'on est l'une des seules pièces d'été traditionnelles au Saguenay-Lac-Saint-Jean », a ajouté le président du Centre de villégiature Dam-en-Terre, François Carrier.

L'activité est une fois de plus offerte en formule souper spectacle en collaboration avec le traiteur Cucina. Les billets sont en vente dès maintenant au Centre de villégiature de Dam-en-Terre ou via le réseau Réservatech.

### AMÉLIORATIONS TECHNIQUES

Un système de climatisation devrait s'ajouter à la salle pour le plus grand confort des spectateurs et des comédiens. Des améliorations seront également portées au système d'éclairage de la salle à temps pour la prochaine saison de théâtre.

FESTIVAL DE MUSIQUE DU ROYAUME

# Un départ canon pour les auditions

**MYRIAM ARSENAULT**
*marsenault@lequotidien.com*

Les auditions du Festival de musique du Royaume sont lancées. Ils seront environ 260 participants de tous âges à tenter de se faire une place dans la compétition d'envergure provinciale et avoir l'occasion de présenter leurs talents lors de l'une des finales.

Jeudi après-midi, c'était au tour des Scherzos 1, soit les chanteurs au répertoire populaire âgés de 12 à 15 ans, de faire leurs preuves. Ils étaient 15 jeunes à monter sur la scène de la salle Orphée. Pour participer à la compétition, les artistes devaient suivre des cours de musique dans leur discipline, que ce soit dans une école ou encore au privé.

Une foule dense regardait avec enthousiasme les prestations des jeunes chanteurs. Parents, grands-parents, frères, sœurs et amis étaient venus les encourager.

Les juges, Marie-Noëlle Claveau et Robert Pelletier, sont tous les deux professeurs au Collège d'Alma et musiciens avec une impressionnante carrière. Ils devaient donner une note sur 100 à chacun des artistes, en plus d'avoir la lourde tâche de déterminer qui allait se rendre en finale.

### CHOIX DE CHANSONS VARIÉ

Lors de la première partie des auditions, cinq chanteuses et un chanteur se sont présentés devant le jury. Chacun interprétait deux morceaux et ajoutait sa personnalité à sa performance. Le choix de chansons était particulièrement varié, en passant des succès d'Andréanne A. Malette à Patrick Norman, jusqu'à Simple Plan.

Les interprétations de Marie-Laurence Fillion ont retenu l'attention des juges. Elle a commencé par livrer une performance remplie d'émotions de *Je suis moi*, accompagnée d'une pianiste. Elle a ensuite pris la place au piano afin de montrer d'autres de ses talents, en interprétant sa version de *La lumineuse*. Elle semblait très contente d'avoir son laissez-passer pour la finale.

Le deuxième à avoir charmé les juges est le seul garçon de cette division, Alexis Simard. Il a débuté par une touchante version d'*Untitled*, avant de montrer un autre côté de sa personnalité, cette fois-ci plus charmeur, avec son interprétation de *Quand on est en amour*.

Les autres participants ont tous eu des notes très respectables, en ramassant la note médaille de bronze, argent et or. Malheureusement, certains semblaient déçus.

Tous les artistes recevaient, à la fin de leur performance, une pochette avec tous les commentaires des juges, afin d'améliorer leurs futures performances. Ceux qui étaient sélectionnés pour la finale recevaient en prime leur choix des chansons des juges, afin de présenter à la finale celle qui les montrait sous leur meilleur jour.

D'ailleurs, la finale est ouverte à tous, gratuite et se déroulera le samedi 20 avril, à la salle François-Brassard du Cégep de Jonquière. Une contribution volontaire peut être donnée. Les artistes de la catégorie Piccolo et Prélude monteront sur les planches à 12 h 30 et pour les catégories Scherzo, Interlude, Pizzicato et Brio, ce sera dès 15 h.

Alexis Simard. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Marie-Laurence Fillion. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Les auditions pour les artistes en musique classique commenceront dès le 23 avril, et ce, jusqu'au 3 mai. Les finales pour les différentes catégories auront lieu les 24 et 28 avril, ainsi que le 4 mai. Toutes les informations se retrouvent au *festivalduroyaume.com*.

## MOTS CROISÉS JUNIOR

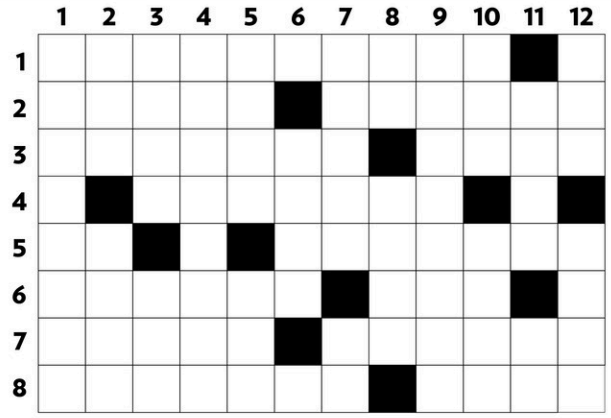

**HORIZONTALEMENT**

**1** Jouet que l'on fait voler dans le vent au bout d'un long fil.
**2** Fait descendre par le gosier – Abasourdis.
**3** Qui ne sont pas légers – Dans un crayon.
**4** Réunit en grande quantité.
**5** Avant deux – Changer de direction.
**6** Course automobile – Qui manque de vigueur, de tonus.
**7** Semblable en qualité – Connaissance élémentaire de quelque chose.
**8** Qui existe depuis peu – Ce qui possède la vie.

**VERTICALEMENT**

**1** Attraper une personne, un animal.
**2** Mère d'Abel et de Caïn – Le crawl en est une.
**3** Coupe au ras de la peau – Étendue d'eau douce.
**4** Tissus de laine léger et doux.
**5** On dit qu'il balaie les nuages – Unité monétaire principale du Japon.
**6** Touche, explore avec la main.
**7** Corde terminée par un noeud coulant – Indique une négation.
**8** Sert à transcrire le rire – Lutte traditionnelle au Japon.
**9** Marqué d'un chiffre.
**10** Opération de classement – Durée comprise entre le coucher et le lever du soleil.
**11** Pays d'Asie dont la capitale est New Delhi – Métal précieux.
**12** Agit avec sans-gêne – Prénom masculin.

**SOLUTION** du dernier numéro

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | B | O | O | M | E | R | A | N | G | ■ | I | L |
| 2 | R | E | ■ | I | T | A | L | I | E | N | N | E |
| 3 | A | I | S | E | ■ | V | A | L | L | O | N | S |
| 4 | I | L | E | ■ | T | I | R | ■ | E | T | E | ■ |
| 5 | S | ■ | P | R | I | S | M | E | ■ | A | ■ | N |
| 6 | E | P | A | I | S | ■ | E | S | T | I | M | E |
| 7 | S | U | R | N | O | M | ■ | T | I | R | E | R |
| 8 | ■ | R | E | G | N | E | R | ■ | C | E | R | F |

## MOT MYSTÈRE

**ETATS ET CAPITALES - Un mot de 9 lettres**

ABUJA
AGRAM
AKMOLA
ALBANY
ALGER
AMMAN
AMSTERDAM
ARGOS
ASSAM
AUSTIN

BAHIA
BOMBAY

CONGO

DELAWARE

ECOSSE
EREVAN
ESTONIE

FIDJI
FINLANDE
FRANCE

GABON
GAMBIE

HAITI
HAWAI
HONGRIE

IDAHO
INDIANA
IOWA
ISRAEL

JAPON

KENYA

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | O | M | E | I | B | I | M | A | N | M | O | I | E | P |
| A | I | H | A | B | I | J | W | I | A | H | A | S | G | E |
| M | J | O | G | O | T | D | E | L | A | W | A | R | E | R |
| S | A | U | K | R | I | I | E | D | A | R | S | A | V | O |
| T | P | L | B | I | A | F | I | H | A | T | U | E | R | U |
| E | O | C | I | A | H | O | N | G | R | I | E | L | O | F |
| R | N | O | G | N | O | C | O | I | N | D | I | A | N | A |
| D | R | E | G | L | A | S | T | E | U | M | B | A | O | L |
| A | A | N | D | O | S | V | S | L | A | H | M | R | U | B |
| M | H | Y | I | E | I | O | E | A | A | M | A | G | K | A |
| N | C | S | N | T | U | H | I | R | A | N | G | O | O | N |
| E | I | B | R | E | S | S | O | C | E | A | R | S | U | Y |
| E | N | I | A | R | K | U | W | P | B | M | A | S | S | A |
| I | U | A | L | O | M | K | A | O | B | O | M | B | A | Y |
| N | M | E | D | N | A | L | N | I | F | R | A | N | C | E |

**Solution du dernier numéro : TABERNACLE** 19-04-2019

LIMA
MALE
MALI
MUNICH

NAIROBI
NALTCHIK
NAMIBIE
NEPAL
NORVEGE
NOUKOUS

OAHU
OHIO
OUFA

PEROU

RALEIGH
ROME

SARAGOSSE
SERBIE
SUEDE

TOGO

UKRAINE
UTAH

## MOTS CROISÉS

**HORIZONTALEMENT**

1. Patronne des artilleurs, des sapeurs et des pompiers.
2. Peut se dire d'un ongle - Unité de mesure de longueur anglo-saxonne.
3. Mars, avril, mai - Acquise.
4. Adjectif numéral - Division d'une olympiade - Porteur de l'information génétique.
5. Bruit sec - Le dinar y circule.
6. Pareil - Il n'a pas de pattes - Gamin de Paname.
7. Signes utilisés dans les adresses électroniques.
8. Lier - Rendue amère.
9. Du verbe être - Merle d'eau.
10. Image de la Vierge - Parties de poumons.
11. Jus de raisin non fermenté - D'une couleur violet-pourpre.
12. Pris par force - Insectes carnassiers.

**VERTICALEMENT**

1. Concomitant - Pronom personnel.
2. Bourricot - Dégradation progressive.
3. Adverbe de lieu - Principale attraction - Loin du goulot.
4. Du nez - Donne de petits baisers à.
5. Unité d'angle - Mouton en ragoût.
6. Suites d'assertions - Ne fond pas.
7. Nourrisson - S'oppose au progrès.
8. Fête du Vietnam - Trace longitudinale.
9. Whisky canadien - C'était le do - Prison.
10. On le cultive pour ses fruits - Signal acoustique bref.
11. Cultivé - Prénom féminin.
12. Nombre moyen d'habitants par unité de surface - A lui.

**SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | T | R | O | G | L | O | D | Y | T | E | ■ | F |
| 2 | H | I | B | O | U | ■ | J | E | U | N | E | R |
| 3 | R | A | I | L | ■ | M | I | N | E | T | T | E |
| 4 | I | L | ■ | F | L | A | N | ■ | E | R | I | N |
| 5 | L | ■ | P | E | I | G | N | E | ■ | A | R | E |
| 6 | L | I | E | ■ | N | I | ■ | G | A | V | E | S |
| 7 | E | M | U | S | ■ | E | T | O | L | E | ■ | I |
| 8 | R | A | T | E | R | ■ | O | U | V | R | E | E |
| 9 | ■ | G | ■ | C | H | A | T | T | E | ■ | V | ■ |
| 10 | S | I | P | H | O | N | ■ | T | O | R | E | E |
| 11 | E | N | E | E | ■ | G | O | E | L | A | N | D |
| 12 | L | E | U | R | R | E | ■ | R | E | S | T | E |

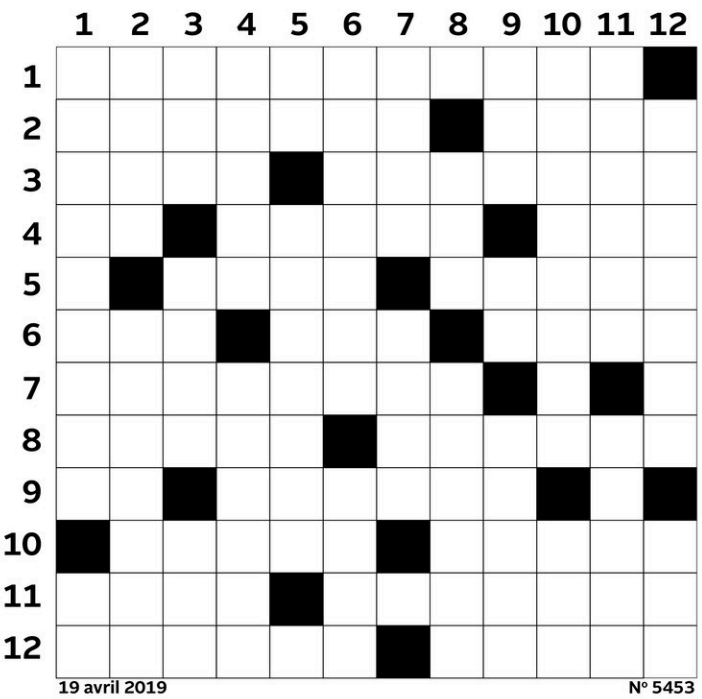

19 avril 2019 N° 5453

5392379

## SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 6 | | 3 | | |
| | 7 | 3 | | | 2 | | 5 | |
| | | 2 | 5 | | 8 | | 1 | |
| | | | | | | | | |
| | 2 | 4 | 9 | 1 | 7 | | 6 | 5 |
| 1 | | | | | | 9 | | 4 |
| | | | | 7 | 4 | | | |
| 9 | 3 | 5 | | | | | | |
| | | 7 | | | | | 2 | 6 |

**Niveau de difficulté :** moyen 4728

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

**SOLUTION DU DERNIER SUDOKU**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 6 | 3 | 7 | 4 | 1 | 5 | 9 | 8 |
| 9 | 4 | 5 | 2 | 6 | 8 | 7 | 1 | 3 |
| 8 | 7 | 1 | 9 | 3 | 5 | 6 | 2 | 4 |
| 1 | 8 | 9 | 5 | 2 | 3 | 4 | 6 | 7 |
| 6 | 3 | 2 | 8 | 7 | 4 | 1 | 5 | 9 |
| 7 | 5 | 4 | 6 | 1 | 9 | 8 | 3 | 2 |
| 3 | 1 | 6 | 4 | 9 | 7 | 2 | 8 | 5 |
| 5 | 2 | 7 | 3 | 8 | 6 | 9 | 4 | 1 |
| 4 | 9 | 8 | 1 | 5 | 2 | 3 | 7 | 6 |

4727

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

## CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SLU | SVAE | EA | V | RET | ERO | TCU | OJU | OM | PTU | RER | SON |
| | | ■ | | | | | | ■ | | | |
| | | | ■ | | | | | | | | |
| ■ | | | ■ | | | | | | | | |
| | | ■ | | | | | | | | | |

**Thème : Proverbe français**

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

**Solution du dernier numéro :**

Citation de Prosper Mérimée: Ni les hommes d'Etat, ni les acteurs ne se retirent à temps.

## Peanut

## Ben

## Boris

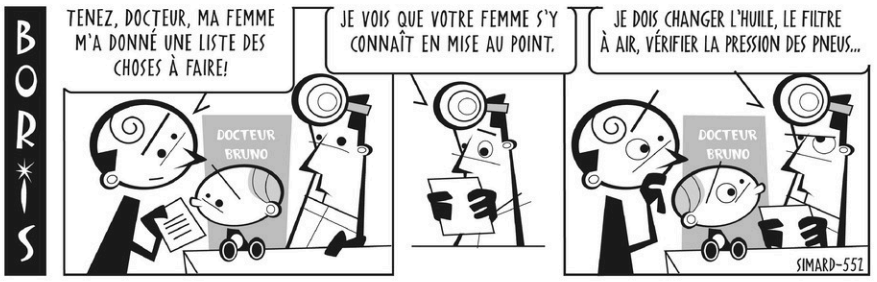


# HOROSCOPE 19 avril 2019

**Bélier du 21 mars au 19 avril -** Vu que le climat de Pleine Lune est encore dans l'air et que Mercure est maintenant en Bélier, une transformation de grande envergure pourrait survenir rapidement. Comme vous bénéficiez d'appuis importants, il ne suffirait que d'une petite pression de votre part pour influencer la tournure des évènements et voir une situation évoluer selon vos attentes. Le hasard pourrait bien faire les choses...

**Taureau du 20 avril au 20 mai -** Le Soleil arrive dès demain en Taureau, inaugurant votre période anniversaire au côté d'Uranus. Et comme c'est la Pleine Lune juste en face de votre Signe, ce vendredi pourrait vous offrir toute une surprise. Il suffira de ne pas vous replier sur vous-même pour que les autres vous incluent dans leurs activités. Et un rendez-vous intime pourrait même vous surprendre par son côté plutôt féerique.

**Gémeaux du 21 mai au 21 juin -** Des individus qui jouaient un rôle secondaire dans votre vie pourraient être amenés à y occuper une place plus importante. Cependant, l'espace que vous accorderez à ces nouveaux venus est susceptible d'insécuriser certaines personnes de votre entourage. Dans un climat de Pleine Lune, les paroles rassurantes ne suffiront peut-être pas, et devront être accompagnées de gestes concrets.

**Cancer du 22 juin au 22 juillet -** Mercure maintenant en Bélier, au carré du Cancer, pourrait rendre la transmission d'informations plus difficile à effectuer. Et avec ce climat de Pleine Lune, il est possible que certaines nouvelles soient démenties, ou que leur contenu ne puisse être confirmé de manière officielle. Un opposant semble préparer de bons arguments pour défendre sa théorie. Alors sachez préparer un raisonnement irréfutable...

**Lion du 23 juillet au 22 août -** Même au carré de votre Signe, la Pleine Lune en Scorpion accentuera l'influence que vous exercez sur votre entourage. Vous pourriez convaincre des personnes obstinées de vous appuyer par rapport à une décision controversée. Vos appétits sensoriels et votre goût d'aventure vous donneront envie de mordre à pleines dents dans la vie. Si ça ne fait de mal à personne, amusez-vous!

**Vierge du 23 août au 22 septembre -** Même en temps de Pleine Lune, il n'est pas requis de faire des extravagances en vue de vous faire apprécier. C'est plutôt le moment de briller par votre simplicité. Une attitude enjouée de votre part suffira pour que les autres éprouvent instinctivement de la sympathie à votre endroit. Quelqu'un a besoin de plus de temps pour développer un rapport d'intimité avec vous? Il suffira de patienter...

**Balance du 23 septembre au 23 octobre -** La présence de Mercure en face de votre Signe, en Bélier, permettra de faire peau neuve et de vous métamorphoser. Et voici également une Pleine Lune pour apporter des changements à votre apparence ou à votre disposition face aux évènements. Tout ce qui constituera une transformation devrait vous réussir. Et c'est peut-être le temps idéal pour épatez quelqu'un qui vous impressionne.

**Scorpion du 23 octobre au 21 novembre -** La Pleine Lune est en Scorpion, et l'arrivée demain du Soleil dans votre Signe opposé, le Taureau, marquera le début du mois le plus intéressant de votre printemps. Les rapports avec les autres s'annoncent empreints de compréhension. Un évènement qui ne vous emballe pas pourrait finalement vous surprendre, et ce vendredi vous sourira si vous mettez de vieux préjugés au rancart.

**Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre -** Dans ce climat de Pleine Lune, avec Jupiter en Sagittaire et Mercure maintenant en Bélier, cet aspect devrait favoriser la communication. D'ailleurs, un discours fluide promet de vous attirer de nouvelles sympathies. Par contre, quelqu'un pourrait aussi essayer de vous faire parler. Assurez-vous donc de ne pas divulguer de secrets, surtout si ce ne sont pas les vôtres.

**Capricorne du 22 décembre au 19 janvier -** Pourquoi présumer que la personne qui pose le plus de questions est la plus ignorante? Elle est, au contraire, potentiellement la plus savante. La conjonction Saturne-Pluton en Capricorne et le climat de Pleine Lune pourraient vous faire prendre conscience de certaines lacunes en termes de connaissances. N'ayez donc surtout pas honte de demander davantage de renseignements.

**Verseau du 20 janvier au 18 février -** Inutile de ressasser toutes les raisons pour lesquelles une affaire ne peut pas fonctionner. Profitez plutôt du climat de Pleine Lune, de Mercure en Bélier et de Mars en Gémeaux pour trouver une bonne raison de la faire marcher. Les chances de réussites seront loin d'être égales pour tout le monde, mais vous aurez la chance de faire partie des gens qui partent avec une longueur d'avance.

**Poissons du 19 février au 20 mars -** La poule des champs ne désire pas un poulailler. Personne ne sautera à pieds joints dans un arrangement qui lui semble comporter moins d'avantages que sa situation. Tandis que le climat de Pleine Lune pourrait rendre un processus de négociation plus complexe, il faudra trouver un moyen de faire comprendre à l'autre parti que vos revendications ne minimiseraient pas sa marge de manoeuvre.

## VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

| 19 AVRIL | 8h00 | 8h30 | 9h00 | 9h30 | 10h00 | 10h30 | 11h00 | 11h30 | 12h00 | 12h30 | 13h00 | 13h30 | 14h00 | 14h30 | 15h00 | 15h30 | 16h00 | 16h30 | 17h00 | 17h30 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ICI RC Télé | Garfield | | RDI matin | Marina Orsini | | | Ricardo | Silence, on joue! | Téléjournal Midi | Second Regard | Bonsoir bonsoir! | | Virginie | Virginie | Les Belles Histoires des pays d'en haut | | Entrée principale / Les meilleurs moments | | | Silence, on joue! |
| V | Moment V | | Moment V | | Histoire succès | Histoire succès | CSI: Miami / Sans fleurs ni couronne | | Guerre des clans | QUAND LA DEMOISELLE D'HONNEUR S'EN MÊLE (2016) Danica McKellar. | | | PETITS MEURTRES ET CONFIDENCES: MYSTÉRIEUSE DISPARITION (2017) | | | | | Les Simpson | Les Simpson | Guerre des clans |
| CJPM | (6h00) Salut Bonjour | | | | Bien | Rénos d'Hugo | Le Tricheur | Mario Dumont | TVA nouvelles | | EVAN LE TOUT-PUISSANT (2007) Steve Carell. | | | (:45) Tom et Jerry | Nouvelles /Publicité | Les feux de l'amour | | | Top modèles | TVA nouvelles | |
| TQc | RobocarPoli | TopWing/ Monchh. | Pat'Patrouille | (:25) La Famille | (:05) Ping/ L. People | Tatonka/ (:40) Yakari | (:05) Frères Kratt | Cochon dingue | Génial! | De garde 24/7 | Un chef à la cabane | | Cette année-là | | Frères Kratt | Roi Julian! | Chipmunks | | Robin Bois | (:05) Chat Potté | Salmigondis | |

| 19 AVRIL | 18h00 | 18h30 | 19h00 | 19h30 | 20h00 | 20h30 | 21h00 | 21h30 | 22h00 | 22h30 | 23h00 | 23h30 | 00h00 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ICI RC Télé | Le Téléjournal | TJ Extra | L'effet Wow | | LA GRANDE SÉDUCTION (2002) avec Pierre Collin, Clémence Desrochers, David Boutin. | | | | Le Téléjournal | Le Grand Rire de... | MA TANTE ALINE (2007) avec Rémi-Pierre Paquin, Sylvie Léonard, Béatrice Picard. | | |
| V | Un souper parfait | Un souper parfait | Rire et délire | Rire et délire | Ambulances animales | Ambulances animales | Haute sécurité | Code 111 | Gotham / Tuer le tueur | | SQ | NVL | Québec Rencontres |
| CJPM | TVA nouvelles | Le Tricheur | Ça finit bien la semaine | | Du talent à revendre / Quarts de finale en direct | | La liste noire: Rédemption / Opération Davenport | | TVA nouvelles | (:35) Denis Lévesque | | (:35) 10 SECONDES DE LIBERTÉ (2016) Stephan James. | |
| TQc | La Pat'Patrouille | Le dernier passager | Cuisine futée, | L'indice Mc$ween | De garde 24/7 | Banc public | Deux hommes en or | | Zone franche | | Un chef à la cabane / Dehors novembre | | Génial! |
| TV5 | (17h50) QuestChamp | Le Journal de France 2 | On n'a pas fait le tour / Sri Lanka | | Les petits meurtres d'Agatha Christie / Un meurtre est-il facile? | | | (:45) Gene Kelly, vivre et danser | | | TV5 le journal / (:20) C à dire?! | Journal Afrique | C à vous |
| CANAL D | Australie: La ruée vers l'or / Affronter le bush | | Amour fatal / Dally | | En prison / La sortie | Patrouille en direct | Marche à l'ombre | | | Les coulisses du palais | Destination cauchemar | Destination cauchemar | Guerre des enchères |
| ICI RDI | Le Téléjournal | RDI économie | 24/60 / Hors-série: Gilles Vigneault | | Les grands reportages | | Le Téléjournal | Faire la paix avec la guerre | Le Téléjournal | Le National | Le Téléjournal | Le National | 24/60 |
| RDS | (16h30) Le 5 à 7 | Hockey 360° (D) | IIHF Hockey / Canada c. Suisse - Championnat du monde M18 Tournoi à la ronde | | | | | L'antichambre (D) | | Sports 30 | Sports 30 | Confrontations | Boxe |
| VIE | Bye-Bye Maison | C'est quoi ton plan? | Mariages sur mesure | Design V.I.P. | Vendre ou rénover / La fin ou le début du rêve? | | Généalogie V.I.P. / Vanessa Williams | | Nombreux et heureux / Les Rochefort | | Bye-Bye Maison | C'est quoi ton plan? | LES ÂMES SILENCIEUSES |
| SERIES+ | Les enquêtes du NCIS / Qui sauve une vie... | | Les enquêtes du NCIS / Les péchés du père | | Bull (v.f.) / Plutôt mourir | | Hawaii 5-0 / Na Hoku O Ka Lani Ka I 'Ike la Pae | | Instinct / Ligne de mire | | Élémentaire / Quarantaine | | Les enquêtes du NCIS |
| Z | Rodéo Québec | Rodéo Québec | Week-end de bois | Lowrider Montréal | Américars: Rapides et musclés | | American Chopper (v.f.) | | Infiltration / Échangistes | Maripier! / Julie Snyder | EN SOUVENIR DES TITANS (2000) avec Will Patton, Donald Faison, Denzel Washigton. | | |
| HISTORIA | Belles ordures | Les dieux du ciel | Moyen Âge Québec | | Les montagnards / Contre vents et marées | | Les montagnards / Sauver sa peau | | Les montagnards / Le début de la fin | | Alaska: haute tension / À glacer le sang | | De l'acier et du feu |
| ÉVASION | Bienvenue au camping | | Vacances de Bruno / Inde, Varanasi, partie 1 | | Lydiane autour du monde | | Hell's Kitchen | | Pékin express | | | | Vacances de Bruno |
| ICI ARTV | Moi et l'autre | Moi et l'autre | Anne | | Pour emporter / Serge Denoncourt | | Karaoké | Karaoké | Les grandes entrevues / Julie Le Breton | | LES FEMMES DU 20E SIECLE (2016) avec Elle Fanning, Greta Gerwig, Annette Bening. | | |

affaires

OR
1275,74
$US/ONCE
1,27

PÉTROLE
71,94
BARIL US$
0,36

ALUMINIUM
0,8348
$US/LIVRE
0,08%

EURO
0,6651
€EURO
0,0021

LE DOLLAR
74,74
¢US
0,62

facebook/ LeQuotidien Progres

@lequotidien_cyb

## PRINCIPAUX INDICES

| Nom | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|
| S&P/TSX 60 | 995.29 $ | 4.68 $ | 99723771 |
| S&P/TSX 300 | 16612.81 $ | 68.57 $ | 195729650 |
| S&P/TSX VENTURE | 0.00 $ | 0.00 $ | 0 |
| DOW JONES | 26559.54 $ | 110.00 $ | 0 |
| NASDAQ (QQQ) | 187.39 $ | 0.24 $ | 15136194 |
| NASDAQ/Canada | 0.00 $ | 0.00 $ | 0 |

## TORONTO

**Les titres les plus actifs**

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| GOLDCORP INC | G | 14.43 $ | -0.49 $ | 42910636 |
| PROMETIC LIFE | PLI | 0.05 $ | 0.00 $ | 8872060 |
| AURORA CANNABIS | ACB | 12.03 $ | 0.08 $ | 8745133 |
| HEXO CORP | HEXO | 8.99 $ | 0.14 $ | 5957426 |
| APHRIA INC | APHA | 10.25 $ | -0.22 $ | 5893510 |
| CRESCENT POINT | CPG | 5.48 $ | -0.10 $ | 5826457 |
| BOMBARDIER INC., | BBD.B | 2.74 $ | 0.09 $ | 5561406 |
| CANOPY GROWTH | WEED | 59.64 $ | 2.53 $ | 5259853 |
| ENCANA CORP. | ECA | 9.70 $ | 0.04 $ | 5243262 |
| ENBRIDGE INC | ENB | 49.79 $ | 0.27 $ | 5073445 |

**Les plus fortes hausses**

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| CONSTELLATION | CSU | 1181.49 $ | 13.94 $ | 25626 |
| SHOPIFY INC | SHOP | 295.45 $ | 5.92 $ | 244013 |
| CARGOJET INC. | CJT.A | 79.56 $ | 4.56 $ | 1800 |
| CANADIAN PACIFIC | CP | 289.99 $ | 3.09 $ | 280779 |
| MOLSON COORS | TPX.B | 84.75 $ | 2.75 $ | 4231 |
| CANOPY GROWTH | WEED | 59.64 $ | 2.53 $ | 5259853 |

**Les plus fortes baisses**

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| MORGUARD CORP. | MRC | 193.00 $ | -5.48 $ | 2007 |
| ROGERS | RCI.A | 68.72 $ | -2.40 $ | 8705 |
| ROGERS | RCI.B | 68.90 $ | -2.04 $ | 2704960 |
| KINAXIS INC | KXS | 75.67 $ | -1.48 $ | 62224 |
| SENVEST CAPITAL | SEC | 187.00 $ | -1.01 $ | 1000 |
| LASSONDE | LAS.A | 172.50 $ | -1.00 $ | 729 |

## NEW YORK

**Les titres les plus actifs**

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| SPDR S&P 500 ETF | SPY | 289.99 $ | 0.52 $ | 38644837 |
| iShares Tr - | EEM | 44.55 $ | -0.06 $ | 21131451 |
| Bank of America | BAC | 30.00 $ | -0.03 $ | 20727955 |
| General Electric | GE | 9.35 $ | 0.23 $ | 20244133 |
| Chesapeake Energy | CHK | 2.92 $ | -0.14 $ | 17663762 |
| Pfizer Inc | PFE | 39.38 $ | -0.49 $ | 17228514 |
| The Fin Select | XLF | 27.33 $ | -0.07 $ | 16870983 |
| VanEck Vectors ETF | GDX | 21.33 $ | -0.35 $ | 15746521 |
| Qudian Inc | QD | 6.60 $ | 0.50 $ | 15157187 |

**Les plus fortes hausses**

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| NVR Inc. | NVR | 3093.10 $ | 52.80 $ | 7039 |
| Mettler-Toledo | MTD | 729.29 $ | 13.88 $ | 58188 |
| TransDigm Group | TDG | 469.21 $ | 12.84 $ | 127164 |
| Chipotle Mexican | CMG | 699.77 $ | 11.64 $ | 302878 |
| Alleghany Corp. | Y | 646.92 $ | 10.59 $ | 68358 |
| United Rentals Inc | URI | 136.06 $ | 10.24 $ | 2135101 |

**Les plus fortes baisses**

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| Berkshire Hathaway | BRK.A | 314780.00 $ | -1549.26 $ | 21 |
| Crown Castle Intl | CCI.PR.A | 1123.01 $ | -10.09 $ | 33661 |
| Genuine Parts Co. | GPC | 105.42 $ | -7.17 $ | 996158 |
| AutoZone, Inc. | AZO | 1045.36 $ | -6.11 $ | 100535 |
| Cable One Inc | CABO | 1022.15 $ | -6.08 $ | 24314 |
| Jumia Technoes AG | JMIA | 34.82 $ | -5.12 $ | 2635960 |

## NASDAQ

**Les titres les plus actifs**

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| Qualcomm Inc | QCOM | 79.89 $ | 0.81 $ | 23210156 |
| Precipio Inc | PRPO | 0.47 $ | 0.06 $ | 22746701 |
| Zynga Inc | ZNGA | 5.44 $ | 0.19 $ | 20853904 |
| iShares Tr - | TLT | 122.90 $ | 0.64 $ | 20035097 |
| StoneCo Ltd | STNE | 26.51 $ | -8.23 $ | 19933855 |
| Mustang Bio Inc | MBIO | 5.64 $ | 2.98 $ | 19260921 |
| Advanced Micro | AMD | 27.68 $ | 0.19 $ | 19047802 |
| Microsoft Corp | MSFT | 123.37 $ | 1.60 $ | 17387948 |
| Caesars | CZR | 9.56 $ | 0.09 $ | 16662021 |
| Intrexon Corp | XON | 4.11 $ | -0.33 $ | 16058368 |

**Les plus fortes hausses**

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| Hingham | HIFS | 186.80 $ | 9.20 $ | 8082 |
| Pool Corp | POOL | 177.89 $ | 8.73 $ | 288564 |
| Align Technology | ALGN | 281.49 $ | 7.81 $ | 716211 |
| Coca-Cola | COKE | 302.09 $ | 7.36 $ | 19137 |
| Netflix Inc | NFLX | 360.35 $ | 5.61 $ | 4564130 |
| Woodward, Inc. | WWD | 101.08 $ | 5.16 $ | 466109 |

**Les plus fortes baisses**

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| Regeneron | REGN | 333.34 $ | -9.63 $ | 1319451 |
| Check Point | CHKP | 119.99 $ | -9.54 $ | 2911464 |
| Atlassian Corp PLC | TEAM | 101.94 $ | -9.25 $ | 4679914 |
| Sleep Number Corp | SNBR | 39.16 $ | -8.87 $ | 3132936 |
| StoneCo Ltd | STNE | 26.51 $ | -8.23 $ | 19933855 |
| MongoDB Inc | MDB | 125.38 $ | -6.81 $ | 2340769 |

## TITRES VEDETTES À TORONTO

| Nom | Symbole | Haut | Bas | Fermeture | Variation |
|---|---|---|---|---|---|
| Encana Corp. | ECA | 9.78 $ | 9.59 $ | 9.70 $ | 0.04 $ |
| Barrick Gold Corp | ABX | 18.04 $ | 17.55 $ | 17.70 $ | 0.06 $ |
| Alimentation Couche-Tard | ATD.B | 79.25 $ | 78.71 $ | 79.09 $ | 0.41 $ |
| Bombardier CL A | BBD.A | 2.75 $ | 2.51 $ | 2.75 $ | 0.05 $ |
| Bombardier Inc. | BBD.B | 2.74 $ | 2.64 $ | 2.74 $ | 0.09 $ |
| BCE Inc. | BCE | 60.84 $ | 60.07 $ | 60.81 $ | 0.30 $ |
| Bank of Montreal | BMO | 105.73 $ | 105.08 $ | 105.50 $ | 0.31 $ |
| Bank of Nova Scotia | BNS | 73.28 $ | 72.83 $ | 73.16 $ | 0.31 $ |
| CAE Inc | CAE | 30.74 $ | 30.20 $ | 30.74 $ | 0.45 $ |
| Cascades Inc. | CAS | 8.10 $ | 7.55 $ | 7.92 $ | -0.25 $ |
| Cogeco Cable Inc. | CCA | 90.67 $ | 89.51 $ | 90.50 $ | 0.68 $ |
| Canfor | CFP | 14.03 $ | 13.61 $ | 13.96 $ | 0.27 $ |
| CIBC | CM | 111.11 $ | 110.62 $ | 110.99 $ | 0.11 $ |
| Canadian Natural Res. | CNQ | 42.00 $ | 41.50 $ | 41.94 $ | 0.14 $ |
| CN Railway Company | CNR | 125.94 $ | 124.56 $ | 125.40 $ | 1.12 $ |
| Canadian Pacific Railway | CP | 290.38 $ | 287.07 $ | 289.99 $ | 3.09 $ |
| Canadian Western Bank | CWB | 29.67 $ | 29.14 $ | 29.64 $ | 0.34 $ |
| Domtar | UFS | 64.46 $ | 63.81 $ | 64.23 $ | 0.44 $ |
| Emera | EMA | 50.76 $ | 50.41 $ | 50.54 $ | -0.09 $ |
| Enerplus | ERF | 12.09 $ | 11.82 $ | 12.00 $ | 0.15 $ |
| CGI Group Inc. | GIB.A | 95.01 $ | 94.03 $ | 95.01 $ | 0.90 $ |
| Transcontinental Inc. | TCL.A | 16.34 $ | 16.11 $ | 16.30 $ | 0.05 $ |
| Great-West Lifeco | GWO | 34.38 $ | 33.84 $ | 34.38 $ | 0.46 $ |
| Industrial Alliance | IAG | 54.07 $ | 53.08 $ | 54.01 $ | 0.65 $ |
| Societe financiere IGM | IGM | 36.66 $ | 36.39 $ | 36.58 $ | 0.06 $ |
| Imperial Oil | IMO | 39.57 $ | 38.93 $ | 39.38 $ | 0.04 $ |
| Quebecor Inc | QBR.B | 33.24 $ | 32.80 $ | 33.09 $ | 0.15 $ |
| Loblaws Cos. | L | 66.41 $ | 65.76 $ | 66.36 $ | 0.51 $ |
| Laurentian Bank | LB | 41.98 $ | 41.75 $ | 41.76 $ | -0.04 $ |
| Maple Leaf Foods Inc. | MFI | 30.76 $ | 30.32 $ | 30.59 $ | -0.15 $ |
| Magna International | MG | 76.00 $ | 74.40 $ | 75.91 $ | 1.41 $ |
| Metro Inc. | MRU | 49.93 $ | 49.03 $ | 49.25 $ | -0.40 $ |
| National Bank | NA | 63.50 $ | 63.02 $ | 63.31 $ | 0.35 $ |
| Precision Drilling Corp. | PD | 3.84 $ | 3.65 $ | 3.84 $ | 0.13 $ |
| Power Corp. | POW | 32.60 $ | 31.99 $ | 32.60 $ | 0.46 $ |
| Power Financial | PWF | 33.27 $ | 32.92 $ | 33.20 $ | 0.09 $ |
| Quebecor Inc. | QBR.B | 33.24 $ | 32.80 $ | 33.09 $ | 0.15 $ |
| Rogers Comm. Inc. | RCI.B | 69.09 $ | 67.03 $ | 68.90 $ | -2.04 $ |
| Royal Bank | RY | 107.26 $ | 106.38 $ | 107.06 $ | 0.62 $ |
| Saputo Inc. | SAP | 45.82 $ | 45.26 $ | 45.75 $ | 0.38 $ |
| Shaw Communications | SJR.B | 27.40 $ | 27.05 $ | 27.29 $ | -0.13 $ |
| Sun Life financial | SLF | 55.00 $ | 54.45 $ | 54.89 $ | 0.39 $ |
| SNC-Lavalin | SNC | 34.35 $ | 34.03 $ | 34.27 $ | -0.02 $ |
| Superior Propane Corp | SPB | 11.72 $ | 11.53 $ | 11.71 $ | 0.15 $ |
| Suncor Energy Inc. | SU | 44.75 $ | 44.31 $ | 44.48 $ | 0.16 $ |
| Telus Corporation | T | 49.94 $ | 49.07 $ | 49.93 $ | -0.02 $ |
| Transalta Corporation | TA | 9.74 $ | 9.40 $ | 9.42 $ | -0.26 $ |
| TD Bank | TD | 75.80 $ | 75.60 $ | 75.75 $ | 0.12 $ |
| Transcanada Pipe | TRP | 62.67 $ | 62.01 $ | 62.64 $ | 0.29 $ |
| Torstar Corp. | TS.B | 0.80 $ | 0.70 $ | 0.77 $ | -0.04 $ |
| Weston George Ltd | WN | 102.19 $ | 100.82 $ | 102.10 $ | 0.66 $ |

Sophie Tremblay et Pierre Delisle, respectivement directrice générale et président de Zone Talbot. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

# Zone Talbot confiante d'éviter un référendum

**DENIS VILLENEUVE**
*dvilleneuve@lequotidien.com*

La transformation de Zone Talbot en une Société de développement commercial (SDC) amorce une période cruciale. Le 7 mai prochain s'ouvrira le registre d'opposition au projet qui devra être signé par 71 commerçants pour la tenue d'un référendum. La direction de l'organisme est confiante de pouvoir éviter cette étape.

Au cours des derniers jours, le Service des affaires juridiques et du greffe de Saguenay a fait parvenir par courrier recommandé aux 602 commerçants du secteur des avis d'ouverture du registre accompagnés de documents explicatifs relatifs à la création de la future société de développement commercial.

Pierre Delisle, président de Zone Talbot, accompagné de Rémi Simard, vice-président, rappelle que la démarche de création de la SDC découle d'une volonté de la ville de voir Zone Talbot être transformée afin de continuer à toucher l'aide financière annuelle de 145 000 $ dont elle a été privée pour l'exercice 2019.

Parmi les changements les plus importants qui découleront de la création de la SDC, il y a le fait que la cotisation annuelle de 230 $ facturée aux propriétaires d'immeubles commerciaux en fonction du nombre de locataires sera collectée directement aux commerçants de la zone désignée par la ville.

« Présentement, la cotisation de 230 $ est payée par 95 % des membres. La création de la SDC aura pour effet d'augmenter légèrement le nombre de cotisants puisque les propriétaires immobiliers devront aussi payer leur part. On parle d'une dizaine de propriétaires immobiliers. »

Compte tenu du sentiment d'appartenance des membres envers leur organisation, M. Delisle ne croit pas que l'étape du référendum sera nécessaire. Le nombre de signataires ayant apposé leur signature à la requête s'élève à 54 alors qu'une quarantaine était nécessaire. Deux rencontres d'information organisées en présence de Pierre Boudreault, de la firme Artères, ont été tenues en présence de 122 membres sans que des opposants se soient fermement manifestés.

Advenant qu'un référendum soit nécessaire, celui-ci aura lieu à la mi-juin.

En ce qui a trait à la gouvernance de la future SDC, M. Delisle affirme qu'il n'y aura pas de changements majeurs, mais qu'en théorie, les nouveaux mandats relèveront du conseil municipal. « Ce sera une reconnaissance du travail qu'on fait. Nous sommes des lobbyistes qui voulons influencer les orientations de la ville en ce qui a trait au développement du secteur. »

L'amélioration visuelle du secteur Talbot, le rehaussement de la sécurité sur cette artère relevant du ministère des Transports, les changements dans les habitudes de consommation et l'amélioration de l'attrait du secteur pour une clientèle suprarégionale continueront d'être les priorités de l'organisme.

# Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

**418 549-4444**
**Ligne sans frais 1 800 866-3658**

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

## IMMOBILIER VENTE

### 6685 Condos à vendre

CONDO 3 1/2, 115 600$, 4 1/2, 122 000$, 5 1/2, 129 600$, 639 Émile-Girardin, jumelé bi-génération 2067 Roitelets. Financement disponible. **Tél.:418-815-3383, 581-306-4503, lesconstructionsmt@gmail.com**

## IMMOBILIER LOCATION

### 6737 Logements à louer

**1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ (1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non, arrière de La Cage aux Sports et UQAC Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr**

3½ avec patio 380$; 2½ meublé 325$, 69-B de Quen, Dolbeau-Mistassini418-637-0877

**À CHICOUTIMI**, grand 4½ situé rue Morin, près de tous les services, libre 1er juillet, 475$/m TÉL:418-815-6116 / 418-549-7508

**ALEXIS (Place) JONQUIÈRE**
**Rues Nadeau et Truchon**
***1 mois gratuit***
**3½ à partir de 550$/mois**
**5½, à partir de 750$/mois**
**rénovés, chauffés, éclairés, porte patio**
**Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.**
**Tél.: 581-234-6128**

**ARVIDA 3½** SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

**CHICOUTIMI 4½, 5½, Place des Écorceurs, non chauffés., non écl., eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, céramique, plancher flottant. 418-818-0292, 418-549-7923.**

**Chicoutimi-Nord, très beau 2½, meublé, ch./écl., 475$, TV, libre 418 698-1859.**

CHICOUTIMI secteur Rivière-du-Moulin, grand 5½, propre, bien écl. au 2e étage d'un duplex. n.c. et n.é.1 stat. 650$. 418-696-0610

### 6761 Chambres à louer

**Arrière Place du Royaume, autobus, buanderie, Internet, non-fumeur, 418 549-3621**

JONQUIÈRE près du Cegep, non fumeur, pour étudiant 70$/sem. 418-542-7466

JONQUIERE rue Montfort, 250$/mois, meublée, câble fourni, cuisine, laveuse, sécheuse. Tél.: 418-695-9869, 418-815-9834.

### 6763 Chalets à louer

ALMA, bord Lac St-Jean, maison/chalet à louer, mai à sept., à la sem., 438-885-4327

### 6767 Bureaux et locaux à louer

**342 Du Havre**, centre-ville Chicoutimi, 3000 pi.ca., cha, Chantale Hudon, 418 592-8168.

## SERVICES ET EXPERTS

### 6787 Argent à prêter

**PRÊTS DE 500$**
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
**1-866-482-0454**

### 6792 Peinture et décoration

PEINTURE, menus travaux de plâtrage. Avec beaucoup d'expérience. Tél.: 418-543-0008 ou 418-817-2844.

### 6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

## SERVICES PERSONNELS

### 6817 Amitié et rencontres

HOMME, 61 ans, aimerais rencontrer demoiselle en toute discrétion, Alma, 819-856-0047

### 6819 Messages personnels

**A FLEUR de peau, Eric et Billy**
**Tél. : 418 550-0632**

**APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE**
**418 376-3352**

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

### 6819 Messages personnels

BIANCÉ, jolie haitienne, un peu grassette, reçoit privé, SVP, appel moi numéro barré, ou boite téléphonique, 418-540-7401

**Chloé, jolie 35 ans, discrète, 581-230-4845**

J'OFFRE des massages de détente et de relaxation, Marc, **avant 20h** tél.: 418-376-1824.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

MACHA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

**★ ★ ★ MOMENTS INTIMES, belle grande, très jolie, je t'attend XX. Dispo. ce soir ainsi que ce week-end, 581 700-3683**

**SHIRLEY «SYLVIANE»**
**Tél.:418-542-7472**

## EMPLOIS

### 6834 Offres d'emploi

**Avant le 26 avril** recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)
**www.solutionpoids.com 1-819-548-5752**

**HÔTEL/MOTEL RESTO CORONET**
**401 Route 172 Nord, Sacré-Coeur**
Recherche serveur(se), aide cuisinier(ère) bienvenue aux couples et immigrants.
Travail à l'année ou saisonnier.
Salaire et conditions à discuter.
Possibilité d'hébergement et couvert.
**Faire parvenir votre CV : admin@hmcoronet.com ou par télécopieur : 418 236-4747 demandez Christian au 418 514-9444.**

**Recherche camelot avec voiture**

**pour distribuer ★ Le Quotidien ★**

**SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN**

**Revenus d'appoint très intéressants pour adultes responsables**

**Contactez Denis Fortin 418-544-8394**

### 6834 Offres d'emploi

**Recherche camelots avec voiture**

**pour distribuer Le Quotidien/Progrès**

**Mashteuiatsh, St-Prime, Roberval, St-Hedwidge**

**Excellent revenu d'appoint**
**Bienvenue aux retraités**

**Contacter Serge Gosselin**
**418-618-4098**
**418-256-1164**
**sergegosselin2012@hotmail.com**

**TECHNICIEN(NE)** avec exp., temps plein, salaire selon les compétences. Si intéressé(e) contacter M. André Bergeron ou M. Alain Villeneuve au 418 549-3514 de 8h à 17h ou par courriel : **garageplacedarmes@videotron.ca**

## VÉHICULES

### 6851 Automobiles

**0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.**

**ACHAT ET VENTE DE**
**PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.**
**Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.**

**ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.**

### 6852 Camions, utilitaires et fourgonnettes

HONDA Elément 2009, automatique, 93,800 km. pneus neufs, barre de toit, attache-remorque, 9,500$ négociable. Tél.:418-540-5969.

### 6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
**ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.**

### 6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 950$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

### 6859 Motos, VTT et motoneiges

ENTREPOSAGE de motoneige, bien au sec, 418 818-6130, 418 543-4281.

## MARCHANDISES

### 6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

### 6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, frais coupé, aucune réservation livraison rapide, bouleaux, 16po., fendu et livré, Saguenay, 95$ la corde, 581-306-2430

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.

BOIS DE CHAUFFAGE, SEC, (bouleau, tremble,) 16 pouces fendu,livré partout au Saguenay 80$, Lac St-Jean 70$/corde 418 637-0493 ou 418 276-3499.

EPINETTE rouge (mélèze), en 16pouce fendu, 90$ la corde, livrée, 418-817-7919

**LES PETITES ANNONCES**
**418 549-4444**
leQuotidien
leProgrès
• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

## COUP D'ŒIL MÉTÉO

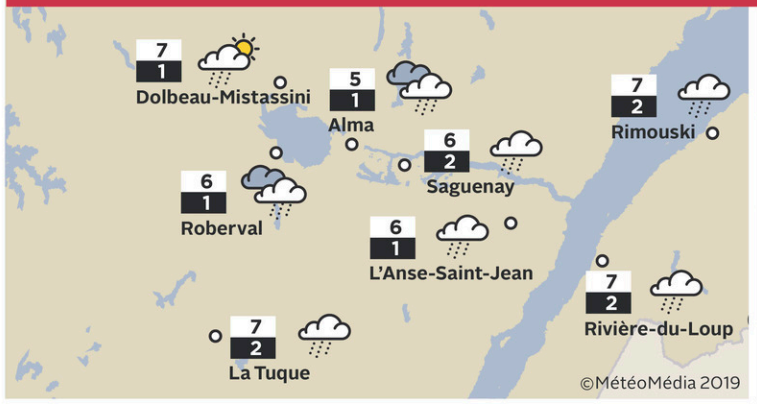


**Demain**
Max. 8
Min. 5
Pluie et neige
**Précipitations : 80 %**
**Vents de l'est 19 km/h**

**Dimanche**
Max. 12
Min. 4
Passage nuageux avec averses isolées
**Précipitations : 40 %**
**Vents légers**

**Lundi**
Max. 10
Min. 0
Passage nuageux avec averses isolées
**Précipitations : 40 %**
**Vents légers**

**Mardi**
Max. 7
Min. -2
Ensoleillé
**Précipitations : 20 %**
**Vents du nord-ouest 17 km/h**

## AU QUÉBEC

| | | | |
|---|---|---|---|
| Baie-Comeau | Pluie | 8 | 2 |
| Chibougamau | Variable | 5 | -1 |
| Gaspé | Pluie | 11 | 2 |
| Gatineau | Pluie | 7 | 4 |
| Îles-de-la-Mad. | Plu et nei | 7 | 2 |
| Maniwaki | Pluie | 5 | 3 |
| Montréal | Pluie | 13 | 5 |
| Mont-Tremblant | Pluie | 6 | 4 |
| Québec | Pluie | 9 | 4 |
| Rimouski | Pluie | 7 | 2 |
| Sept-Îles | Plu et nei | 5 | 1 |
| Sherbrooke | Orages | 16 | 8 |
| Tadoussac | Averses | 6 | 2 |
| Thetford Mines | Orages | 10 | 3 |
| Trois-Rivières | Pluie | 8 | 4 |
| Val-d'Or | Nuageux | 5 | -1 |

## LE SOLEIL

5h46 19h40
Durée du jour : 13h54

**LA LUNE**
Coucher : 6h19 Lever : 20h01
19 avr. 26 avr. 04 mai 11 mai

## LES MARÉES

| La Baie | | Chicoutimi | |
|---|---|---|---|
| Heure | Hauteur | Heure | Hauteur |
| 3h30 | 5,8 | 3h46 | 4,8 |
| 9h49 | -0,1 | 11h22 | -0,1 |
| 15h54 | 5,7 | 16h11 | 4,7 |
| 22h03 | 0,1 | 23h36 | 0 |

**LE VENT**
Vents Ouest à 18 km/h

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
Météo Média

ANCIENNE BOULANGERIE FORTIN

# Loge m'entraide réclame encore le terrain à Kénogami

La coordonnatrice de Loge m'entraide, Sonia Côté, demande que le terrain de l'ancienne Boulangerie Fortin de Kénogami soit remis aux locataires appauvris afin d'y construire la Coopérative d'habitation La Solidarité. Sonia Côté a appris avec surprise dans les médias que la Ville allait décontaminer le terrain de l'ancienne Boulangerie Fortin.

Elle réclame maintenant le terrain afin d'y implanter le projet de coopérative mis de l'avant en 2013 et qui n'a toujours pas abouti.

L'histoire entre le terrain de Kénogami et Loge m'entraide ne date pas d'hier. En 2013, l'organisme voulait y construire la Coopérative d'habitation La Persévérance.

La Ville avait offert de céder le terrain à l'organisme pour 1 $, afin qu'elle y soit aménagée. En 2014, le projet a dû être abandonné à la suite de la découverte de la contamination des sols en hydrocarbures.

« Bien que la Ville avait alors offert un autre terrain situé à Chicoutimi-Nord sur laquelle est fondée depuis le 1er juillet 2017 la Coopérative d'habitation La Persévérance, Loge m'entraide n'a jamais abandonné pour autant les locataires de Kénogami, débutant un nouveau projet le 1er octobre 2015 afin d'y fonder la Coopérative d'habitation La Solidarité », affirme Sonia Côté.

L'implantation de la coopérative sur le terrain de l'ancienne Boulangerie Fortin constitue le premier choix de l'organisation.

Quatre scénarios sont envisagés par Loge m'entraide quant à la naissance de la coopérative d'habitation à Kénogami.

L'organisme envisage une construction neuve sur un terrain privé à vendre réservé depuis 2015, la conversion de l'ex-hôtel de Ville de Kénogami, la décontamination du terrain de l'ancienne Boulangerie Fortin ou la cession d'un bâtiment et/ou terrain municipal à Kénogami ou les environs.

ANNE-MARIE GRAVEL

## RÉSULTATS DU : MERCREDI 17 AVRIL 2019

LOTO QUÉBEC

**Lotto 6/49** : 10 11 20 26 38 43 — compl. 03
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
50169123-01

**Québec 49** : 02 12 41 46 47 49 — compl. 24

**Extra** 6983176

La poule aux œufs d'or

Consultez les résultats complets à lotoquebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

**Tout ou rien** : 01 03 04 07 08 10 11 13 15 20 22 23

**Quotidienne** : 2 07 3 551 4 5260

**Banco** : 02 08 11 13 16 21 24 30 31 36 38 39 42 47 49 53 57 63 65 68

**Turbo x 5**

Lotto Poker : 3 ♠ 5 ♡ 7 ♠ V ♡ R ♣

Sprint 6 : 07 37 42 44 50

Lotto D : 1 5 4 1 2 6 6 3

Triplex : 02 08 26 27 34

Astro : Jour - Mois - Année - Signe
13 NOVEMBRE 52 CANCER

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

5383615

## AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

**AVIS** est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Gaétan BILODEAU**, en son vivant résidant au 272, chemin de la Réserve, Saguenay, province de Québec, G7J 3N1, survenu le 22 février 2019, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, Mme Line Bilodeau.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 73, rue Ste-Monique, Saguenay, Qc.

Chicoutimi, le 19 avril 2019
Line Bilodeau, liquidatrice

5396145

Raymond Chabot inc.
Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi (Québec) G7H 7L2
Tél.: 418 549-1717
Téléc.: 418 549-5356
www.raymondchabot.com

**LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ**
**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**

Dans l'affaire de la faillite de :
**9115-4286 Québec inc. TMB**

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9115-4286 Québec inc. TMB ayant fait affaire au 80, rue Néron, Saguenay (Québec) G7H 8B7, est survenue le 11 avril 2019, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1 mai 2019, à 11 h 15, au Bureau à Chicoutimi, 255, rue Racine Est, bureau 600, Chicoutimi (Québec).

Fait à Chicoutimi, le 12 avril 2019.

**RAYMOND CHABOT INC.**
Syndic autorisé en insolvabilité
Pierre Martin, CPA, CA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif

5395222

Raymond Chabot inc.
Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi (Québec) G7H 7L2
Tél.: 418 549-1717
Téléc.: 418 549-5356
www.raymondchabot.com

**LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ**
**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**

Dans l'affaire de la faillite de :
**9121-0070 Québec inc. Transport F.B.T.**

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9121-0070 Québec inc. Transport F.B.T. ayant fait affaire au 80, rue Néron, Saguenay QC G7H 8B7, est survenue le 11 avril 2019, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1 mai 2019, à 11 h, au Bureau à Chicoutimi, 255, rue Racine Est, bureau 600, Chicoutimi (Québec).

Fait à Chicoutimi, le 12 avril 2019.

**RAYMOND CHABOT INC.**
Syndic autorisé en insolvabilité
Pierre Martin, CPA, CA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif

5395169

Ville de Saguenay

**Avis public**

**DÉROGATIONS MINEURES**
**ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI**

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 21 mai 2019 à 16h à la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

**309, rue Montcalm, Chicoutimi – DM-4174 (id-13143)** demande de dérogation mineure visant à autoriser une troisième allée d'accès pour permettre l'aménagement d'un stationnement en demi-cercle avec une distance entre deux allées d'accès de 3,0 mètres au lieu de 6,0 mètres et une largeur de bande gazonnée de 0,86 mètre au lieu de 1,5 mètre minimum, sur un immeuble situé au 309, rue Montcalm, Chicoutimi.

**791, rue de Tracy, Chicoutimi – DM-4253 (id-13460)** demande de dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement de l'abri d'auto attenant à 0,79 mètre de la ligne latérale de terrain au lieu de 1,00 mètre, autoriser qu'un mur de l'abri d'auto soit fermé à 63,5% au lieu de 60% et autoriser la construction d'une remise attenante de 5,58 mètres carrés au lieu de 3,50 mètres carrés maximum, sur un immeuble situé au 791, rue de Tracy, Chicoutimi.

**36 à 38, rue du Parc, Chicoutimi – DM-4260 (id-13478)** demande de dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement de la résidence en cour latérale à une distance de 1,10 mètre de la ligne de terrain au lieu de 2,00 mètres, sur un immeuble situé au 36 à 38 rue du Parc, Chicoutimi.

**1324, boulevard Talbot, Chicoutimi – DM-4263 (id-13475)** demande de dérogation mineure visant à autoriser l'installation d'une enseigne sur poteau d'une superficie de 24,17 mètres carrés au lieu de 14 mètres carrés, sur un immeuble situé au 1324, boulevard Talbot, Chicoutimi.

**4975, boulevard Talbot, Chicoutimi – DM-4265 (id-13493)** demande de dérogation mineure visant à autoriser un garage en cour avant, régulariser la hauteur d'un garage à 8,35 mètres au lieu de 6,0 mètres et excédant la hauteur du bâtiment principal, régulariser la superficie totale au sol des bâtiments accessoires à 257,19 mètres carrés au lieu de 150 mètres carrés, sur un immeuble situé au 4975, boulevard Talbot, Laterrière.

**710, rue Rioux, Chicoutimi – DM-4266 (id-13486)** demande de dérogation mineure visant à régulariser la construction d'un abri d'auto à 0,44 mètre de la ligne latérale de terrain au lieu de 1,0 mètre, sur un immeuble situé au 710, rue Rioux, Chicoutimi.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 19 avril 2019.

L'assistante-greffière,
ANNIE JEAN

5395987

AVIS/
APPEL
D'OFFRES

## AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
**(art. 795, C.c.Q.)**

Prenez avis que, à la suite du décès d'Éliane Audet, en son vivant domiciliée au 220, rue Henri-Bourassa, Saguenay (Chicoutimi) (Québec) G7J 2G4, survenu le 18 novembre 2018, un inventaire de ses biens a été dressé par Karolyne Gagnon et peut être consulté par les intéressés chez la liquidatrice au 2125, Carré Mauger, Québec (Québec) G2B 1Y4.

Fait à Saguenay,
ce 18 avril 2019.

Karolyne Gagnon

5396303

## AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Thérèse Savard**, en son vivant résidant au 116 avenue des Chutes, Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L 3X4, survenu le 26 novembre 2018, un inventaire des biens de la défunte a été fait par Éric Savard, liquidateur, reçu devant Me Josée Noël, notaire, à Saguenay, le 14 avril 2019, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude Lajoie Lemieux Notaires, 138 rue Price Ouest, bureau 208, Saguenay (Chicoutimi), Québec, G7J 1G8.

Donné ce 15 avril 2019.
Me Josée Noël, notaire

5396178

Raymond Chabot inc.
Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi (Québec) G7H 7L2
Tél.: 418 549-1717
Téléc.: 418 549-5356
www.raymondchabot.com

**LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ**
**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**

Dans l'affaire de la faillite de :
**Habitation des Forts inc.**

Avis est par les présentes donné que la faillite de Habitation des Forts inc. ayant fait affaire au 320, chemin de la Pointe, Sainte-Monique (Québec) G0W 2T0, est survenue le 11 avril 2019, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2 mai 2019, à 14 h, au bureau du syndic à Alma, 535, Collard Ouest, Alma (Québec).

Fait à Chicoutimi, le 19 avril 2019.

**RAYMOND CHABOT INC.**
Syndic autorisé en insolvabilité
Pierre Martin, CPA, CA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif

5394861

AVIS DE DÉCÈS

## BÉRUBÉ (M. JEAN-PAUL)

Le 13 avril 2019, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 72 ans et 9 mois, M. Jean-Paul Bérubé, époux de Mme Denise Brisebois, demeurant rue Lamarche, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**
**2048, rue de Neuville**
**Arvida (ancienne gare)**

le samedi 20 avril 2019 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le samedi 20 avril 2019 à 16 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Les cendres de M. Jean-Paul Bérubé seront déposées au columbarium Arvida.

Il était le fils de feu Mme Émilienne Lavoie et de feu M. Noël Bérubé.

Outre son épouse Mme Denise Brisebois, il laisse dans le deuil ses fils: Pierre Bérubé (Caroline Vincent), Luc (Marie-Michèle Claveau); ses petits-enfants: Béatrice (sa mère Karine Philibert), Charly-Rose ainsi qu'une future petite-fille à naître; ses frères et soeurs: Gisèle Bérubé (Robert Dubé), Gilles (Marie-Reine Deschamps), Céline (Yvon Deschamps), Jean-Eudes (Annette Duguay), Carmelle (Carl Cyr), Ghislain (Chantale Pelletier), Rémi (Murielle Guérette). Il était aussi le frère de: feu Raymond Bérubé (Jeanne-D'Arc Bourgoin), feu Jacques (Paulette Laplante), feu Thérèse (Lazare Ouellet), feu Gaétan (Anne-Marie); le beau-frère de: feu Ghyslaine Brisebois (feu Marcel Deveaux), feu Gisèle (feu Xavier Dufour), Jeanna (feu Roger Juneau), Jean-Marie (feu Nicole Brindle), feu Guy (Macha Graham), Lily (André Jean). Il laisse également dans le deuil sa filleule Hélène Dufour (Jean-Pierre Rangers); son neveu Benoit Dufour (Johanne Laberge) ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, parents et amis. Un merci spécial aux membres du personnel de l'Hôpital de Chicoutimi, département D-2, pour les excellents soins prodigués à M. Jean-Paul Bérubé et pour tout le support apporté à notre famille. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

## DESCHÊNES (M. PAUL)

Le 17 avril 2019, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 80 ans et 8 mois, M. Paul Deschênes, époux de Mme Louise Harvey, demeurant aux Jardins Ste-Émilie, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**
**2580, rue St-Dominique**
**Jonquière**

le lundi 22 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 23 avril 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 23 avril 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Paul Deschênes et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Il était le fils de feu Mme Bernadette Rouleau et de feu M. Alfred Deschênes.

Outre son épouse, Mme Louise Harvey, il laisse dans le deuil sa fille et son fils: Christine Deschênes (Jean-Pierre Gauthier), Michel (Stéphanie Pageau Desbiens). Il était aussi le père de feu Pierre Deschênes. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Noémie, Mathis, Alec, Emy et Loïc; ses frères et soeurs: Juliette Deschênes (feu Arthur Rochefort), Simone (feu Janvier Legault), Germaine (feu Alphé Ouellet), Berthe (feu Jules Gagnon), Alcide (Raymonde Vaillancourt), Bertrand (Ginette Boisonneault), Lucille (Rosaire Lavoie), Anita (Paul Godin), Jean (Ginette Duperré), Lucien (Murielle Bolduc), Louise Gagnon (feu Jean Rochefort). Il était aussi le frère de: feu soeur Irène du Bon-Conseil, feu Thérèse (feu Bertrand Tremblay), feu Donat (Ruth Côté), feu Jeanne-D'Arc (feu René Gagnon); le beau-frère de: Claire Harvey (Jocelyn Gilbert), Maud (Germain Tremblay), France (feu Daniel Jean). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

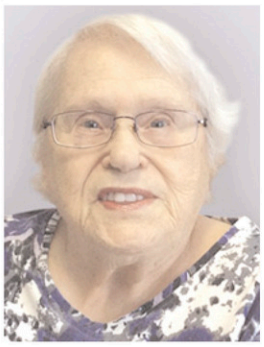

AVIS DE DÉCÈS

## BOLDUC (MME LUCIENNE)

Le 16 avril 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 102 ans et 1 mois, Mme Lucienne Bolduc, demeurant à Albanel. Elle était la fille de feu M. Cyrille Bolduc et de feu Mme Célanire Labadie. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

**Complexe funéraire Hébert et fils**
**2355, boul. Wallberg**
**Dolbeau-Mistassini**

le lundi 22 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h et le mardi 23 avril 2019 de 9 h à 11 h, suivi d'une célébration de la Parole à 11 h à la chapelle du Complexe funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière de Girardville à une date ultérieure. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Maria (Eugène Thibeault), Hormidas (Juliette Deschênes), Adjutor (Maria Tanguay, Yvonne Boisvert), Henri (Albertine Fontaine), Rosanna, Amanda, Mathilda, Ernest (Marie-Anne Thibeault), Lucien, Emma (Philippe Lavoie), Gertrude (Raymond Prévost), Lucienne, Armand (Antoinette Boudreault) et Jeanne (Thomas-Louis Fortin) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation de La Maison Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9.

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & fils

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

## GOBEIL (MME LOUISETTE OUELLET)

Le 17 avril 2019, est décédée entourée de l'amour de sa famille au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 81 ans et 4 mois, Mme Louisette Ouellet, épouse de M. Jude Gobeil, demeurant à Chicoutimi-Nord. Elle était la fille de feu Mme Yvette Tremblay et de feu M. Wilfrid Ouellet. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 21 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 22 avril 2019 de 13 h à 15 h au

**Complexe funéraire Carl Savard**
**780, boulevard Ste-Geneviève**
**Chicoutimi-Nord**

Les funérailles auront lieu le lundi 22 avril 2019 à 15 h à l'église Ste-Anne. La crémation aura lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront inhumées au cimetière de St-Jean-Vianney. Outre son époux, M. Jude Gobeil, elle laisse dans le deuil ses enfants: Guylaine Gobeil (Rémy Blackburn), Sylvain (Rose-Marie Trembay) et Michel (Judith Simard); ses petits-enfants: Pascal, Jean-Luc, Tommy et Émilie; les enfants de Rose-Marie: Janie (ses enfants Olivier et William) et David; ses arrière-petits-enfants: Jade et Lucas. Elle était la soeur de: feu Laurier Ouellet, feu Charlotte, feu Jacqueline, Alain (Jano Fillion), feu Carol (Mado Poitras) et Pâquerette (Antoine Fillion). Elle était la belle-soeur de: feu Marie-Paule Gobeil (feu Jean-Paul Laberge), feu Laurent (Pierrette Tremblay), feu Lucette (feu Maurice Bergeron), feu Marcelle (feu Lucien Bergeron), Fleurette (feu Richard Desbiens), feu Jean-Marc (feu Gisèle Houde), Suzanne (feu Claude Gobeil), Bernard (Eliette Jean), Claudette (feu Yves Blackburn), feu Gilberte, feu Yves (Alice Fortin), feu Yvon (Monique Gravel) et Géraldine (Bernard Boivin). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Un merci particulier à tout le personnel de l'unité A4-B4 et de l'urgence de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins apportés. Un merci spécial au personnel du soutien à domicile du CLSC de Chicoutimi pour leur accompagnement et leur aide. Un merci du fond du coeur à nos anges, Pâquerette, Mado, Alain et Odette pour leur accompagnement et leur dévouement pour Louisette. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

## DALLAIRE (MME MARGUERITE)

Le 16 avril 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 93 ans et 2 mois, Mme Marguerite Dallaire, épouse en 1res noces de feu M. Rosaire Bouchard et en 2es noces de feu M. Clément Normandin, demeurant aux Jardins Ste-Émilie, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**
**2580, rue St-Dominique**
**Jonquière**

le vendredi 19 avril 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 19 avril 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Marguerite Dallaire et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Julianna Fortin et de feu M. Paul-Ernest Dallaire.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denis Bouchard (France Lavoie), Johanne (Louis Marcotte), Luc (Xiaoqin Zhang), Claude (Chantal Boulet). Elle était aussi la mère de feu Diane Bouchard. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Josée, Chantale, Emmanuel, Julie, Éric, Daniel, Frédéric, Alexandra, Mathieu, Mélissa; ses arrière-petits-enfants: Alexandre, Jade, Charlie, Juliette, Léa, Louis-Félix. Elle était aussi la soeur de: feu Paul-Ernest Dallaire (feu Mariette Gagnon), feu Uldéric (feu Cécile Mondion), feu Géraldine (feu Désiré Dionne), feu Raymond (feu Ghislaine Dionne), feu André (feu Sherly Toutant), feu Catherine (feu Lucien Bouchard), feu Thérèse (feu Alfred Bellerive); la belle-soeur de: feu Lionel Bouchard (feu Yvette Côté), feu Paul (feu Lorette Castonguay), feu Oscar (feu Ruth Villeneuve), Pâquerette (Roland Girard), feu Marthe (feu Adélard Bradette), feu Berthe (feu Dollar Gagnon). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille de feu M. Clément Normandin ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent vous pouvez faire un don en ligne en faveur de la Fondation cancer du sein du Québec. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

## GOSSELIN (M. JIMMY)

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 16 avril 2019, à l'âge de 48 ans et 9 mois, M. Jimmy Gosselin, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de M. Daniel Gosselin et de Mme Monique Potvin. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc**
**150, avenue de la Fabrique**
**Dolbeau-Mistassini**

le vendredi 19 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 20 avril 2019 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire.

Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière d'Albanel à une date ultérieure.

Outre son père M. Daniel Gosselin et sa mère Mme Monique Potvin, il laisse sa fille Karen (Mathieu Beaudoin) ainsi que sa petite-fille Béatrice.

Il était le frère de: Adam Gosselin (Isabelle Plante) et Stacy Gosselin (Karine Bond); le petit-fils de: feu M. Alphonse Gosselin (feu Mme Marie-Claire Guénard) et de feu M. Albert Potvin (feu Mme Ida Lavoie); l'oncle de: Jessy, Jacqui, Alex, Cédric et Lili-Rose. Également, il laisse ses amis de la Maison du Bel-Âge, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Diabète Saguenay, 315-257, rue Saint-Armand, Chicoutimi, G7G 1S4, 1-418-376-5559, http://diabetesaguenay.org

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

## LAPIERRE (M. JEAN-GUY)

Le 17 avril 2019, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 68 ans et 6 mois, M. Jean-Guy Lapierre, fils de feu Mme Jeannette Leclerc et de feu M. Léo-Paul Lapierre, demeurant chemin du Quai, Lac-Kénogami. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**
**3711, rue Cabot**
**Jonquière (secteur Kénogami)**

le vendredi 26 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 27 avril 2019 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 27 avril 2019 à 10 h à l'église Ste-Famille.

Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Jean-Guy Lapierre et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Shipshaw.

Il laisse dans le deuil ses fils: Stéphan Lapierre, Patrick; ses petits-enfants: Mathieu et Tania; ses frères et soeurs: Sylvain Lapierre, Michel, Lise, Lucie. Il était aussi le frère de: feu Paul-Armand Lapierre, feu Audette, feu Claude, feu Sylvie.

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

## OUELLET (M. ROBERTO)

Le 15 avril 2019, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 60 ans et 1 mois, M. Roberto Ouellet, fils de Mme Monique Bédard (M. Anthonin Larouche) et de feu M. Henri Ouellet, demeurant chemin St-Paul, Chicoutimi.

La famille accueillera parents et amis à

**la salle communautaire de Larouche**
**610, rue Lévesque**
**Larouche**

le dimanche 21 avril 2019 de 19 h à 22 h et le lundi 22 avril 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 22 avril 2019 à 11 h à l'église St-Gérard-Magella.

Outre sa mère, Mme Monique Bédard (feu M. Henri Ouellet, M. Anthonin Larouche), il laisse dans le deuil ses enfants: Gino Bédard-Ouellet (Stéphanie Émond), Sonia (Kevin Ouellet); la mère de ses enfants Mme Lisiane Bédard; ses petits-enfants:Jérémie, Cédrick, Joliane, Alexie, Anthony; ses frères et soeurs: Christiane Ouellet, Marlène, Doris (Anna Tremblay), Steeve (Martine Vermette), Danie (Marcel Emond); sa grand-mère Mme Marie-Reine Godin (feu M. Pierre Paquet).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation de maladies du coeur et de l'AVC.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

## LAROUCHE (M. ROCH)

Le 17 avril 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 80 ans et 2 mois, M. Roch Larouche, époux de dame Lucie Sasseville, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Horace Larouche et de feu dame Georgette Simard. La famille recevra les condoléances le dimanche 21 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 22 avril 2019 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean**
**611, chemin du Pont Taché Nord**
**Alma**

La célébration du dernier adieu aura lieu le lundi 22 avril 2019 à 10 h 30 à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Larouche a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Desbiens.

Outre son épouse dame Lucie Sasseville, il laisse dans le deuil ses enfants: Nancy (Janick Briand), Réjean (Valérie Bouchard), Isabelle et Sandra (Luc Savard); ses petits-enfants: Cindy, Roxane, Marie-Pier, Jonathan, Patricia, Stéphanie, Audrey, Alexandre et Maxime ainsi que ses arrière-petits-enfants: Elsie, Dereck, Dilan, Maggie et Lexie.

Il était le frère de: feu Lily Larouche (feu Boromé Martel) et feu Réal (feu Alice Laroche). Il était le beau-frère de: feu Claire Sasseville (feu Edmour Desbiens), feu Cécile (Henri Dupéré), feu Lucette (feu Gérard Fortin), Brigitte (feu Ghislain Gauthier), feu René (Édith Laplante) et Paul (Claire Savard). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, 690, rue St-Sacrement Ouest, Alma, G8B 4N9. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Roch Larouche, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

## PATRY (M. LÉONARD)

Le 11 avril 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 64 ans et 11 mois, M. Léonard Patry, époux de Mme Line St-Pierre, demeurant à St-Ludger-de-Milot. Il était le fils de feu M. Edmour Patry et de feu Mme Lorraine Voyer.

Les membres de la famille recevront les parents et amis au

**salon funéraire de St-Ludger-de-Milot**
**727, rue Gaudreault**
**St-Ludger-de-Milot**

le samedi 20 avril 2019 de 9 h à 12 h, suivi d'une prière d'adieu à 12 h au salon funéraire.

Les cendres seront déposées au cimetière paroissial une date ultérieure.

Outre son épouse, Mme Line St-Pierre, il laisse dans le deuil ses enfants: Dominique Patry (Keith McMullen) et Frédéric Patry (Katherine Boudreault-Roy); sa petite-fille Olivia Cruz; ses frères et soeurs: Rollande Patry (feu Yvon Gravel), Denis Patry (Michelle), Diane Patry (Serge Belley), Camil Patry (Martine Tremblay), Lise Patry (Martin Desgagné) et feu Nicole Patry (Gilles Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs: Robert Bouchard (Diane Laprise), Annette Bouchard (feu Claude Rondeau), Lise Bouchard (André Boisvert), feu Diane Bouchard (Claude Boutot), Patrick Bouchard (Lise Mercier), Denis St-Pierre, André St-Pierre (Normand Dallaire) et Jules St-Pierre; son filleul et sa filleule: Yan Bouchard et Sabrina Patry ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site Internet: www.fondationcentremariachapdelaine.ca

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & fils

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 373-2391, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

## MERCIER (M. ROBERT)

Le 17 avril 2019, est décédé à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 87 ans et 6 mois, M. Robert Mercier, demeurant à St-Ludger-de-Milot. Il était le fils de feu M. Odilon Mercier et de feu Mme Yvonne Simard. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

**salon funéraire de St-Ludger-de-Milot**
**727, rue Gaudreault**
**St-Ludger-de-Milot**

le lundi 22 avril 2019 de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h et le mardi 23 avril 2019, jour des funérailles, dès 9 h. Les funérailles auront lieu à 11 h à l'église St-Ludger-de-Milot.

La dépouille mortelle sera confiée au crématorium Hébert et fils de Roberval et les cendres seront déposées au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil ses enfants et leur conjoint(e): Judith (Line), Germain (Johanne), Luc (Annie), Yves (Renée), Céline (Ghislain), Chantale (Gérald) et Claudia (Luc); ses petits-enfants et leur conjoint(e): Patrice (Nancy), Myriam (Guy), Cédric (Claudine), Danny (Mathieu), Johanny (François), Marie-Ève (Antoine), Pier-Yves, Michaël, Alexandre (Annabelle), Lydia, Kevin, Sabin, Samm (Tommy), Gabriel (Juliette), Rosalie, Zachary et Jade; ses arrière-petits-enfants: Naomie, Kate, Sara-Jade, Brithany, Magalie, Méliann, Logan, Kelly-Ann, Justine et Jackson; ses frères et soeurs: feu Jean-Marie (feu Rachelle), feu Jeanine (feu Louis-Georges), Fernande (feu Eli), Jacqueline (Fernand), feu Gisèle (Robert), feu Yvon (Marie), feu Guy (Germaine), Cécile (Jean-Baptiste), feu Louis-René, feu François, feu Euclide (feu Estelle) et Denise (Gilles) ainsi que Mme Lisette Tremblay, M. Régis Robert, M. Gérald Gauthier et Mme Nicole Ouellet. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation de La Maison Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9.

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & fils

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 373-2391, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

## TREMBLAY (MME GISÈLE NÉRON)

Le 8 avril 2019, est décédée à l'Hôpital Pierre-Boucher de Longueuil, à l'âge de 77 ans et 7 mois, Mme Gisèle Néron (Tremblay), épouse de feu M. Joseph-Alphonse Tremblay. Elle est allée rejoindre ceux qu'elle aime, entre autres son conjoint qui l'accompagnera dans son dernier repos à ses côtés dans son cercueil. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**
**2048, rue de Neuville**
**Arvida (ancienne gare)**

le vendredi 26 avril 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 27 avril 2019 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 27 avril 2019 à 12 h à l'église St-Mathias. Mme Gisèle Néron sera inhumée au cimetière Shipshaw près de ses parents.

Elle était la fille de feu Mme Lorraine Lessard et de feu M. Louis-Philippe Néron.

Elle laisse dans le deuil ses fils adorés: Luc, Guy et François; ses petits-enfants chéris qui l'ont beaucoup aidée à continuer sa route seule depuis le départ de son conjoint: Alexandra, Mariah et leur mère Sonia, Andréa, William et leur mère Karine, Gabriel, Raphaël et leur mère Nathalie. Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Néron et de la famille Tremblay ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s qui ont eu une place particulière tout au long de sa vie.

« Mourir, c'est sortir de l'existence pour entrer dans la vie » *(Gounod)*

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

## PERRON (MME HÉLÈNE)

Le 13 avril 2019, est décédée subitement à sa résidence, à l'âge de 54 ans et 11 mois, Mme Hélène Perron, demeurant à Québec, autrefois de Chicoutimi. Elle était la fille de Mme Noëlla Furlotte et de M. Raymond Perron. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 21 avril 2019 de 19 h à 22 h et le lundi 22 avril 2019 de 9 h à 11 h au

**Complexe funéraire Carl Savard**
**899, chemin Sydenham**
**Chicoutimi**

Une célébration de la Parole aura lieu le lundi 22 avril 2019 à 11 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. La crémation aura lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard. Outre ses parents, M. Raymond Perron et Mme Noëlla Furlotte, elle laisse dans le deuil ses soeurs: Chantale Perron et Caroline Perron (Michel Larouche); sa nièce Sarah et son neveu Alexandre. Elle laisse également dans le deuil ses collègues et amis de chez Biscuits Leclerc où elle travaillait depuis plusieurs années ainsi que de nombreux oncles et tantes, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

## VILLENEUVE, LAPOINTE (MME ANGÉLA BUSSIÈRES)

Est décédée dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement Oasis de Dolbeau-Mistassini, le 17 avril 2019, à l'âge de 90 ans et 4 mois, Mme Angéla Bussières, épouse en premières noces de feu M. Paul Villeneuve et en secondes noces de feu M. Nérée Lapointe, demeurant à Dolbeau-Mistassini et autrefois de Saint-Eugène-d'Argentenay. Elle était la fille de feu M. Lauréat Bussières et de feu Mme Imelda Potvin. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc**
**150, avenue de la Fabrique**
**Dolbeau-Mistassini**

le lundi 22 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le mardi 23 avril 2019 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Eugène-d'Argentenay à une date ultérieure. Elle laisse ses enfants: Michel Villeneuve (Thérèse Chiquette) et Martin Lapointe (Monique Grimard); ses petits-enfants: Geneviève (Louka Langevin), Paul Villeneuve (Cynthia Rondeau), Francis Lapointe et Sophie Lapointe ainsi que ses 5 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: Gabrielle (feu Lionel Pelletier), Béatrice (feu Clément St-Jean), feu Lionel (feu Thérèse Tremblay), Carmen (feu Aimé Lapointe), Jacqueline (feu Denis Marcil), Monique (feu Gilles Doucet), Pierrette (feu Raynald Gagnon), Alain (Jacqueline Séguin), Robert (Normande Doucet), feu Léonard et feu Denis; la belle-soeur de: feu Wilbrod Villeneuve (feu Marie-Ange Chouinard), feu Louis-Joseph Villeneuve (feu Laureanna Champagne), feu Elzéard Villeneuve, feu Jeanne-d'Arc Villeneuve (feu Arthur Guay), feu Gérard Villeneuve (feu Fernande Doré); feu Marguerite Lapointe (Adrien Routhier), feu Léo Lapointe (feu Thérèse Bouchard), feu Gaston Lapointe (feu Gilberte St-Gelais), feu Yvette Lapointe (feu René Potvin), feu Gérard Lapointe (feu Rose Lamontagne), feu Jean-Marie Lapointe (feu Gabrielle Matte), feu Rock Lapointe (feu Rosa Gagné), feu Bérangère Lapointe (feu Jean-Paul Trépanier) et Normand Lapointe (Jeannine Fortin). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

## MESSE ANNIVERSAIRE - TREMBLAY (M. Almas)

La messe anniversaire de M. Almas Tremblay, époux de dame Jeannine Bilodeau, demeurant à Jonquière, sera célébrée

**le dimanche 21 avril 2019 à 10 h 15**
**à l'église Ste-Famille**
**Jonquière**

Parents et amis sont invités à y assister.

Nault & Caron Maison funéraire

Direction funéraire:
Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

EN MÉMOIRE DE

## VINCENT (M. SÉDRICK)
## 10e anniversaire 1980 - 2009

Nous pensons à toi.

Cher fils, lorsque tu es parti pour entreprendre ton voyage au long cours, tu as su tracer ton itinéraire. En regardant un beau coucher de soleil qui se mirait dans l'eau, tu apercevais au loin, la lumière de ta nouvelle vie! Maintenant, tu nous attends. Nous serons au rendez-vous le moment venu! – Maman et papa

Sédrick a quitté ses parents Ginette Savard et Daniel Vincent, sa soeur Erika (Danny Simard) et leurs enfants Emil et Guillaume, sa fille Alyss, ses grands-mamans Marie-Paule et Cécile, son parrain Alain et sa marraine Johanne, ses tantes, ses oncles, ses cousines et ses cousins des familles Savard et Vincent ainsi que ses ami(e)s qui l'ont connu et côtoyé à diverses étapes de sa vie.

*La vie c'est ce qui arrive quand vous aviez prévu autre chose,*
*– John Lennon*

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & fils

Direction funéraire:
Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.

Les finissants des programmes de sports universitaires de l'UQAC ont été honorés lors de la 11e édition du Gala des Inuk, tenu récemment. Ils posent en compagnie du responsable Philippe Gagnon.
— PHOTO COURTOISIE

11e ÉDITION DU GALA DES INUK

# Les organisateurs font d'une pierre deux coups

**DAVE AINSLEY**
*dainsley@lequotidien.com*

La 11e édition du Gala des Inuk a permis de faire d'une pierre deux coups pour les dirigeants du sport d'excellence à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). En plus de terminer la saison en beauté pour la cinquantaine d'étudiants-athlètes, les entraîneurs, les bénévoles et les dirigeants, la soirée maintenant bien ancrée dans la tradition a permis d'honorer les étudiants-athlètes qui se sont illustrés au cours des derniers mois.

Le clou de l'événement a sans contredit été l'honneur fait aux sept finissants, Manuel Landaverde, Pierric Desranleau, Diego Pando-Corbeil, Bastien Gadoury, Marianne Tremblay, Sarah-Pier Babin et Cloé Côté-Gasse, qui voyaient leur passage avec les Inuk se conclure. « Je suis vraiment fier de tous nos gagnants, mais en particulier de nos finissants. La raison d'être du sport universitaire est de former ces individus au-delà de la formation générale. Ils ont maintenant un bagage supplémentaire et ils sont prêts à briller sur le marché du travail. C'est vraiment touchant de voir ça », raconte le responsable du sport universitaire à l'UQAC, Philippe Gagnon.

L'un des membres de cette cohorte de finissants, Bastien Gadoury, étudiant en kinésiologie, a été nommé athlète de l'année en athlétisme. Le vétéran de cinq saisons a notamment réalisé des performances remarquables aux épreuves de 300 mètres et au relais, surpassant les résultats qu'il avait obtenus au début de sa carrière universitaire.

Le titre de recrue de l'année est allé à Raphäel Aubut, étudiant en informatique. Dans le communiqué pour dévoiler tous les détails sur les gagnants, il est noté sa progression et son travail constant autant dans les épreuves de sprint que dans les relais et les haies.

### TROIS FOIS PLUTÔT QU'UNE,

Laurence Normandin a pour sa part été honorée trois fois durant la soirée. En plus de recevoir l'honneur de recrue de l'année en athlétisme, l'étudiante en kinésiologie a réussi un doublé en cross-country comme recrue de l'année et athlète de l'année. « L'étudiante-athlète en kinésiologie s'est démarquée non seulement par ses performances sportives, mais aussi par son attitude de leader. Elle s'est d'ailleurs mérité le titre de capitaine à sa première année avec les Inuk », souligne-t-on.

Véritable pilier de l'équipe de cross-country, Charles-Olivier Huapaya-Proulx a quant à lui remporté pour une deuxième année de suite le titre d'athlète par excellence de la discipline, grâce à son côté rassembleur et ses performances.

En volleyball féminin, à sa première année en kinésiologie, Joannie Beaulieu a été couronnée recrue de l'année, en raison de son attitude irréprochable jumelée à un désir de donner le meilleur d'elle-même. Elle avait remporté le même honneur récemment au Réseau du sport étudiant du Québec. Sa coéquipière Sandrine Mailloux a eu un gros impact sur le terrain, et ce, dans toutes les facettes de son sport, ce qui a permis à l'athlète en sciences comptables de mettre la main sur le prix d'athlète par excellence.

Le Club de volleyball Saguenay sera représenté par trois équipes lors du Championnat provincial de Volleyball Québec qui se déroulera à Saguenay les 27 et 28 avril. – PHOTO COURTOISIE

VOLLEYBALL

# L'élite québécoise bientôt à Saguenay

**DAVE AINSLEY**
*dainsley@lequotidien.com*

**Le Club de volleyball Saguenay (CVS) accueillera l'élite du volleyball provincial des 18 ans et moins, les 27 et 28 avril. Le Championnat provincial de Volleyball Québec division un regroupera les 46 meilleures équipes de la province et du Nunavik dans les catégories U17 et U18 féminin et U18 masculin.**

Les matchs seront disputés sur trois plateaux, soit au Séminaire de Chicoutimi (U18 masculin), au Cégep de Chicoutimi, (U17 féminin) et au Cégep de Jonquière (U18 féminin). Les champions obtiendront leur laissez-passer pour les Championnats canadiens.

« C'est une occasion en or pour la région d'offrir une vitrine au volleyball et ça donne un très bel avant-goût de la division 1 collégiale qui fera ses débuts l'an prochain au Cégep de Jonquière. La tenue de cet événement fait d'ailleurs partie du plan stratégique du Club de Volleyball Saguenay pour améliorer la visibilité du volleyball dans la région.

« De plus, ce championnat amènera des retombées économiques importantes dans la région alors que 500 athlètes, 100 entraîneurs, 30 arbitres et 1000 accompagnateurs se déplaceront pour prendre part ou assister aux compétitions toute la fin de semaine », indique le responsable Daniel Dawson dans un communiqué.

M. Dawson précise que l'entrée sera gratuite pour assister à l'événement avec des journées très chargées. Avec l'engouement autour de la discipline depuis quelques années, il s'attend également à une bonne réponse régionale.

La région sera également bien représentée avec trois équipes du CVS en lice, soit deux dans la catégorie U17 féminin et une autre chez les U18, toujours du côté féminin. L'une des deux équipes U17 sera formée de joueuses de 15 ans avec l'objectif de prendre de l'expérience, mais à la lumière des résultats des derniers mois pour les deux autres équipes, les attentes seront tout de même assez élevées.

« Nos équipes ont bien fait sur la scène provinciale, cette année, et c'est une excellente occasion pour les parents et amis de venir les voir en action. Nous sommes fiers de faire partie de l'élite sportive régionale et de représenter la région. Nous invitons d'ailleurs toute la communauté du volleyball de la région à venir assister aux matchs, lesquels s'annoncent des plus captivants puisque les futures étoiles des réseaux collégial D1, universitaire et de l'équipe nationale seront en action », de mettre en valeur Daniel Dawson.

COUPE DODGE

# Un bon départ pour les Espoirs

**DAVE AINSLEY**
*dainsley@lequotidien.com*

**Toutes les équipes régionales ont disputé au moins un match aux Championnats provinciaux de la Coupe Dodge, dans la région du Richelieu. C'est très bien parti pour les Espoirs du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans les catégories pee-wee relève, bantam AAA et bantam relève avec deux victoires en autant de matchs.**

Dans les catégories provinciales, qui comptent plus d'équipes, la compétition débutait mercredi. Les deux équipes pee-wee et bantam ont remporté leur match inaugural. Ça s'est poursuivi pour trois d'entre elles jeudi. Dans le pee-wee et bantam relève, les Espoirs ne disputeront leur prochain match que samedi en huitièmes de finale. Dans le bantam AAA, les troupiers d'Arnaud Dubé ont rendez-vous avec les Conquérants des Basses-Laurentides vendredi dans un match éliminatoire.

Après avoir remporté leur premier match 3-1 contre les Forestiers d'Abitibi, les Espoirs pee-wee AAA se sont inclinés 3-0 jeudi devant l'Intrépide de l'Outaouais. Ils affronteront les Lions du Lac-Saint-Louis vendredi dans un match sans lendemain. Dans le midget espoir, la formation régionale a perdu ses deux premières rencontres, par des pointages identiques de 4-1, contre les Corsaires de Pointe-Lévy et les Citadelles de l'Abitibi. Tout est encore possible, à surveiller vendredi face aux Cyclones de Québec.

## Jeudi dans le double lettre

**Atome AA**
Sags 4 – **1** Lac-Saint-Louis – **3**
**Pee-wee BB**
Sags 4 – **1** Lac-Saint-Louis – **0**
**Bantam BB**
Rapides LSJN – **1** Richelieu – **0**
**Midget BB**
Sags 2 – **2** Richelieu – **1**
**Junior BB**
Normandin **3** Lac-St-Louis **5**

MASTERS DE MONTE-CARLO

# Nadal et Djokovic en quarts de finale

*Associated Press*

MONACO - Le champion en titre Rafael Nadal et le favori Novak Djokovic ont facilement atteint les quarts de finale du Masters de Monte-Carlo, laissant toujours planer la possibilité d'un duel au sommet de ce tournoi qu'ils dominent depuis longtemps.

Les deux rivaux, qui comptent 32 titres du Grand Chelem au total, pourraient s'affronter pour une 54e fois. Ils ont gagné chacune des éditions du tournoi de la principauté depuis 2005, à l'exception de 2014. Nadal a été sacré 11 fois en tout, un record. Djokovic a mis fin à sa séquence de 46 victoires à Monaco en 2013, ajoutant un autre titre deux ans plus tard.

Nadal a remporté les trois dernières éditions, dont celle de 2018, au cours de laquelle il n'a pas perdu une manche.

Jeudi, après que Djokovic eut battu l'Américain non classé Taylor Fritz 6-3, 6-0, Nadal a de nouveau battu Grigor Dimitrov 6-4, 6-1, pointage identique de leur duel en demi-finale l'an dernier.

L'Espagnol a maintenant une fiche de 12-1 en carrière face au Bulgare, qui a commis deux importantes fautes directes sur son coup droit à 30-30 du 10e jeu de la première manche. Au service pour s'assurer d'une place en ronde des huit, Nadal a confirmé sa victoire sur sa deuxième balle de match, quand Dimitrov a envoyé un coup droit dans le filet.

Classé deuxième, Nadal affrontera Guido Pella en quarts. Il a gagné ses deux précédents affrontements contre l'Argentin, tombeur de l'Italien classé 11e Marco Cecchinato 6-4, 4-6, 6-4.

Djokovic, vainqueur des trois derniers tournois du Grand Chelem, n'a pas traîné, l'emportant sur sa première balle de match contre le tennisman de 21 ans.

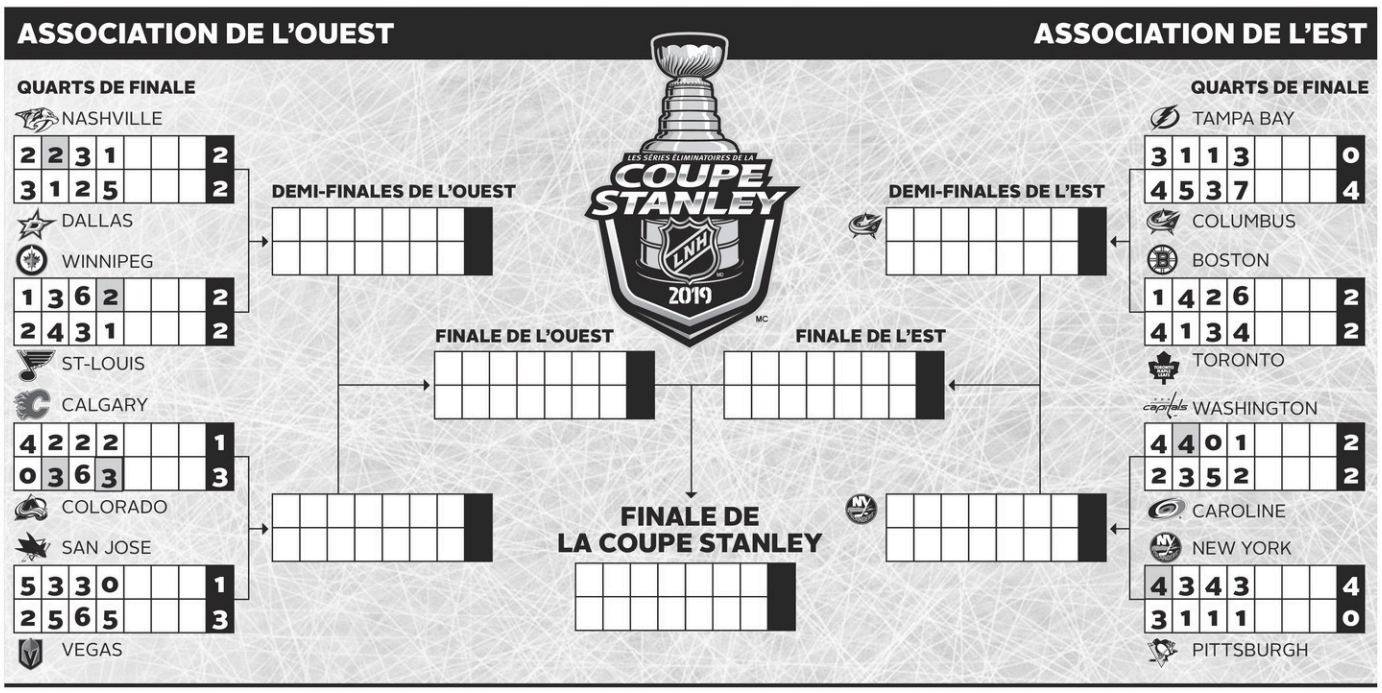


# LNH

## SÉRIES ÉLIMINATOIRES - HUITIÈMES DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

### ASSOCIATION DE L'EST

**Tampa Bay (1) vs. Columbus (QA2)**
**Mercredi 10 avril**
Columbus 4 Tampa Bay 3
**Vendredi 12 avril**
Columbus 5 Tampa Bay 1
**Dimanche 14 avril**
Tampa Bay 1 Columbus 3
**Mardi 16 avril**
Tampa Bay 3 Columbus 7

**Boston (2) vs. Toronto (3)**
**Jeudi 11 avril**
Toronto 4 Boston 1
**Samedi 13 avril**
Toronto 1 Boston 4
**Lundi 15 avril**
Boston 2 Toronto 3
**Mercredi 17 avril**
Boston 6 Toronto 4
**Vendredi 19 avril**
Toronto à Boston, 19h.
**Dimanche 21 avril**
Boston à Toronto, h.à.p.
**Mardi 23 avril**
x-Toronto à Boston, h.à.p.

**Washington (1) vs. Caroline (QA1)**
**Jeudi 11 avril**
Caroline 2 Washington 4

**Samedi 13 avril**
Caroline 3 Washington 4 (P)
**Lundi 15 avril**
Washington 0 Caroline 5
**Jeudi 18 avril**
Washington 1 Caroline 2
**Samedi 20 avril**
Caroline à Washington, 20h.
**Lundi 22 avril**
Washington en Caroline, h.à.p.
**Mercredi 24 avril**
x-Caroline à Washington, h.à.p.

**N.Y. Islanders (2) vs. Pitttsburgh (3)**
**Mercredi 10 avril**
Pittsburgh 3 Islanders 4 (P)
**Vendredi 12 avril**
Pittsburgh 1 Islanders 3
**Dimanche 14 avril**
N.Y. Islanders 4 Pittsburgh 1
**Mardi 16 avril**
Islanders 3 Pittsburgh 1

### ASSOCIATION DE L'OUEST

**Nashville (1) vs. Dallas (QA2)**
**Mercredi 10 avril**
Dallas 3 Nashville 2
**Samedi 13 avril**
Dallas 1 Nashville 2 (P)

**Lundi 15 avril**
Nashville 3 Dallas 2
**Mercredi 17 avril**
Nashville 1 Dallas 5
**Samedi 20 avril**
Dallas à Nashville, 15h.
**Lundi 22 avril**
Nashville à Dallas, h.à.p.
**Mercredi 24 avril**
x-Dallas à Nashville, h.à.p.

**Winnipeg (2) vs. St. Louis (3)**
**Mercredi 10 avril**
St. Louis 2 Winnipeg 1
**Vendredi 12 avril**
St. Louis 4 Winnipeg 3
**Dimanche 14 avril**
Winnipeg 6 St. Louis 3
**Mardi 16 avril**
Winnipeg 2 St. Louis 1 (P)
**Jeudi 18 avril**
St. Louis à Winnipeg, 20h30.
**Samedi 20 avril**
Winnipeg à St. Louis 19h.
**Lundi 22 avril**
x-St. Louis à Winnipeg, h.à.p.

**Calgary (1) vs. Colorado (QA1)**
**Jeudi 11 avril**
Colorado 0 Calgary 4

**Samedi 13 avril**
Colorado 3 Calgary 2 (P)
**Lundi 15 avril**
Calgary 2 Colorado 6
**Mercredi 17 avril**
Calgary 2 Colorado 3 (P)
**Vendredi 19 avril**
Colorado à Calgary, 22h.
**Dimanche 21 avril**
x-Calgary au Colorado, h.à.p.
**Mardi 23 avril**
x-Colorado à Calgary, h.à.p.

**San Jose (2) vs. Vegas (3)**
**Mercredi 10 avril**
Vegas 2 San Jose 5
**Vendredi 12 avril**
Vegas 5 San Jose 3
**Dimanche 14 avril**
San Jose 3 Vegas 6
**Mardi 16 avril**
San Jose 0 Vegas 5
**Jeudi 18 avril**
Vegas à San Jose, 22h.
**Dimanche 21 avril**
x-San Jose Vegas, h.à.p.
**Mardi 23 avril**
x-Vegas à San Jose, h.à.p.

## MARQUEURS

**NOTE:** en date du 18 avril.

| | B | A | Pts |
|---|---|---|---|
| Stone, Vegas | 6 | 4 | 10 |
| Pacioretty, Vegas | 4 | 6 | 10 |
| Stastny, Vegas | 2 | 6 | 8 |
| Duchene, Clb | 3 | 4 | 7 |
| Eberle, NYI | 4 | 2 | 6 |
| Rantanen, Col | 3 | 3 | 6 |
| Marchand, Bos | 2 | 4 | 6 |
| Theodore, Vegas | 1 | 5 | 6 |
| Mackinnon, Col | 3 | 2 | 5 |
| Connor, Win | 3 | 2 | 5 |
| Panarin, Clb | 2 | 3 | 5 |
| Scheifele, Win | 2 | 3 | 5 |
| Werenski, Clb | 1 | 4 | 5 |
| Wheeler, Win | 1 | 4 | 5 |
| Byfuglien, Win | 1 | 4 | 5 |
| Karlsson, SJ | 0 | 5 | 5 |
| Klingberg, Dal | 0 | 5 | 5 |
| Barzal, NYI | 0 | 5 | 5 |
| Pietrangelo, STL | 0 | 5 | 5 |
| Backstrom, Was | 3 | 1 | 4 |
| Matthews, Tor | 3 | 1 | 4 |
| Bailey, NYI | 3 | 1 | 4 |
| Laine, Win | 3 | 1 | 4 |
| Nieto, Col | 2 | 2 | 4 |
| Foegele, Car | 2 | 2 | 4 |
| Hamilton, Car | 2 | 2 | 4 |
| Marner, Tor | 2 | 2 | 4 |

## LNAH

### DEMI-FINALES (4 DE 7)

**St-Georges c. Sorel-Tracy**
*(Sorel-Tracy gagne la série 4-1)*

**Jonquière c. Thetford**
**Vendredi 5 avril**
Jonquière 4 Thetford 7
**Samedi 6 avril**
Thetford 2 Jonquière 4
**Vendredi 12 avril**
Jonquière 4 Thetford 3
**Samedi 13 avril**
Thetford 2 Jonquière 1
**Mercredi 17 avril**
Jonquière 0 Thetford 4
*(Thetford mène la série 3-2)*
**Vendredi 19 avril**
Thetford à Jonquière, 20h
**Samedi 20 avril**
x-Jonquière à Thetford, 19h30

# HOCKEY

## LHJMQ - DEMI-FINALES (QUATRE DE SEPT)

**Rouyn-Noranda vs. Rimouski**
**Vendredi 19 avril**
Rimouski à R.-Noranda, 19h30.
**Samedi 20 avril**
Rimouski à R.-Noranda, 19h.
**Mardi 23 avril**
R.-Noranda à Rimouski, 19h30.
**Mercredi 24 avril**
R.-Noranda à Rimouski, 19h30.
**Vendredi 26 avril**
x-Rimouski à R.-Noranda, 19h30.
**Dimanche 28 avril**
x-R.-Noranda à Rimouski, 15h.
**Mardi 30 avril**
x-Rimouski à R.-Noranda, 19h.

**Drummondville vs. Halifax**
**Vendredi 19 avril**
Halifax à Drummondville, 19h30.
**Samedi 20 avril**
Halifax à Drummondville, 19h.
**Mardi 23 avril**
Drummondville à Halifax, 18h.
**Mercredi 24 avril**
Drummondville à Halifax, 18h.
**Vendredi 26 avril**
x-Halifax à Drummondville, 19h30.
**Dimanche 28 avril**
x-Drummondville à Halifax, 13h.
**Mardi 30 avril**
x-Halifax à Drummondville, 19h.

## MARQUEURS

**NOTE:**en date du 17 avril.

| | MJ | B | A | Pts |
|---|---|---|---|---|
| Abbandonato, R.-N. | 10 | 4 | 17 | 21 |
| Lavoie, Halifax | 11 | 13 | 7 | 20 |
| Lafrenière, Rimouski | 9 | 7 | 11 | 18 |
| Teasdale, R.-N. | 10 | 8 | 9 | 17 |
| Dobson, R.-N. | 10 | 3 | 12 | 15 |
| Poulin, Sherbrooke | 10 | 8 | 6 | 14 |
| Balmas, C.-B. | 11 | 7 | 7 | 14 |
| Huntington, Rimouski | 9 | 6 | 7 | 13 |
| Garneau, Rimouski | 9 | 5 | 8 | 13 |
| Bibeau, R.-N. | 10 | 5 | 8 | 13 |
| Veleno, Drummondville | 10 | 6 | 6 | 12 |
| McKenna, Moncton | 11 | 5 | 7 | 12 |
| Robert, Sherbrooke | 10 | 4 | 8 | 12 |
| Morand, Halifax | 11 | 4 | 8 | 12 |
| D'Astous, Rimouski | 9 | 1 | 11 | 12 |
| Comtois, Drummond. | 10 | 8 | 3 | 11 |
| Cyr, Moncton | 11 | 5 | 6 | 11 |
| Voyer, Sherbrooke | 9 | 2 | 9 | 11 |
| Lafrance, Victoriaville | 11 | 5 | 5 | 10 |
| Khovanov, Moncton | 10 | 4 | 6 | 10 |
| Mercer, Drummondville | 10 | 3 | 7 | 10 |
| Laferrière, C.-B. | 11 | 3 | 7 | 10 |
| Asselin, Halifax | 10 | 3 | 7 | 10 |
| Trépanier, Halifax | 10 | 3 | 7 | 10 |
| Macleod, Drummond. | 10 | 6 | 3 | 9 |

## LHJAAAQ

### FINALE (4 DE 7)

**Mardi 16 avril**
Princeville 4 Terrebonne 2
(Princeville mène la série 1-0)
**Jeudi 18 avril**
Terrebonne à Princeville, 19h30
**Vendredi 19 avril**
Princeville à Terrebonne, 19h30
**Dimanche 21 avril**
Terrebonne à Princeville, 14h
**Mardi 23 avril**
Princeville à Terrebonne, 19h30

## COLLÉGIAL

### FINALE (3 DE 5)

**Jeudi 18 avril**
St-Laurent 7 St-Hyacinthe 3
(St-Laurent mène la série 1-0)
**Vendredi 20 avril**
St-Hyacinthe à St-Laurent, 13h
**Lundi 22 avril**
St-Laurent à St-Hyacinthe, 14h
**Vendredi 26 avril**
x-St-Hyacinthe à St-Laurent, 19h30
**Samedi 27 avril**
x-St-Laurent à St-Hyacinthe, 18h

# BASKETBALL

## NBA

### SÉRIES ÉLIMINATOIRES

### QUARTS DE FINALE D'ASSOCIATION

**(QUATRE DE SEPT)**

**Milwaukee (1) vs. Detroit (8)**
(Milwaukee mène la série 2-0)
**Dimanche 14 avril**
Detroit 86 Milwaukee 121
**Mercredi 17 avril**
Detroit 99 Milwaukee 120
**Samedi 20 avril**
Milwaukee à Detroit, 20h.

**Boston (4) vs. Indiana (5)**
(Boston mène la série 2-0)
**Dimanche 14 avril**
Indiana 74 Boston 84
**Mercredi 17 avril**
Indiana 91 Boston 99
**Vendredi 19 avril**
Boston en Indiana, 20h30.

**Toronto (2) vs. Orlando (7)**
(Série égale 1-1)
**Samedi 13 avril**
Orlando 104 Toronto 101
**Mardi 16 avril**
Orlando 82 Toronto 111
**Vendredi 19 avril**
Toronto à Orlando, 19h.

**Philadelphie (3) vs. Brooklyn (6)**
(La série est égale 1-1)
**Samedi 13 avril**
Brooklyn 111 Philadelphie 102
**Lundi 15 avril**
Brooklyn 123 Philadelphie 145
**Jeudi 18 avril**
Philadelphie à Brooklyn, 20h.
**Samedi 20 avril**
Philadelphie à Brooklyn, 15h.

**Golden State (1) vs. L.A. Clippers (8)**
(La série est égale 1-1)
**Samedi 13 avril**
Clippers 104 Golden State 121
**Lundi 15 avril**
Clippers 135 Golden State 131
**Jeudi 18 avril**
Golden State à L.A. Clippers, 22h30.
**Dimanche 21 avril**
Golden State à L.A. Clippers, 15h30.

**Houston (4) vs. Utah (5)**
(Houston mène la série 2-0)
**Dimanche 14 avril**
Utah 90 Houston 122
**Mercredi 17 avril**
Utah 98 Houston 118
**Samedi 20 avril**
Houston à l'Utah, 22h30.

**Denver (2) vs. San Antonio (7)**
(San Antonio mène la série 2-0)
**Samedi 13 avril**
San Antonio 101 Denver 96
**Mardi 16 avril**
San Antonio 95 Denver 92
**Jeudi 18 avril**
Denver à San Antonio, 21h.

**Portland (3) vs. Oklahoma City (6)**
(Portland mène la série 2-0)
**Dimanche 14 avril**
Okl. City 99 Portland 104
**Mardi 16 avril**
Okl. City 94 Portland 114
**Vendredi 19 avril**
Portland à Okl. City, 21h30.
**Dimanche 21 avril**
Portland à Okl. City, 21h30.
**Mardi 23 avril**
Okl. City à Portland, heure à être précisée. (si néc.)

# SOCCER

## MLS

### EST

| | MJ | V | D | N | BP | BC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D.C. United | 7 | 4 | 1 | 2 | 12 | 7 | 14 |
| Columbus | 7 | 4 | 2 | 1 | 7 | 5 | 13 |
| Montréal | 7 | 3 | 2 | 2 | 8 | 11 | 11 |
| Toronto | 5 | 3 | 1 | 1 | 14 | 8 | 10 |
| Philadelphie | 7 | 3 | 3 | 1 | 9 | 9 | 10 |
| Orlando | 7 | 2 | 3 | 2 | 11 | 13 | 8 |
| Cincinnati | 7 | 2 | 3 | 2 | 8 | 10 | 8 |
| Chicago | 6 | 1 | 2 | 3 | 8 | 10 | 6 |
| New York | 6 | 1 | 3 | 2 | 8 | 8 | 5 |
| Atlanta | 5 | 1 | 2 | 2 | 4 | 6 | 5 |
| New York City | 6 | 0 | 1 | 5 | 7 | 11 | 5 |
| N.-Angleterre | 7 | 1 | 5 | 1 | 5 | 12 | 4 |

### OUEST

| | MJ | V | D | N | BP | BC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Los Angeles FC | 8 | 6 | 1 | 1 | 21 | 6 | 19 |
| Seattle | 6 | 5 | 0 | 1 | 14 | 5 | 16 |
| Los Angeles Gal. | 6 | 5 | 1 | 0 | 11 | 6 | 15 |
| Houston | 5 | 4 | 0 | 1 | 12 | 6 | 13 |
| Dallas | 7 | 4 | 2 | 1 | 12 | 8 | 13 |
| Minnesota | 6 | 3 | 2 | 1 | 14 | 11 | 10 |
| Kansas City | 6 | 2 | 1 | 3 | 14 | 7 | 9 |
| Salt Lake | 7 | 2 | 4 | 1 | 7 | 14 | 7 |
| Vancouver | 7 | 1 | 4 | 2 | 6 | 10 | 5 |
| San Jose | 6 | 1 | 5 | 0 | 6 | 16 | 3 |
| Colorado | 7 | 0 | 5 | 2 | 11 | 19 | 2 |
| Portland | 6 | 0 | 5 | 1 | 6 | 17 | 1 |

**Mercredi 17 avril**
Los Angeles FC 0 Vancouver 1
**Vendredi 19 avril**
Salt Lake Cincinnati, 19h30.
Minnesota à Toronto, 20h.
Houston à LAngeles Gal., 22h30.
**Samedi 20 avril**
Colorado à Chicago, 13h.
Montréal à Philadelphie, 13h.
Vancouver à Orlando, 15h.
Dallas à Atlanta, 16h.
Portland à Columbus, 19h30.
NYork en N.-Angleterre, 19h30.
Kansas City à San Jose, 22h.
**Dimanche 21 avril**
NYork City à D.C. United, 16h.
Seattle à Los Angeles FC, 19h.

# BASEBALL MAJEUR

## LIGUE AMÉRICAINE

**SECTION EST**

| | G | P | Moy. | Diff. | QAS Diff. | 10 Dern. | Série | Dom. | Ext. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Tampa Bay | 14 | 4 | ,778 | – | – | 8-2 | G-3 | 7-2 | 7-2 |
| New York | 8 | 9 | ,471 | 5½ | 2 | 5-5 | G-2 | 5-6 | 3-3 |
| Toronto | 8 | 12 | ,400 | 7 | 3½ | 5-5 | G-1 | 4-6 | 4-6 |
| Baltimore | 7 | 12 | ,368 | 7½ | 4 | 3-7 | P-2 | 1-6 | 6-6 |
| Boston | 6 | 13 | ,316 | 8½ | 5 | 4-6 | P-3 | 3-3 | 3-10 |

**SECTION CENTRALE**

| | G | P | Moy. | Diff. | QAS Diff. | 10 Dern. | Série | Dom. | Ext. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cleveland | 11 | 7 | ,611 | – | – | 6-4 | G-3 | 5-1 | 6-6 |
| Minnesota | 9 | 7 | ,563 | 1 | ½ | 5-5 | P-1 | 5-4 | 4-3 |
| Detroit | 9 | 9 | ,500 | 2 | 1½ | 4-6 | G-1 | 5-4 | 4-5 |
| Chicago | 7 | 11 | ,389 | 4 | 3½ | 4-6 | P-2 | 3-6 | 4-5 |
| Kansas City | 6 | 12 | ,333 | 5 | 4½ | 4-6 | G-1 | 5-7 | 1-5 |

**SECTION OUEST**

| | G | P | Moy. | Diff. | QAS Diff. | 10 Dern. | Série | Dom. | Ext. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Houston | 12 | 6 | ,667 | – | – | 9-1 | P-1 | 6-0 | 6-6 |
| Seattle | 13 | 8 | ,619 | ½ | – | 4-6 | P-6 | 5-7 | 8-1 |
| Texas | 10 | 7 | ,588 | 1½ | – | 5-5 | G-4 | 8-3 | 2-4 |
| Oakland | 11 | 10 | ,524 | 2½ | 1 | 5-5 | G-1 | 7-5 | 4-5 |
| Los Angeles | 8 | 10 | ,444 | 4 | 2½ | 6-4 | P-3 | 6-1 | 2-9 |

**Mercredi 17 avril**
KCity 4 Chi. White Sox 3 (10)
Boston 3 N.Y. Yankees 5
Cleveland 1 Seattle 0
Baltimore 1 Tampa Bay 8
Toronto 1 Minnesota 4
L.A. Angels 4 Texas 5
Houston 1 Oakland 2
Pittsburgh 3 Detroit 2 (10)
**Jeudi 18 avril**
Toronto 7 Minnesota 4
Chi. White Sox 7 Detroit 9
K City à N.Y. Yankees, 18h35.
Baltimore à Tampa Bay, 19h10.
Seattle à L.A. Angels, 22h07.
**Vendredi 19 avril**
Minnesota à Baltimore, 19h05.
K City à N.Y. Yankees, 19h05.
Chi. White Sox à Detroit, 19h10.
Boston à Tampa Bay, 19h10.
Houston au Texas, 20h05.
Toronto à Oakland, 22h07.
Seattle à L.A. Angels, 22h07.
Atlanta à Cleveland, 19h10.
**Samedi 20 avril**
K City à N.Y. Yankees, 13h05.
Chi. White Sox à Detroit, 13h10.
Toronto à Oakland, 16h07.
Boston à Tampa Bay, 18h10.
Minnesota à Baltimore, 19h05.
Houston au Texas, 20h05.
Seattle à L.A. Angels, 21h07.
Atlanta à Cleveland, 16h10.

## LIGUE NATIONALE

**SECTION EST**

| | G | P | Moy. | Diff. | QAS Diff. | 10 Dern. | Série | Dom. | Ext. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Philadelphie | 11 | 6 | ,647 | – | – | 6-4 | G-2 | 8-4 | 3-2 |
| New York | 10 | 8 | ,556 | 1½ | ½ | 4-6 | P-2 | 2-3 | 8-5 |
| Washington | 9 | 8 | ,529 | 2 | 1 | 6-4 | G-2 | 5-6 | 4-2 |
| Atlanta | 9 | 9 | ,500 | 2½ | 1½ | 5-5 | P-3 | 7-6 | 2-3 |
| Miami | 4 | 15 | ,211 | 8 | 7 | 1-9 | P-4 | 3-10 | 1-5 |

**SECTION CENTRALE**

| | G | P | Moy. | Diff. | QAS Diff. | 10 Dern. | Série | Dom. | Ext. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Milwaukee | 12 | 7 | ,632 | – | – | 5-5 | P-1 | 7-3 | 5-4 |
| Pittsburgh | 10 | 6 | ,625 | ½ | – | 7-3 | G-3 | 4-2 | 6-4 |
| St. Louis | 10 | 8 | ,556 | 1½ | ½ | 7-3 | G-1 | 5-2 | 5-6 |
| Chicago | 8 | 9 | ,471 | 3 | 2 | 7-3 | G-3 | 3-2 | 5-7 |
| Cincinnati | 5 | 12 | ,294 | 6 | 5 | 4-6 | P-4 | 5-5 | 0-7 |

**SECTION OUEST**

| | G | P | Moy. | Diff. | QAS Diff. | 10 Dern. | Série | Dom. | Ext. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Los Angeles | 12 | 8 | ,600 | – | – | 4-6 | G-4 | 9-4 | 3-4 |
| San Diego | 11 | 8 | ,579 | ½ | – | 5-5 | P-3 | 4-5 | 7-3 |
| Arizona | 10 | 9 | ,526 | 1½ | 1 | 5-5 | G-4 | 4-5 | 6-4 |
| San Fran. | 8 | 12 | ,400 | 4 | 3½ | 5-5 | P-2 | 5-5 | 3-7 |
| Colorado | 6 | 12 | ,333 | 5 | 4½ | 3-7 | G-3 | 0-5 | 6-7 |

**Mercredi 17 avril**
N.Y. Mets 2 Philadelphie 3
St. Louis 6 Milwaukee 3
Cincinnati 2 L.A. Dodgers 3
San Francisco 6 Washington 9
Chi. Cubs 6 Miami 0
Arizona 3 Atlanta 2 (10)
**Jeudi 18 avril**
Arizona 4 Atlanta 1
San Francisco 2 Washington 4
Dodgers à Milwaukee, 20h10.
Philadelphie au Colorado, 20h40.
Cincinnati à San Diego, 22h10.
**Vendredi 19 avril**
Arizona à Chi. Cubs, 14h20.
SFrancisco à Pittsburgh, 19h05.
Washington à Miami, 19h10.
LDodgers à Milwaukee, 20h10.
N.Y. Mets à St. Louis, 20h15.
Philadelphie au Colorado, 20h40.
Cincinnati à San Diego, 22h10.
**Samedi 20 avril**
N.Y. Mets à St. Louis, 14h15.
Arizona à Chi. Cubs, 14h20.
SFrancisco à Pittsburgh, 16h05.
Washington à Miami, 18h10.
Dodgers à Milwaukee, 19h10.
Philadelphie au Colorado, 20h10.
Cincinnati à San Diego, 20h40.
**Dimanche 21 avril**
Washington à Miami, 13h10.
San Francisco à Pittsburgh, 13h35.
Dodgers à Milwaukee, 14h10.
N.Y. Mets à St. Louis, 14h15.
Arizona à Chi. Cubs, 14h20.
Philadelphie au Colorado, 15h10.
Cincinnati à San Diego, 16h10.

## LIGUE AMÉRICAINE

**NOTE:** matchs d'hier en soirée non compris.

| | Mj | Ab | P | Cs | Moy. |
|---|---|---|---|---|---|
| Anderson W. Sox | 15 | 64 | 14 | 27 | ,422 |
| Polanco Minn. | 15 | 60 | 11 | 24 | ,400 |
| Santana Cle. | 17 | 54 | 12 | 21 | ,389 |
| Andrus Tex | 17 | 70 | 9 | 27 | ,386 |
| Trout L.A.A. | 15 | 41 | 11 | 15 | ,366 |
| Meadows T.B. | 17 | 66 | 10 | 24 | ,364 |
| Martinez Bos. | 19 | 71 | 10 | 25 | ,352 |
| Mancini Bal. | 19 | 78 | 19 | 27 | ,346 |
| Choo Tex | 16 | 55 | 10 | 19 | ,345 |
| Santana Sea | 21 | 86 | 12 | 29 | ,337 |

**Points produits** — Santana, Sea, 24; Davis, Oak, 20; Meadows, T.B., 17; Moncada, W. Sox, 16; Gordon, K.C., 16; Rosario, Minn., 16; Gallo, Tex, 15; Voit, N.Y.Y., 15; Haniger, Sea, 15.
**Circuits** — Davis, Oak, 10; Bruce, Sea, 8; Altuve, Hou., 7; Gallo, Tex, 6; Cabrera, Tex, 6; Meadows, T.B., 6; Rosario, Minn., 6; Sánchez, N.Y.Y., 6.
**Victoires** — Glasnow, T.B., 4; Gonzales, Sea, 4; Chirinos, T.B., 3; Germán, N.Y.Y., 3; Montás, Oak, 3; Anderson, Oak, 3; Shoemaker, Tor., 3.
**Retraits au bâton** — Boyd, Det., 36; Cole, Hou., 36; Snell, T.B., 36; Bauer, Cle., 32; Paxton, N.Y.Y., 31; Verlander, Hou., 30; Carrasco, Cle., 29.
**Victoires protégées** — Greene, Det., 9; Osuna, Hou., 7; Hand, Cle., 6; Giles, Tor., 6.

## LIGUE NATIONALE

**NOTE:** matchs d'hier en soirée non compris.

| | Mj | Ab | P | Cs | Moy. |
|---|---|---|---|---|---|
| Bellinger L.A.D. | 19 | 72 | 23 | 31 | ,431 |
| McNeil N.Y.M. | 17 | 59 | 8 | 25 | ,424 |
| Rendón Wash. | 16 | 66 | 20 | 25 | ,379 |
| Peralta Ari. | 18 | 79 | 11 | 29 | ,367 |
| Cabrera Pit. | 16 | 49 | 5 | 18 | ,367 |
| Grandal Mil. | 17 | 58 | 13 | 21 | ,362 |
| Heyward Cubs | 15 | 51 | 14 | 18 | ,353 |
| Yelich Mil. | 19 | 75 | 18 | 26 | ,347 |
| Dejong Stl. | 18 | 73 | 17 | 25 | ,342 |
| Segura Phi. | 16 | 67 | 13 | 22 | ,328 |

**Points produits** — Yelich, Mil., 26; Bellinger, L.A.D., 23; Franco, Phi., 18; Swanson, Atl., 18; Rendón, Wash., 18; Alonso, N.Y.M., 17; Báez, Cubs, 16; Hoskins, Phi., 16.
**Circuits** — Bellinger, L.A.D., 9; Yelich, Mil., 9; Pederson, L.A.D., 8; Ozuna, Stl., 8; Goldschmidt, Stl., 7; Walker, Ari., 6; Báez, Cubs, 6; Contreras, Cubs, 6.
**Victoires** — Doolittle, Wash., 3; Gant, Stl., 3; Maeda, L.A.D., 3; Hamels, Cubs, 3; Arrieta, Phi., 3; Hellickson, Wash., 2; Andriese, Ari., 2; Bergen, S.F., 2.
**Retraits au bâton** — Degrom, N.Y.M., 36; Scherzer, Wash., 35; Corbin, Wash., 33; Castillo, Cin., 32; Syndergaard, N.Y.M., 29; Quintana, Cubs, 29.
**Victoires protégées** — Yates, S.D., 9; Diaz, N.Y.M., 6; Rivero, Pit., 5; Jansen, L.A.D., 5.

Au terme de la saison, deux équipes ont appelé les Rangers pour obtenir la permission de discuter avec Alain Vigneault, puisqu'il avait encore une saison de contrat à écouler avec le club new-yorkais. Les Flyers ont été les plus convaincants. – PHOTO AP, MATT SLOCUM

VIGNEAULT A DÉJÀ UN OBJECTIF

# Rien de moins que la coupe Stanley

**RICHARD LABBÉ**
*La Presse*

**Après avoir dû se contenter d'une année sabbatique un peu à reculons, Alain Vigneault savait qu'il devait revenir au plus vite à ce qu'il aime: diriger une équipe de la LNH.**

Cette fois, ça n'a pas été trop long. Au terme de la saison, deux équipes ont appelé les Rangers pour obtenir la permission de discuter avec lui, puisqu'il avait encore une saison de contrat à écouler avec le club new-yorkais. Les Flyers ont été les plus persistants, et aussi les plus généreux, avec une offre de 25 millions sur cinq ans, et voici que l'entraîneur québécois nourrit déjà de grands espoirs avant même d'avoir dirigé un premier entraînement.

De grands espoirs ? Correction : de très grands espoirs.

« J'ai déjà participé deux fois à la finale et là, il me manque la Coupe, a expliqué Vigneault hier, en conférence téléphonique. Je pense qu'on peut gagner dans un avenir rapproché, qu'on a une bonne chance de gagner la coupe Stanley. »

À des oreilles montréalaises, c'est le genre de déclaration qui fait sursauter, parce que par ici, les attentes sont plus modestes. Mais là-bas, à Philadelphie, une ville où le célèbre trophée de Lord Stanley n'a pourtant pas été vu sur un char allégorique depuis 1975, c'est le genre de déclaration qui est lancée sans que personne sourcille.

Parce que c'est le but qui est visé par Alain Vigneault, qui n'aurait pas choisi de s'embarquer dans cette galère autrement.

« Pour gagner, ça prend un engagement total et entier de la part de la direction, et c'est ce qu'on a ici, a-t-il ajouté. C'est ce qui nous donne une chance de gagner. J'ai parlé avec Paul Holmgren [le président du club], avec Chuck Fletcher [le directeur général], et j'ai vite compris qu'il y a cet engagement qui existe à la tête des Flyers. J'ai toujours travaillé avec des organisations de première classe, que ce soit à Montréal, à Vancouver ou à New York avec les Rangers. C'est comme ça ici aussi. »

Vigneault a expliqué combien tout s'était conclu rapidement, après un premier coup de fil qui est survenu le dimanche 7 avril, le lendemain des derniers matchs de la saison. « J'ai été en contact avec deux équipes : les Flyers et puis une autre [qu'il refuse de nommer], avec laquelle ça n'a pas été la même chose qu'avec les Flyers. Et ensuite, ça s'est passé assez rapidement. »

L'homme de 57 ans va donc hériter d'une formation qui rate les séries une fois sur deux depuis 2012-2013, d'une formation qui a conclu la dernière saison au 11e rang du classement de l'Association de l'Est.

Mais il entrevoit quand même un avenir très reluisant.

« Écoutez, je n'étais pas là la saison dernière, mais de ce que je comprends, c'est une équipe qui a manqué de constance… J'arrive ici avec une ouverture d'esprit, sans avoir d'idées préconçues. Tout le monde va avoir la chance de se faire valoir. J'ai déjà eu de jeunes équipes en arrivant à Vancouver, j'ai déjà eu une équipe de vétérans en arrivant avec les Rangers, et ici, je pense hériter du meilleur des deux mondes : une jeune équipe qui peut aussi miser sur de bons vétérans. »

Alain Vigneault le dira ouvertement : il avait hâte de se retrouver derrière un banc après une année passée, en gros, à jouer au golf et au tennis.

« Il n'y a personne qui a appelé l'an passé, alors j'en ai profité pour faire autre chose ; pour la première fois en 15 ans, j'ai passé Noël et le jour de l'An chez nous, en Outaouais ! Mais mon golf n'est pas vraiment meilleur qu'avant… »

MONDIAUX DE HOCKEY U18

# Le Canada bat la Finlande 5-3

*La Presse canadienne*

**UMEA, Suède** — Le Canada a comblé un déficit de 3-0 et l'a emporté 5-3 contre la Finlande, jeudi, en lever de rideau du Championnat mondial de hockey des moins de 18 ans, en Suède.

Brayden Tracy a créé l'égalité 3-3 en troisième période, avant d'inscrire le filet victorieux.

Peyton Krebs a scellé l'issue de la rencontre en tirant dans un filet désert.

Alex Newhook et Jamieson Rees ont été les autres buteurs du Canada, qui affrontera la Suisse vendredi.

Anton Lundell, Antti Saarela et Aku Raty ont trouvé le fond du filet pour la Finlande, qui est championne en titre du tournoi.

Le Canada n'a pas gagné de médaille dans cette compétition depuis le bronze en 2015.

**GAIN DU BÉLARUS**

D'autre part, le gardien Alexei Kolosov a repoussé 47 rondelles pour guider le Bélarus vers une surprenante victoire de 4-3 contre la République tchèque.

Le Bélarus, qui évolue dans le groupe A, le même que le Canada, a frappé dès la 12e seconde de jeu grâce à Yevgeni Oxentyuk. Vladislav Kolyachonok a doublé l'avance du Bélarus avec un peu plus de deux minutes à jouer à l'engagement.

Les hockeyeurs tchèques ont répliqué avec une paire de filets, ceux de Martin Has et de Jan Mlcak, marqués dans un intervalle d'un peu plus de trois minutes en première moitié de deuxième période.

**RIPOSTE**

Toutefois, le Bélarus a riposté pour se redonner une autre avance de deux buts avant la fin de la période médiane. Yegor Buyalski a d'abord rompu l'égalité à mi-chemin du deuxième vingt et Ignat Belov a enchaîné avec 2 : 41 à jouer.

Ondrej Volrab a redonné espoir aux Tchèques avec 7 : 20 à écouler à la troisième période, mais ils n'ont pu ajouter le filet égalisateur.

Par ailleurs, la Russie a vaincu la Slovaquie 6-3 et les États-Unis ont battu la Suède 6-1.

## HOCKEY

### Le CH offre un contrat à Folin

**MONTRÉAL** — Le Canadien de Montréal a consenti un contrat d'un an d'une valeur de 800 000 $US au défenseur Christian Folin. Le hockeyeur âgé de 28 ans, originaire de Göteborg, en Suède, a disputé 45 rencontres avec le Tricolore et les Flyers de Philadelphie la saison dernière, amassant un total de six mentions d'aide. Folin a pris part à 228 parties dans la LNH avec le Canadien, les Flyers, le Wild du Minnesota et les Kings de Los Angeles. Le CH l'a acquis des Flyers le 9 février dernier.

### La Série Canada-Russie s'arrêtera dans les Maritimes en novembre

**BOUCHERVILLE, Qc** — La Série Canada-Russie s'arrêtera dans les Maritimes en novembre prochain. La Ligue canadienne de hockey en a fait l'annonce, jeudi. La série, qui sera disputée du 4 au 14 novembre, disputera des rencontres à Saint-Jean et Moncton, au Nouveau-Brunswick, domicile des Sea Dogs et des Wildcats, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, les 4 et 5 novembre. L'équipe russe se déplacera ensuite vers la Ligue junior de l'Ontario, pour des rencontres aux domiciles des Rangers de Kitchener et des Knights de London les 7 et 11 novembre. Finalement, les matchs contre les espoirs de la Ligue de l'Ouest seront disputés les 13 et 14 novembre, à Saskatoon et Prince Albert. Les équipes de chacune des trois ligues canadiennes seront composées de candidats à l'équipe nationale canadienne junior. Ils seront opposés à l'équipe nationale junior de la Russie. Vingt membres d'Équipe Canada junior au dernier Championnat mondial junior avaient pris part à la série l'an passé. **LA PRESSE CANADIENNE**

DÉFAITE DES LEAFS MERCREDI

# Babcock blâme le manque de concentration

**JOSHUA CLIPPERTON**
*La Presse canadienne*

**BOSTON — La frustration de Mike Babcock n'est pas attribuable au fait que les Bruins de Boston ont touché la cible en avantage numérique — c'est plutôt la séquence qui a mené au but qui l'a provoquée.**

Les Maple Leafs étaient parvenus à museler leur impressionnant jeu de puissance plus tôt dans la rencontre, après avoir souligné la capacité des Bruins à attirer les joueurs adverses dans leur piège avant de frapper.

Ainsi, lorsque Charlie McAvoy a décoché un lancer frappé qui a déjoué Frederik Andersen à la suite d'une belle pièce de jeu à trois joueurs, Babcock avait des motifs pour exprimer sa frustration. Après tout, les Bruins venaient de prendre les devants 1-0, en route vers une victoire de 6-4 qui créait l'égalité 2-2 dans cette série de premier tour dans l'Association Est.

« C'est facile à identifier, a mentionné l'entraîneur-chef des Leafs lors d'une conférence téléphonique, jeudi. Ils nous ont attirés vers le haut de la zone pour créer un surnombre dans l'enclave... nous leur avons fait un cadeau. Nous devons être plus concentrés. »

C'était la première d'une série d'erreurs coûteuses attribuables au manque de concentration des Leafs, qui ont laissé filer l'opportunité de prendre les commandes de la série 3-1. Ils devront plutôt retourner à Boston pour le match no 5, vendredi.

Les Torontois ont appliqué de la pression aux mauvais moments, mercredi, ont perdu des batailles cruciales contre les Bruins en zone défensive et accordé un deuxième filet en avantage numérique aux Bruins en raison d'un manque de concentration. Ainsi, même s'ils ont été plus efficaces qu'eux à forces égales, les Leafs ont laissé filer trop de chances de marquer au Scotiabank Arena.

Bref, ils ont mieux joué, mais ils ont perdu.

La série est donc de retour au TD Garden de Boston — un amphithéâtre où les Leafs ont dominé le match no 1 avant de s'effondrer au match suivant.

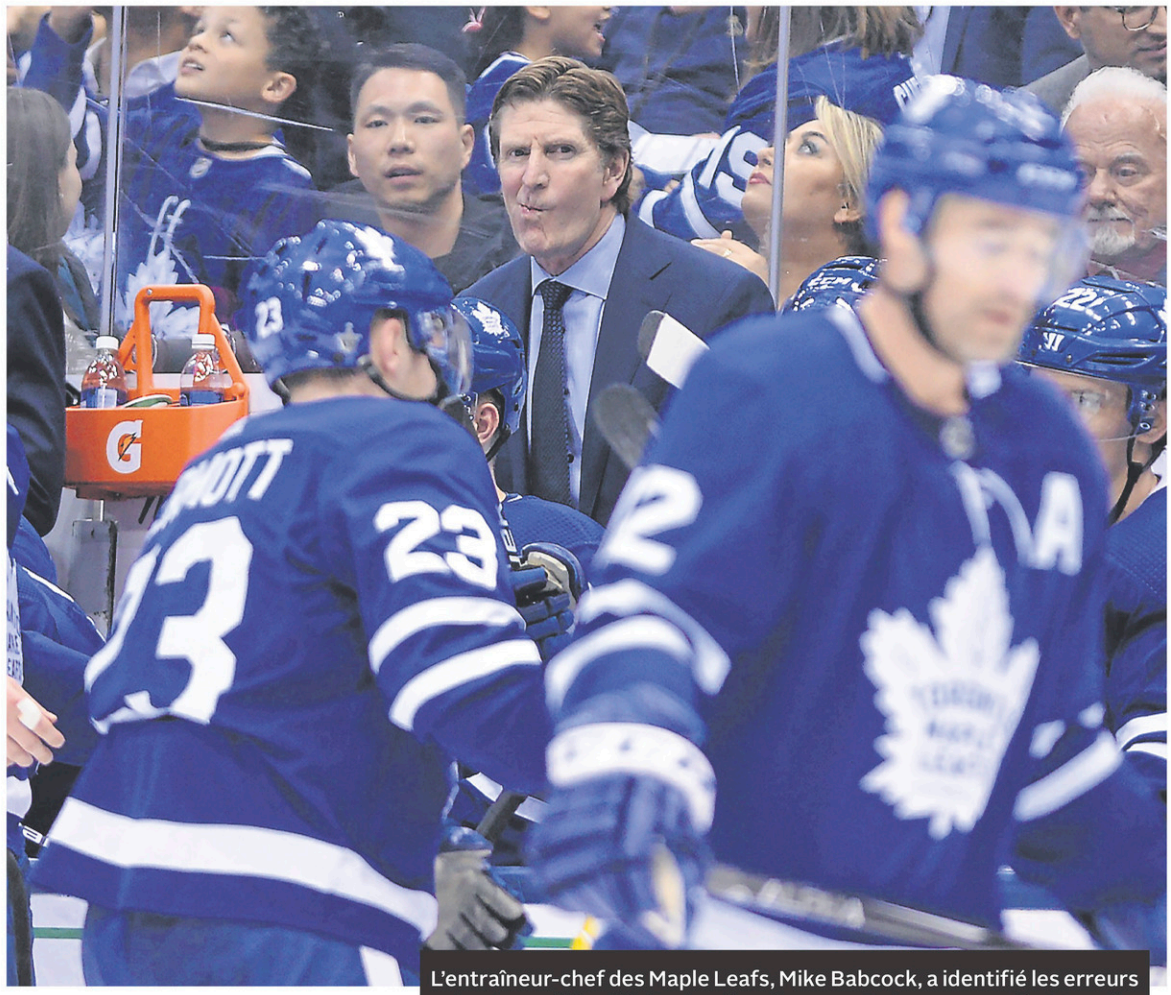

L'entraîneur-chef des Maple Leafs, Mike Babcock, a identifié les erreurs qui ont mené à la défaite des siens face aux Bruins, mercredi. « Nous devons être plus concentrés », assure-t-il. — PHOTO PC, NATHAN DENETTE

« C'est une très belle opportunité, a reconnu Babcock. Si nous voulons nous rendre à destination, il faut se relever les manches et surmonter les obstacles qui se dressent sur notre chemin. »

« Il faut qu'on progresse, en tant qu'équipe, et qu'on bâtisse une culture qui nous permettra d'aspirer aux grands honneurs chaque saison. »

BILL PETERS: « IL FAUT GARDER NOTRE SANG-FROID »

# Les Flames au bord du gouffre

**DONNA SPENCER**
*La Presse canadienne*

CALGARY — L'expression « avoir les yeux plus gros que la panse » prend tout son sens chez les Flames de Calgary.

Les Flames, qui feront face à l'élimination lors du match no 5 de leur série de premier tour contre l'Avalanche du Colorado vendredi, ne doivent pas aborder la rencontre en se disant qu'ils doivent à tout prix remporter les trois prochains matchs, a souligné l'entraîneur-chef Bill Peters.

« Il faut garder notre sang-froid et ne pas voir la situation actuelle de cet angle-là, a expliqué Peters jeudi. Il faut prendre un match à la fois, une période à la fois et une présence sur la patinoire à la fois. »

La formation albertaine, qui tire de l'arrière 3-1 dans cette série au meilleur des sept matchs, a présenté la deuxième meilleure fiche de la LNH cette saison derrière le Lightning de Tampa Bay. Elle pourrait dès vendredi subir le même sort que le club floridien, contre une équipe repêchée.

« Si tu ne gagnes pas le prochain match, alors tu ne peux rester en vie dans cette série, a philosophé l'attaquant des Flames Matthew Tkachuk. Nous sommes donc concentrés sur le prochain match, et à partir de là nous verrons où ça nous mènera. »

« Il faut tout faire pour gagner ce match. Il ne faut pas se garder de l'énergie en prévision du prochain match, parce qu'on ne sait pas s'il y en aura un. »

Les probabilités jouent cependant contre les Flames. Les équipes qui mènent 3-1 dans une série ont une fiche de 276-28, selon les statisticiens de la LNH, pour un taux de réussite de 90,7 pour cent.

L'Avalanche a atteint les séries éliminatoires en présentant un dossier de 8-0-2, et s'est adjugé le dernier laissez-passer octroyé aux équipes repêchées dans l'Ouest lors de son avant-dernier match de la saison.

Les Flames n'ont pas ressenti la même urgence, puisqu'ils étaient assurés de participer aux séries éliminatoires dès le 17 mars. Ils ont décroché le titre dans l'Ouest deux semaines plus tard.

Ce sont toutefois eux qui sont au bord du gouffre.

Après avoir connu leur saison la plus prolifique depuis l'édition championne de la Coupe Stanley en 1989, l'été sera passablement long si les Flames ne parviennent pas à prolonger leur saison.

« Nous retournerons sur notre patinoire, à Calgary. Nous devons gagner ce match », a martelé l'attaquant des Flames Sean Monahan.

5395777

Le gardien de l'Assurancia, Philippe Cadorette, n'a permis qu'un seul but au cours des deux dernières rencontres, des victoires de 2-1 en prolongation et de 4-0. — PHOTO LE QUOTIDIEN, DAVE AINSLEY

LES MARQUIS FACE À L'ASSURANCIA VENDREDI

# Un autre match sans lendemain

**DAVE AINSLEY**
*dainsley@lequotidien.com*

**Pour une troisième fois depuis le début des séries éliminatoires de la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH), les Marquis disputeront un match sans lendemain, vendredi soir. Pour une première fois, ils profiteront de l'appui de leurs partisans, lors du sixième match face à l'Assurancia de Thetford, au Palais des sports.**

En première ronde, les Éperviers de Sorel avaient terminé le travail lors du cinquième match à domicile. Les Marquis avaient une deuxième chance de tout de même accéder à la demi-finale dans une courte série 2 de 3 face aux 3 L de Rivière-du-Loup, et lors du match ultime, Christian Ouellet a joué les héros en prolongation. « Là c'est vrai », a noté l'entraîneur-chef des Marquis, Benoit Gratton, sur l'urgence de la situation après la cinquième partie, mercredi soir, où ses troupiers se sont effondrés en troisième période pour s'incliner 4-0. Ce revers permettait aux Thetfordois de prendre une avance de 3-2 dans la série. Pourtant, même s'ils tiraient de l'arrière 1-0 après 40 minutes, les Marquis dominaient 29-14 dans la colonne des tirs au but, ayant obtenu plusieurs bonnes occasions, mais se butant à Philippe Cadorette. Ils ont ensuite été complètement embourbés dans leur territoire au troisième engagement, n'obtenant que deux tirs alors que les locaux ont marqué trois fois.

« C'est drôle parce que de la manière dont on a joué durant les deux premières périodes, si on est capables d'aligner trois périodes consécutives comme ça vendredi, dans le match 6, on va avoir une bonne chance de revenir à Thetford samedi », d'estimer Benoit Gratton.

### QUESNEL CONFIANT

Le capitaine des Marquis, Alexandre Quesnel, a connu cette situation de match sans lendemain à plusieurs reprises et des deux côtés de la clôture. Dans son esprit, les Marquis ont ce qu'il faut pour venir à bout de l'Assurancia, mais ils doivent absolument éviter les baisses de régime comme mercredi.

« C'est comme si on avait levé le pied en troisième et c'est ce qui nous a coûté le match. C'est dommage, mais il faut se regarder dans le miroir. On devra travailler ensemble vendredi pour forcer ce fameux match numéro 7 », avançait l'attaquant de 29 ans à sa sortie du vestiaire.

« On a joué quasiment le double des matchs de toutes les autres équipes. On a fait face à de l'adversité et on sait ce que ça prend pour gagner. C'est ce qu'on va amener vendredi », d'assurer le vétéran.

En 13 rencontres éliminatoires, Alexandre Quesnel a jusqu'ici cumulé 12 points. Il n'est devancé à ce chapitre au sein de la formation régionale que par Yannick Riendeau avec 14. Le gardien Philippe Cadorette a toutefois eu le dernier mot sur l'attaque jonquiéroise lors de l'équivalent des cinq dernières périodes. « Il faut mettre un peu plus de trafic devant lui. C'est un bon gardien, mais il n'est pas incroyable. Il a ses faiblesses comme tout le monde. On en a marqué quelques-uns contre lui depuis le début de la série », d'observer Alexandre Quesnel. Lors des cinq premiers duels, les Marquis ont touché la cible à 13 occasions tandis que Cédrick Desjardins a été déjoué 18 fois, dont 11 fois lors des matchs 1 et 5.

SÉRIES DE LA LHJMQ

# Un trio de régionaux en demi-finale

**DAVE AINSLEY**
*dainsley@lequotidien.com*

**Même si les Sags sont en vacances depuis déjà quelques semaines, la ronde demi-finale des séries de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) ne manquera pas d'intérêt pour les amateurs de la région. Trois joueurs originaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont toujours des chances de soulever la coupe du Président d'ici quelques semaines, Samuel Harvey et Rafaël Harvey-Pinard, avec les Huskies de Rouyn-Noranda, et Olivier Rodrigue, avec les Voltigeurs de Drummondville. Ils pourraient même croiser le fer en grande finale.**

Blessé à l'aine en fin de calendrier régulier, le gardien de 18 ans est toujours sur la touche et ne débutera pas l'affrontement face aux Mooseheads d'Halifax devant le filet des Voltigeurs, et ce, même s'il a retrouvé ses coéquipiers à l'entraînement au cours des derniers jours. À la veille du premier duel, vendredi soir, l'entraîneur-chef Steve Hartley a confirmé qu'il envoyait dans la mêlée Anthony Morrone.

« Je me sens vraiment mieux. J'ai recommencé à pratiquer avec les gars et je me sens très bien. C'est un pas dans la bonne direction », a laissé savoir Olivier Rodrigue, mercredi, lors d'un entretien téléphonique avec *Le Quotidien*, avant de connaître la décision finale.

« J'ai vraiment une grosse progression », de raconter l'espoir des Oilers d'Edmonton, qui n'a pas vu d'action depuis le 6 mars. Il est de retour sur la patinoire depuis environ trois semaines, sous la supervision de l'entraîneur des gardiens Olivier Michaud, ayant également connu un recul au début du mois dans son processus de retour au jeu. En son absence, Morrone a été solide, conservant un dossier de huit victoires et deux défaites, avec une moyenne de 2,15 et un pourcentage d'arrêt de .898.

« Quand c'est arrivé, on savait que ce serait pour une couple de semaines. La blessure s'est un peu étirée. Anthony a continué à bien faire tout le long. Ç'a grandement aidé l'équipe. Si j'avais eu à embarquer plus rapidement, ça aurait pu encore aggraver la blessure », de rappeler Olivier Rodrigue qui n'attend que l'appel des entraîneurs, sans crainte d'être trop rouillé après plus d'un mois sur la touche.

**« Je me sens vraiment mieux. J'ai recommencé à pratiquer avec les gars et je me sens très bien. C'est un pas dans la bonne direction. »**

— Olivier Rodrigue

« Les entraînements que je fais depuis une semaine vont me redonner le 'beat', mais ce ne sera jamais pareil à une situation de match. Je n'ai pas peur de rembarquer et de ne pas être dedans. Dans ma tête, je suis prêt dès que je vais avoir la chance d'embarquer », assure le Chicoutimien qui en est à une première présence dans le carré d'as de la LHJMQ.

« C'est le dernier droit des séries. C'est le temps de mettre la gomme », d'observer Olivier Rodrigue.

### HUSKIES

Pour leur part, les champions de la saison régulière, les Huskies Rouyn-Noranda, ont rendez-vous avec la formation qui a écarté les Sags en première ronde, l'Océanic de Rimouski. Après un affrontement de première ronde plus compliqué que prévu en levée de rideau face aux Cataractes, les Huskies ont fait les choses beaucoup plus proprement au deuxième tour en l'emportant en quatre rencontres face aux Tigres de Victoriaville. En dix rencontres, le gardien almatois Samuel Harvey n'a permis que 14 buts à ses adversaires et affiche les meilleures statistiques personnelles du circuit Courteau avec une moyenne de 1,43 et un pourcentage d'arrêt de .934. Rafaël Harvey-Pinard a marqué cinq buts durant ces dix matchs pour un total de dix points. En l'absence du meilleur pointeur de l'équipe en saison et en séries, Peter Abandonnato, en raison d'une mononucléose, le Jonquiérois devrait certainement avoir un rôle accru dans l'offensive des Huskies.

LOTERIE DU REPÊCHAGE

# En 2019, la chance sourit aux Sea Dogs

**DAVE AINSLEY**
*dainsley@lequotidien.com*

Les Sea Dogs ont fait encore mieux que les Saguenéens, l'an dernier, lors de la loterie du repêchage de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) qui se déroulait jeudi, en fin d'après-midi. Avec une seule balle dans le boulier, soit moins de 5 % des chances, ils ont hérité du tout premier choix pour la séance qui aura lieu en juin à Québec.

Les Saguenéens avaient également été favorisés par le hasard, l'an dernier, mais ils disposaient quand même de deux fois plus de chances. Quelques semaines plus tard, ils avaient sélectionné l'attaquant gatinois Hendrix Lapierre, qui s'est établi comme un pilier de l'attaque à sa première saison. Cette année, l'attaquant des Chevaliers de Lévis, Joshua Roy, est pressenti comme le futur premier choix de l'encan midget.

Les Sea Dogs n'avaient plus leur premier choix initial, qui appartenait aux Foreurs de Val-d'Or, et est demeuré inchangé au deuxième rang. C'est avec le choix de l'Armada de Blainville-Boisbriand, obtenu dans la transaction faisant passer Joe Veleno à Drummondville, que la formation du Nouveau-Brunswick a hérité du premier choix.

### LES WILDCATS PERDANTS

Les Wildcats de Moncton, qui détiennent le choix du Titan d'Acadie-Bathurst, peuvent être considérés comme les grands perdants de la loterie avec les Cataractes de Shawinigan. Les Wildcats sont passés du premier au troisième rang tandis que les Cataractes ont reculé de deux places et repêcheront cinquièmes.

Les Olympiques de Gatineau n'ont pas bougé au quatrième rang. Ce n'est pas la première fois que les Sea Dogs sont favorisés par la loterie, ayant également joué de chance en 2015, ce qui leur avait permis de sélectionner Joe Veleno quelques semaines plus tard. L'an dernier, ils avaient le plus grand nombre de chances et avaient glissé au deuxième rang.

Teuvo Teravainen, au centre, célèbre avec ses compagnons de trio après avoir procuré un but aux Hurricanes, en deuxième période. — PHOTO AP, KARL B DEBLAKER

GAIN DE 2-1 FACE AUX CAPITALS

# Les Hurricanes créent l'égalité

*La Presse canadienne*

**RALEIGH, N.C.** — Petr Mrazek et sa défensive ont tenu le coup en fin de match et les Hurricanes de la Caroline ont vaincu les Capitals de Washington 2-1, jeudi soir, pour niveler les chances dans leur série.

Mrazek, qui avait été peu testé lors de la dernière partie, s'est signalé en désavantage numérique lorsqu'il a bloqué à bout portant un tir d'Evgeny Kuznetsov, laissé seul devant lui. Le gardien a réalisé 30 arrêts.

Après avoir perdu les deux premiers matchs à l'étranger, les Hurricanes ont gagné leurs deux sorties devant leurs partisans pour créer l'égalité 2-2 dans cette série de premier tour de l'Association Est. Le cinquième duel aura lieu samedi, à Washington.

Warren Foegele et Teuvo Teravainen ont touché la cible pour la formation de la Caroline, qui participe aux séries pour une première fois depuis 2009.

Alex Ovechkin a été l'unique marqueur des Capitals, qui ont soulevé la première coupe Stanley de leur histoire l'an dernier. Malgré la défaite, Braden Holtby a connu un bon match, ne cédant que deux fois en 24 tirs.

Les Hurricanes avaient lancé un message clair aux Capitals, lors du troisième match de la série, et ils se sont assurés d'en lancer un autre dès le quatrième affrontement.

Dès la 17e seconde de jeu, les hommes de Rod Brind'Amour ont utilisé leur vitesse pour orchestrer une attaque en zone neutre. Le défenseur des Capitals, Matt Niskanen, pris à contrepied, a vu Justin Williams remettre le disque à Jaccob Slavin, qui l'a refilé de l'autre côté à Foegele. L'attaquant des Hurricanes, qui avait inscrit les deux premiers buts de la rencontre lundi, n'a eu qu'à pousser la rondelle dans un filet libre.

Après avoir écopé une pénalité, quelques minutes plus tard, les visiteurs se sont ressaisis et ils ont calmé les ardeurs de leurs adversaires, transportés par la foule. Il a toutefois fallu attendre le milieu de la deuxième période pour voir les Capitals créer l'égalité. Lors d'un avantage numérique, Ovechkin a accepté une remise de Dmitry Orlov pour décocher un tir sur réception qui n'a donné aucune chance à Mrazek.

Les Capitals semblaient avoir repris le momentum de ce match, mais les Hurricanes ont profité d'une mauvaise couverture défensive pour rentrer à nouveau au vestiaire avec une avance d'un but. Teravainen s'est détaché de ses couvreurs pour compléter une mise en scène de Nino Niederreiter pour faire bouger les cordages dans la dernière minute du deuxième vingt.



**VOLLEYBALL**
L'ÉLITE QUÉBÉCOISE BIENTÔT À SAGUENAY
42

**ALAIN VIGNEAULT A DÉJÀ UN OBJECTIF**
RIEN DE MOINS QUE LA COUPE STANLEY
44

facebook/LeQuotidien Progres
@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

# TANGUAY

Nos magasins seront fermés ce dimanche.

*Joyeuses Pâques*

Donnez vie à votre espace

**Jusqu'à 36 VERSEMENTS*** sur tous les produits électroniques et informatiques

**SAMSUNG**

**Téléviseur intelligent QLED 4K, 75 pouces**

PTR-695308

**4023,99**

3999,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

Courant: 5023,99

**SONY**

**Téléviseur DEL intelligent 4K Ultra HD, 55 pouces**

PTR-703612

**923,99**

899,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

Courant: 1223,99

**LG**

**Téléviseur DEL écran 32 pouces**

PTR-714458

**248,99**

239,99 + ÉCOFRAIS DE 9,00

Courant: 268,99

**Nous payons les 2 TAXES OU payez jusqu'à 36 VERSEMENTS*** sur tous les produits audio à l'exception des produits Sonos

**DENON**

**Ensemble cinéma maison**

PTR-913223

- 4x h.parleur 2 voies 88db 100w
- 1x h.p. centre 90db 150w
- 1x subwoofer 10" 200w
- 1x recepteur 5.2 ,4k, 70w,

**NOUS PAYONS LES 2 TAXES**

**749,99**

745,99 + ÉCOFRAIS DE 4,00

Courant: 1379,99

ÉPARGNEZ 630 $

Bluetooth

**SONY**

**Système de barre sonore 350W avec caisson d'extrêmes graves sans fil**

PTR-703541

ÉPARGNEZ 200$

**NOUS PAYONS LES 2 TAXES**

**399,99**

399,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80

Courant: 559,99

CONCOURS PROFIL CLIENT

À GAGNER Un mobilier de salon

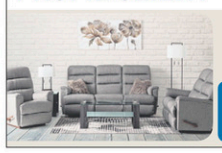

LA-Z-BOY

Une valeur de 4 919,99$

POUR PARTICIPER : Allez au tanguay.ca ou textez «SALON» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

## 1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

## LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

**LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC ◊**

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 21 avril 2019. ◊ Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

**EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT**

| | Taux d'intérêt annuel | Coût pour cycle de facturation de 30 jrs | Coût annuel |
|---|---|---|---|
| SOLDE QUOTIDIEN MOYEN | | 100$ 500$ | 100$ 500$ |
| ACHAT COURANT | 19,90% | 1,64$ 8,18$ | 19,90$ 90,50$ |
| ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ | 19,90% | 1,64$ 8,18$ | 19,90$ 90,50$ |

5386471